

Imed Hammami : Les secrets d'El Kamour



N° 74 - Juillet 2017 - 4 DT • www.leaders.com.tn

Leaders

L'empire immobilier confisqué
500 villas, appartements et terrains
Ce qui a été vendu, ce qui reste à vendre et comment



Mabrouk Korchid : Vers une confiscation civile



OYSTER PERPETUAL COSMOGRAPH DAYTONA



HUBLOT



Classic Fusion Aerofusion Moonphase.
King Gold case, an exclusive red gold alloy developed by Hublot. Dial in sapphire revealing the movement, displaying moon phases, calendar, day and month.

Ben Jannet

Rue Lac Victoria - Les Berges du Lac 1 - Tunis - Tél. +216 71 963 555
Bd Principal - Les Berges du Lac 1 - Tunis - Tél. +216 71 860 475

hublot.com • f • w • i



La vie est émotions

Partenaire technologique **chifco**

SMART HOME GÉREZ VOTRE MAISON À DISTANCE



1288

www.tunisiatelecom.tn

* A partir de 4900 TTC/mois
Sous réserve d'étude de faisabilité, une offre de prix sera proposée
pour tout débit supérieur à 100 Mo

L'effondrement du temple mafieux balayera tout

Attendons-nous à de grosses surprises ! Le second semestre 2017 qui commence en ce début de juillet est porteur de changements majeurs qui s'imposeront à tous. A mi-mandat, le président Béji Caïd Essebsi marquera sans doute les accélérations nécessaires, sur fond de transformations profondes qui s'opèrent dans le pays.

L'édito

L'onde de choc provoquée par la chute de Jarraya et nombre de gros bonnets fait craqueler le temple d'un système mafieux qui finira par s'écrouler. Cette pieuvre tentaculaire s'avère soudée par des interconnexions qui s'étendent du crime au politique. En tombant les uns après les autres, les barons du mal finiront par dénoncer leurs complices, démasquer leurs commanditaires, avouer leurs forfaits.

La mise à nu sera brutale, et la vérité choquante. Le voile se lèvera sur tant d'assassinats : Belaïd, Brahmi, Lotfi Naguedh, et autres Socrate Cherni. Mais aussi sur tant de trahisons, à commencer par la livraison de Baghdadi Mahmoudi. Puis, la connivence avec les takfiristes, ouvrant la voie à l'envoi massif de nos jeunes chez Daech, et cultivant le terreau du terrorisme. Mais surtout, tout cet argent sale qui a asservi les moins scrupuleux des partis, ONG, élus et médias et intoxiqué le pays.

Que de vérités éclateront bientôt, très bientôt, dans une logique du « plus jamais ça ! ». L'exigence de transparence et l'ampleur de la défiance érigent le désir de moralisation de la vie publique en impératif majeur. L'application de la loi amorcera la restauration de la confiance et montrera l'aptitude du droit à la construction démocratique.

El Kamour marquera un tournant décisif à plus d'un titre. Le gouvernement a finalement compris qu'il ne pouvait rien espérer en persistant à négocier avec les institutionnels régionaux, élus, partis politiques et ONG traditionnelles. La nouvelle réalité du terrain est tout autre. Il s'est alors résolu, au bout de trois mois d'un sit-in que certains voulaient détourner de ses compréhensibles revendications. La médiation, au dernier quart d'heure, de Noureddine Taboubi, secrétaire général de l'Uggt et spécialiste des négociations impossibles, scellera l'accord, tout en consolidant la prépondérance de la centrale syndicale sur l'échiquier politique. Quelle valeur

contractuelle peut prendre la parole d'une masse populaire, sans un mandat légitime ? Comment le gouvernement accepte-t-il de « tant céder », sans garanties ? La symbolique signature du père d'Anouar Skrafi, mort durant les affrontements, est-elle probante ? Une nouvelle logique est née à Tataouine - El Kamour. Une jurisprudence, un cadre de référence, un mode opératoire et des enseignements qui serviront pour la Tunisie, mais aussi pour de nombreux autres pays confrontés à des situations similaires. Ce qui est certain, c'est qu'il n'est jamais cher payé lorsqu'il s'agit de réparer les injustices subies par une région laissée pour compte et d'une jeunesse abandonnée sans horizons.

L'année 2018 s'annonce très difficile pour les finances publiques. Déjà le budget 2017 a du mal à être bouclé, avec un trou de plus d'un milliard de dinars au moins, qui reste grandement ouvert. L'endettement extérieur poursuivra sa montée vertigineuse, encore faut-il réussir à l'obtenir. Malgré quelques frémissements qui suscitent l'optimisme, qu'il s'agisse de l'amélioration du recouvrement fiscal, de la légère reprise du tourisme et de l'investissement et de la maîtrise des dépenses publiques, le gouvernement aura à faire face à des choix douloureux. L'augmentation du taux de la TVA d'au moins un point se profile à l'horizon, surtout après l'expiration de la contribution exceptionnelle de 7,5% instituée en dernière minute l'année dernière. La facture sera lourde à payer, les Tunisiens doivent s'y préparer.

Si l'échéance du 17 décembre est respectée, les élections municipales amorceront le chamboulement du paysage politique dans nos 365 communes, sur l'ensemble du territoire. Scrutin de proximité, il favorisera la société civile et fera émerger de nouveaux visages. Ceux qui croient que le verdict de ces élections n'aura pas d'impact majeur sur les suivantes (législatives) risqueront de l'apprendre à leurs dépens. Que d'illusions seront perdues au cours de ce second semestre !

Bonnes vacances, quand même !

T.H.



• Par Taoufik Habaieb

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb
• Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot Remadi
• Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz
• Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaidi
• Mohamed Jaoua • Dr Essedik Jeddi • Elyès Jouini • Emna Kallel
• Noureddine Ketari • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi
• Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Mansour Moalla
• Ahmed Ounaïes • Mehdi Taj • Habib Touhami • Riadh Zghal
• Dr Saadeddine ZMerli • Dr Sofène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

Marwa Makni
(Vidéo)

PHOTOS
Leaders - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Imen Channoufi

Bourane Ennaïfer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet • Samira Chtila Krifa
• Najah Kharraz • Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif
• Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn

• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn



Disponible sur

الخطوط التونسية
TUNISAIR

S O M M A I R E



P.28



“ De tous les membres du gouvernement Youssef Chahed, il occupe la position la plus élevée et le bureau le plus spacieux et le mieux meublé. → ”

”
P.42



“ Sfax, Gafsa et nombre d'autres zones avaient souffert l'été dernier de fréquentes coupures d'eau se prolongeant parfois durant plusieurs jours. Le désarroi des populations locales est total. → ”

”
P.48

Nation

24 Quel avenir après la révolution dans un monde perturbé ?
Par Riadh Zghal

En couverture

26 Tataouine - El Kamour : comment la catastrophe a été évitée

28 Imed Hammami : une icône d'Ennahdha 2.0

32 L'empire immobilier confisqué : 500 villas, appartements et terrains
Ce qui a été vendu, ce qui reste à vendre et comment

42 Mabrouk Korchid : la confiscation civile s'exercera contre l'enrichissement illicite et le terrorisme

Nation

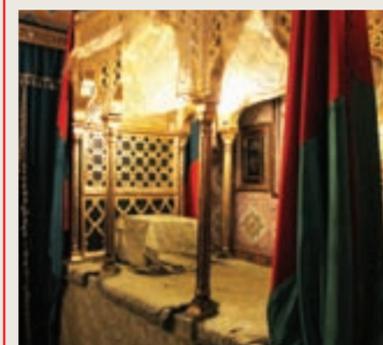
48 Des coupures d'eau prolongées cet été : est-ce fatal ?

51 La guerre du lobbying : comment s'en prémunir et en faire un levier utile ?
Par Ghazi Mabrouk

57 De la grande muette à la grande pipelette
L'institution militaire face aux réseaux sociaux
Par Mohamed Kasdallah

Société

63 De la corruption
Par Rafik Darragi



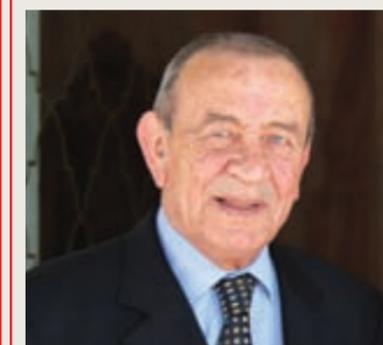
“ Passionnant itinéraire que celui du cheikh Sidi Brahim Riahi (Abû Is'hâq Ibrâhîm bin 'Abd-al Qâdir al Riyâhî) ! Quel chemin parcouru entre sa naissance en 1180 de l'hégire (1766-1767) à Testour dans une modeste famille et sa consécration intellectuelle et sociale → ”

”
P.70



“ Entre-temps, Tahar Melligi se construit patiemment : études à l'annexe du Collège Sadiki et passion pour la musique et le cinéma. Malgré son admiration pour le directeur du collège, M. Saheb Ettabaâ, qui a succédé au Français Natali, Tahar Melligi ne peut aller au-delà de la quatrième année secondaire. → ”

”
P.82



“ A 73 ans, Mohamed Fadhel Khelil est parti trop tôt. Le gouverneur, le P.D.G., l'ambassadeur, le ministre, l'époux, le père, le parent et l'ami a été furtivement ravi aux siens, ô combien nombreux, ici et là. → ”

”
P.99

66 Climat : les Etats-Unis abandonnent la bataille commune
Par Mohamed Larbi Bouguerra

70 Un ouléma sunnite exemplaire : Sidi Brahim Riahi (1766-1850)
Par Mohamed El Aziz Ben Achour

76 L'épopée de Gilgamesh
Par Ammar Mahjoub

82 Tahar Melligi : un passionné de la chanson, du cinéma et du football

88 Lexique du vocabulaire et des traditions populaires de Sfax L'âme et l'histoire

90 Le Pr Mohamed Talbi nous quitte

93 Ali Hedda : l'ambassadeur de Bourguiba auprès de quatre présidents américains

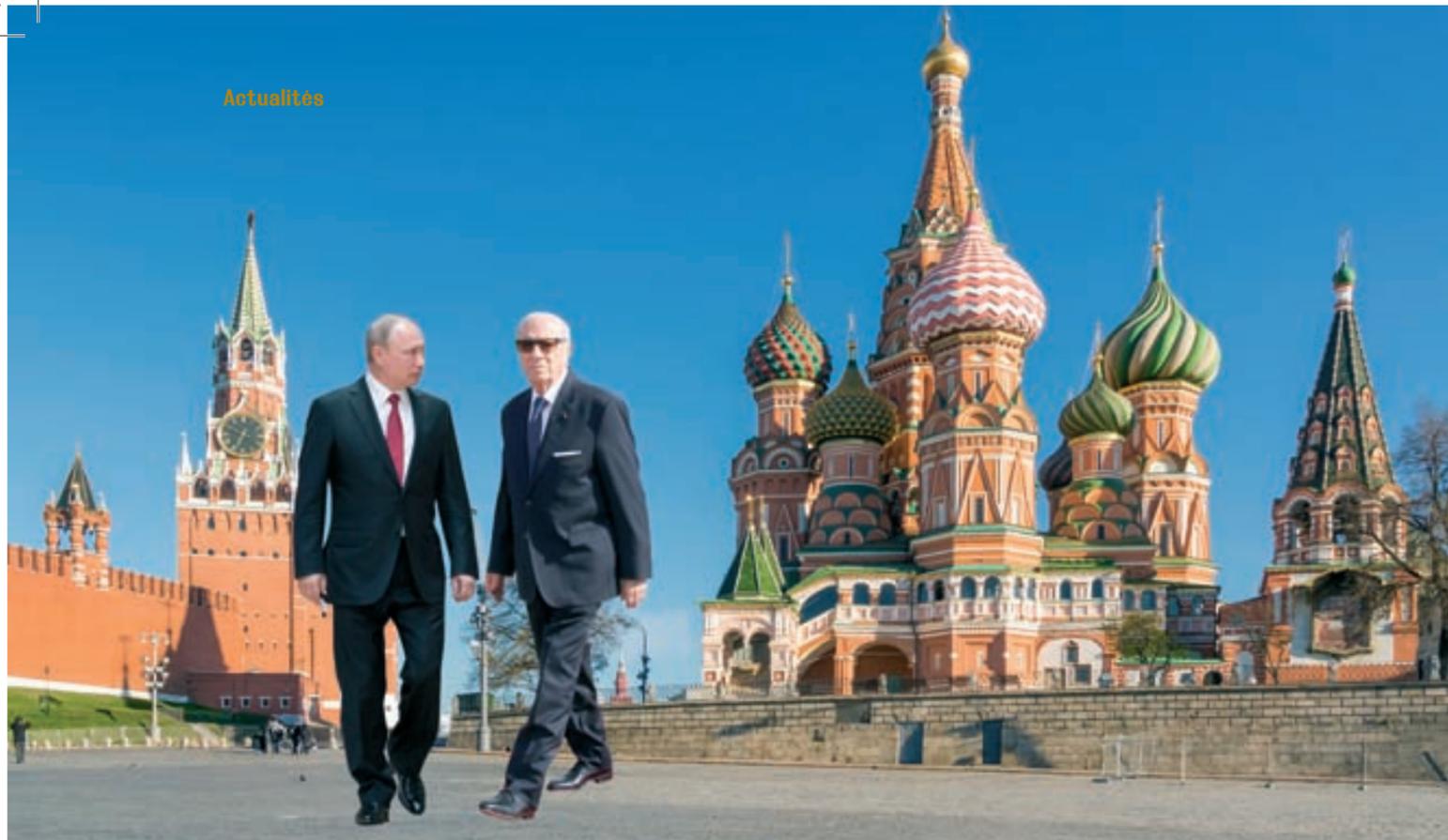
99 Mohamed Fadhel Khelil : il était sourire, il était intelligence

104 Ali Abdennadher : le chef de cabinet exceptionnel

107 Béchir Yaïche : le développeur... inflexible

Billet

112 La guerre contre la corruption, enfin !
Par Hédi Behi



Chez Poutine

Après les dirigeants du G7, avec Donald Trump en nouvelle star, le président Béji Caïd Essebsi n'omet pas de rencontrer l'autre leader d'une grande puissance, Vladimir Poutine. Les invitations ont été échangées entre le Kremlin et Carthage et c'est BCE qui se rendra le premier à Moscou, au début de l'automne prochain. Ce sera la première visite officielle d'un président de la République en Russie. Bourguiba y avait songé, du temps de Brejnev. Soucieux de savoir si c'est bien le secrétaire général du Parti communiste de

l'Union soviétique qui sera à son accueil à l'aéroport Cheremetievo, il apprit que Brejnev réservait cet honneur à seulement ses homologues des «pays frères» dont la Tunisie ne faisait pas partie.

Le «Combattant suprême», ne pouvant l'accepter, y renoncera. Cette fois, Vladimir Poutine réservera au président Caïd Essebsi un accueil des plus prestigieux, nous affirme-t-on à Moscou. ■

La passoire des applications informatiques

La faille est habilement exploitée par les fraudeurs en tous genres, qu'il s'agisse des douanes, des marchés publics et autres. Conçues pour la plupart il y a plus de 30 ans, avec des architectures et des technologies aujourd'hui obsolètes, les applications informatiques actuellement en cours d'utilisation s'avèrent peu fiables en termes de sécurité et peu performantes en traçabilité et fonctionnalité.

Ces anciennes fiertés tunisiennes, Sinda (système d'information douanier) et autres Tuneps (Tunisia on-line E-Procurement System, pour les marchés publics) font l'objet impunément d'intrusion et de manipulation.

L'accès aux fichiers est facilité aux corrupteurs ainsi que la manipulation des données. Tout le trafic se joue à ce

niveau. Décision du gouvernement pour agir à la racine du mal : refondre toutes les applications concernées et mettre le paquet technologique et financier nécessaire pour concevoir de nouvelles plateformes, efficaces et sécurisées. Une dotation de 6 millions de dinars sera inscrite au budget de 2018 et un projet de coopération technique avec la Corée sera également mis à contribution. ■



RACING IN STYLE. 1000 MIGLIA

WORLD SPONSOR AND OFFICIAL TIMEKEEPER SINCE 1988.

MILLE MIGLIA 2018 XL RACE EDITION (168580-3001). CHOPARD MOVEMENT, CALIBRE 03.05-C

Ben Jannet

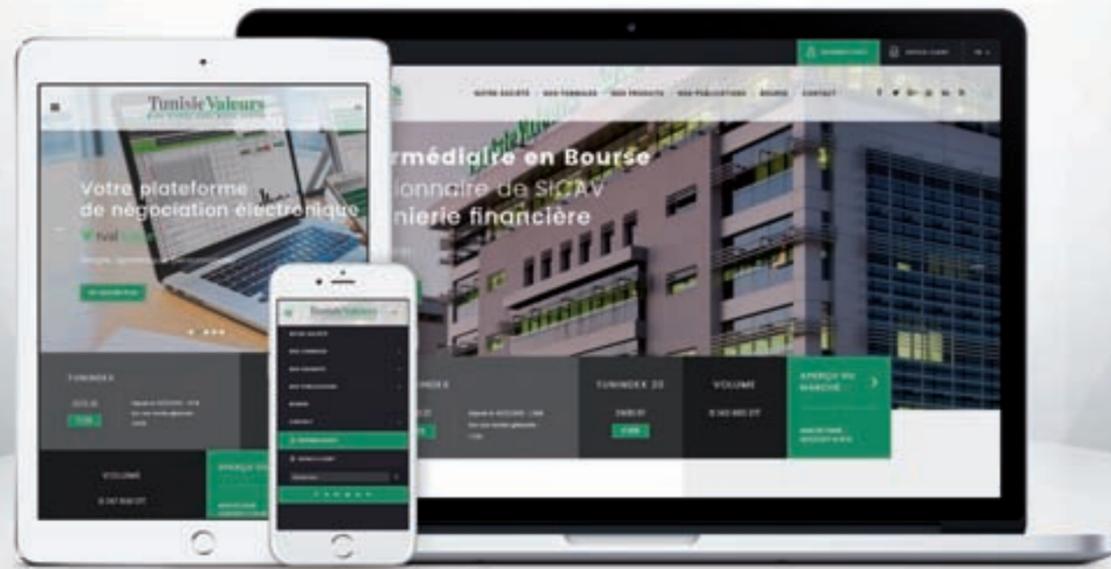
BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 860 475
RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 963 555
C.COMERCIAL TUNIS CITY - GÉANT - TUNIS
TÉL.: +216 70 836 224

MILLE MIGLIA
Chopard

Notre site web fait peau neuve

Un contenu adaptable pour une expérience optimale

www.tunisievaleurs.com



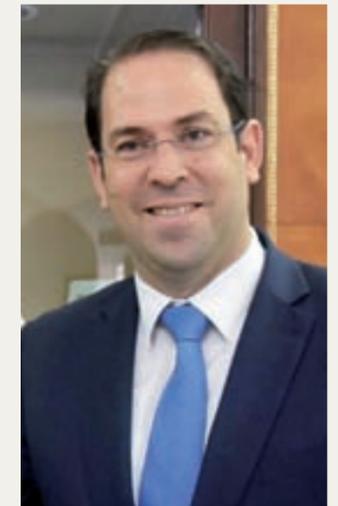
50^e anniversaire

L'événement ne passera pas inaperçu. Il y a 50 ans en effet, Mohamed Ennaceur fondait l'Office de l'emploi, de la formation professionnelle et des Tunisiens à l'étranger, une grande innovation du genre dans toute la région arabe et africaine. Pour célébrer cette institution-mère, qui a aujourd'hui donné naissance à nombre de structures spécialisées (Atpf, Aneti, Cncpp, Cenaffif, OTE, etc.), Imed Hammami, ministre de la Formation professionnelle, rendra hommage au père-fondateur Mohamed Ennaceur et aux dirigeants successifs, cadres et personnels de l'Office. ■



A Washington

Rendez-vous est pris pour Youssef Chahed, à Washington, avec le vice-président américain, Michael Pence. Le chef du gouvernement se rendra en effet au cours de la deuxième semaine de ce mois de juillet (du 9 au 13) dans la capitale fédérale pour une série d'entretiens de haut niveau. Outre des officiels de la nouvelle administration américaine du président Donald Trump, Chahed rencontrera également les dirigeants de la Banque mondiale et du FMI.



Outre Michael Pence, H.R. il sera reçu par James Mattis (secrétaire à la Défense), Rex Tillerson (secrétaire d'Etat) et Steven Mnuchin (secrétaire au Trésor). Au Congrès, Chahed rencontrera des membres de la Commission des affaires étrangères au sein de la Chambre des représentants et de la Commission des relations extérieures du Sénat. Quant au volet économique de la visite, il comprend des entretiens avec David Lipton (directeur général adjoint du FMI, en l'absence de Mme Christine Lagarde) et à la Banque mondiale. Un déjeuner-débat est également prévu avec les représentants de la communauté d'affaires américaine organisé par l'US Chamber of Commerce. Public Event sera par ailleurs organisé par Heritage Foundation. Chahed recevra des membres de la communauté tunisienne aux Etats-Unis.

Politique essentiellement, mais aussi sécuritaire et économique, ce déplacement - le premier qu'il effectue en tant que chef de gouvernement - revêt une importance significative pour Tunis et Washington. La Tunisie entend plaider l'avancée de sa construction démocratique et des réformes, ainsi que la reprise prometteuse de son économie, sur fond, d'une part, de recrudescence des revendications sociales et, de l'autre, de guerre soutenue contre le terrorisme et de détermination dans la lutte contre la malversation. Convaincre l'Administration Trump de ne pas réduire son aide à la Tunisie (la coupe risque d'être drastique -67%) et d'appuyer le financement sollicité auprès du FMI et de la BM sera au cœur de la visite. ■

Déclaration fiscale «néant» et...

Comment expliquer la situation. Ils déclarent néant au fisc en revenus imposables et procèdent à l'achat de terrains et autres biens immobiliers pour une valeur atteignant un million de dinars et plus. Les cas se comptent par centaines et sont désormais dans le collimateur de l'administration fiscale. La traque sera soutenue. ■

Un trésor planqué à l'étranger

Pour financer leurs importations illicites, des contrebandiers s'ingénient à planquer à l'étranger des sommes importantes en devises. Mabrouk Korchid a avancé le montant de 540 millions de dinars. La traque sera soutenue pour les faire rapatrier. ■

NOUVELLE DESTINATION

TUNIS - KÖLN
cinq vols par semaine



TUNIS - TUNISIE
KÖLN - ALLMAGNE

XPRESS
AIR CARGO
www.aircargo.tn

Soon !

N'attendez pas de Youssef Chahed qu'il vous révèle ses plans ou dévoile ses prochaines décisions. Cultivant le secret même avec ses plus proches conseillers, il entretient le mystère. Quand on lui demande quand lancera-t-il un grand coup de filet contre les ONG opaques, dans les pseudo-médias corrompus, parmi d'autres véreux, il se contente de répondre : « Soon!». Assorti d'un large sourire. Irréductible dans cette voie, il devra mettre également sur le tapis la redoutable question du financement des partis politiques. « Soon»? ■



“Si Youssef, on s'appelle”

Le courant est bien passé, malgré quelques divergences subtilement dépassées, entre Youssef Chahed et son homologue marocain, Saadeddine Othmani (PJD). «*Tous deux nous sommes de jeunes gouvernements, l'un n'a que 9 mois au pouvoir et l'autre juste 3 mois*», se sont-ils réciproquement dit. Juste avant de se quitter à l'aéroport de Rabat, chacun a sorti son téléphone portable pour enregistrer le numéro personnel de l'autre. «*Gardons le contact !*». ■

Casting pour 50 futurs ambassadeurs



Khemaies Jhinaoui a promis d'y veiller personnellement. Le concours de recrutement de 50 secrétaires des Affaires étrangères ouvert fin juin doit nourrir le département d'un vivier de jeunes pousses qui seront appelées un jour à devenir consuls généraux et ambassadeurs. A toutes les conditions requises, à l'écrit et à l'oral, l'intelligence, l'esprit d'équipe et le leadership seront les plus déterminants.

En attendant cette poussée, le ministre des Affaires étrangères doit procéder ces jours-ci à un large mouvement de chefs de postes diplomatiques. Plus d'une vingtaine d'ambassades sont concernées. ■

Combien ça va rapporter ?

A combien peut-on estimer la valeur des montants qui seront générés par les récentes décisions de confiscation des biens et avoirs prononcées contre 10 personnes? Aux sommes en liquide saisies s'ajouteront le produit des ventes des sociétés et biens mobiliers et immobiliers ainsi que les charges fiscales, taxations d'office, et pénalités douanières.

Selon les premières estimations, il s'agirait de près de 2 milliards de dinars, au moins, indiquent à Leaders des spécialistes proches du dossier. D'ores et déjà, les douanes ont fixé des pénalités d'un milliard de dinars pour deux contrebandiers, autant pour huit autres. Le processus est certes long à aboutir, exigeant probablement une année, voire plus, mais finira par renflouer les caisses de l'Etat de cette précieuse somme, rassurent-ils. ■

La rude tâche de **Ridha Chalghoum** à la Kasbah

Il devait rejoindre Youssef Chahed à la Kasbah ou diriger le ministère des Finances, dès la formation du gouvernement en août dernier. Neuf mois après, c'est la première option qui a été proposée à Ridha Chalghoum : ministre-directeur du cabinet du chef du gouvernement. Jusque-là premier conseiller auprès du président de la République, il s'est attelé à la tâche avec son plein engagement habituel et sa rectitude sans faille. Cet ancien ministre des Finances, après avoir été chef de cabinet, directeur général dans ce département, mais aussi président du Conseil du marché financier, s'est encore bonifié au contact du président Béji Caïd Essebsi. Natif de Gafsa (fils d'un militant destourien proche d'Ahmed Tlili), titulaire d'un diplôme d'études supérieures, spécialité financement du développement (IFID), et d'une licence en sciences économiques (FSEG Sfax), en plus du diplôme de l'Institut de défense nationale (IDN), il aligne un profil de compétence confirmée.

S'il avait été « emprunté » par Chahed à BCE, pour l'assister dans les entretiens devant conduire à la formation de son gouvernement et contribuer à l'élaboration du discours-programme, Chalghoum a aussitôt regagné le Palais, dès le jour d'investiture au Bardo. Dans son bureau historique réservé aux conseillers économiques, donnant sur la merveilleuse baie de Carthage, il n'avait guère le temps de savourer cette vue exceptionnelle. La tête dans ses dossiers, attentif à ses visiteurs, il s'échinait à la tâche, toute la journée durant.

Dans ces nouvelles fonctions, l'horaire sera désormais en continu. Succédant à Hédi

Mekni, nommé secrétaire général du gouvernement, il aura la lourde tâche d'assurer tout le back-office. Animer et coordonner l'action du cabinet (qui d'ailleurs sera restructuré), appuyer l'action des membres du gouvernement et faciliter leur mission, mettre le tout en cohérence et veiller au respect des délais et la réalisation des objectifs : titanesque.

L'amorce d'un gouvernement Chahed 2.0

Youssef Chahed l'avait « épargné » à bonne école à Carthage, le gardant tel un bon joueur pour le moment opportun. Il lui fait appel aujourd'hui à ses côtés en signe précurseur de ce qui va se passer bientôt, une sorte de pierre angulaire de tout un dispositif de recentrage de son gouvernement. Après neuf mois d'immersion à la Kasbah et de rodage sous évaluation des équipes, il s'apprête à imprimer à tous les rouages un nouvel élan général de synchronisation et d'efficience. La période à venir sera encore plus difficile que la précédente. Plébiscité par les Tunisiens pour ses coups de filet opérés contre les gros bonnets de la malversation, Chahed sait bien que le

plus dur reste à faire. D'abord, persévérer dans cette irréductible traque, comme dans la lutte contre l'évasion fiscale et le terrorisme, boucler le budget 2018 et mobiliser les finances nécessaires pour engager les grands travaux générateurs d'emplois et réaliser les réformes : les fronts sont multiples et les urgences brûlantes.

Ayant une vision claire de ce qu'il doit accomplir, le chef du gouvernement met au point sa machine de guerre. Avant de procéder à l'inéluctable remaniement ministériel, qui ne saurait tarder, il s'assure de la consolidation de sa propre structure. Au dispositif opérationnel, le ministre-directeur de cabinet aura, sous son autorité, un rôle majeur à jouer. Le choix de Ridha Chalghoum, à la fois gardien du temple, animateur, facilitateur et boîte à idées aux sages conseils, donne déjà un premier signal fort.

Adieu la magnifique baie de Carthage, bienvenue dans l'enfer de la Kasbah. Chalghoum, longtemps au ministère des Finances, juste en face du Palais de la Kasbah, y est habitué. A cœur vaillant... 



Présidence de la République

- Hedi Guediri, premier président de la Cour de cassation



- Nejib Ketari, premier président de la Cour des comptes



- Ahmed Hafi, président du Tribunal immobilier



- Tarek Chkioua, procureur général de la république près la Cour de cassation



TUNIS/MONTRÉAL
CET ÉTÉ, TUNISAIR LANCE UNE TROISIÈME FRÉQUENCE
VERS MONTRÉAL

**TOUS
LES
LUNDIS**

**DU 26 JUIN
AU 18
SEPTEMBRE
2017**

À partir du 26 juin jusqu'au 18 septembre 2017,
TUNISAIR opérera avec trois vols par semaine au départ
de Tunis vers Montréal tous les lundis, mercredis et samedis.



CHERY
ARRIZO 5

LA TECHNOLOGIE ET L'ÉLÉGANCE
D'UNE BERLINE À 41 900^{DT}

#POSSIBLE



3 ANS DE
GARANTIE
OU 100.000 KM

f CheryTunisie

Tél. : 31 390 290
Z.I Borj Ghorbel Ben Arous



- **Imed Derouiche**, procureur général de la République, directeur des services judiciaires



- **Fredj Kchaou**, commissaire général du gouvernement près la Cour des comptes

Présidence du gouvernement

- **Imene Berriche épouse Mekni**, chargée de mission
- **Mohamed Hafedh Cherif**, chargé de mission
- **Walid Sfar**, chargé de mission



- **Hatem Haj Yahya**, chargé de mission

Ministère de l'Intérieur

- **Adel Ouerghi**, gouverneur de Tataouine

Ministère des Affaires étrangères

- **Abderrazek Landolsi**, chargé de mission au cabinet du ministre des Affaires étrangères

Ministère des Finances

- **Khalil Chtourou**, chef de cabinet



Economiste diplômé du cycle supérieur de l'ENA, de l'Ecole nationale des douanes (Paris) et de l'IIAP de Paris. Ancien directeur général des Avantages financiers et fiscaux (2012) puis chargé de mission au cabinet du ministre des Finances (2013-2017).

- **Zouhair Ouakaa**, directeur général de la Banque tuniso-libyenne (BTL)

Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale

- **Khalil Laabidi**, président de l'Instance tunisienne de l'investissement (ITI)

Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

- **Mohamed Moez Belhassine**, P.D.G. de la Société des loisirs touristiques (SLT)

Ministère de la Santé

- **Walid Cheriaa**, P.D.G. de la Société des industries pharmaceutiques de Tunisie (Siphat)

Tunisair

Nouveaux représentants à l'étranger

- Hamza Louati, représentant général en France
- Karim Daoud, représentant général en Suisse
- Moez Ben Rejeb, représentant général en Espagne
- Amal Ben Ammar Bourguiba, représentante à Marseille



- Charfeddine Besaidi, représentant à Toulouse
- Fayçal Ayari, représentant à Conakry
- Karim Jaffel, représentant à Beyrouth
- Riadh Farhat, représentant à Khartoum
- Sami Attar, représentant à Belgrade
- Rached Braiza, représentant à Cotonou

Parentin (concessionnaire de Caterpillar, John Deere et Atlas Copco)

- Ridha Ben Mosbah, président du conseil d'administration



Election

Organisation internationale du travail (OIT)

- Khalil Ghariani, membre du conseil d'administration



Destinction

Mbarka Brahma lauréate du Prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe 2016

Mbarka Brahma, la veuve du martyr de la nation Haj Mohamed Brahma et députée (Al Jabha) à l'ARP, a remporté, avec Giuseppina Nicolini en colauréates, le Prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe 2016. Une haute distinction qui leur est décernée en reconnaissance de leur contribution pour la promotion des droits de l'Homme, la démocratie pluraliste et la solidarité nord-sud.

Le rôle de Mbarka Brahma dans la défense des droits des femmes et la promotion de la paix, deux aspects décisifs pour la transition démocratique en Tunisie, est largement reconnu. Mbarka Brahma est fondatrice du Centre Brahma pour la paix et la solidarité et présidente du parti Courant populaire.



PRENEZ DE LA HAUTEUR PASSEZ AUX CROSSOVER.



SOTUDIS
Chemin de réussite

TUNIS
Route de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél.: (+216) 71 425 355
Fax: (+216) 71 425 253

SFAX
Route de Gabès, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél.: (+216) 74 281 000
Fax: (+216) 74 281 020

SOUSSE
Route de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél.: (+216) 73 343 333
Fax: (+216) 73 343 233

GABES
Route de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès
Tél.: (+216) 75 278 616
Fax: (+216) 75 274 151

Epargne **الخير**

Le meilleur des cadeaux

L'ATB félicite les élèves et les étudiants qui ont réussi dans les divers examens et leur souhaite encore plus de succès.



www.atb.tn
ATB TUNISIE

FCM



Des professionnels
pour vous.

سبب الخير...
تلقب الخير بزائد.



Le Pr Yadh Ben Achour fait docteur honoris causa par l'Université de Genève

L'Université de Genève a décerné au Pr Yadh Ben Achour le titre de docteur honoris causa, en «*hommage à une carrière exemplaire et au courage dont elle est imprégnée.*» C'est aussi, en « reconnaissance d'un double engagement politique et académique au bénéfice de (son) pays mais également de la communauté internationale ». Cette prestigieuse distinction est attribuée à d'éminentes figures dont notamment, lors des années précédentes, Kofi Annan, Desmond Tutu, Elie Wiesel et Michel Serres.

La remise du titre aura lieu le 13 octobre prochain à Genève lors d'une cérémonie qui sera organisée, sous la présidence du Recteur Yves Flückiger, à la faveur de la célébration du Dies Academicus, journée exceptionnelle empreinte des qualités fondamentales de l'Université, que sont les valeurs humanistes, l'excellence scientifique et l'esprit international. 

Décès

- **Mohamed Fadhel Khelil**
Ancien ministre des Affaires sociales, ancien ambassadeur de Tunisie à Damas, Vienne et Alger et ancien P.D.G. de la Compagnie des phosphates de Gafsa
- **Ali Hedda**
Ancien ambassadeur à Dakar et Washington et ancien P.D.G. de l'Apii
- **Mohamed Rafed Hassen**
Ancien ministre plénipotentiaire
- **Béchir Yaïche**
Fondateur de la Société d'arts graphiques, d'édition et de presse (Sagep)
- **Ali Abdennadher**
Ancien chef de cabinet du ministre de l'Équipement
- **Latifa Hachicha**
Ancienne directrice de rédaction de l'agence TAP



- **Tarek Baouab**
Ancien attaché de presse au ministère de la Culture
- **Hmaïda Sellam**
Ancienne gloire du CSS
- **Ahmed Karoui**
Ancien président du Club Athlétique Bizertin
- **Pr Najet Belhadj Brik**
Chef du service de gastroentérologie à l'hôpital Mongi-Slim, La Marsa
- **Dr Mondher El Guerchi**
Médecin généraliste
- **Dr Salma Idriss Kanoun**
Endocrinologue
- **Dr Mohamed Karim Mbarek**
Pneumologue, médecin de santé publique
- **Taoufik Belhad**
Ancien directeur général de la Banque centrale
- **Larbi Ben Larbi**
Ancien militant d'Al-Massar
- **Moncef Bouzgarrou**
Ancien directeur général d'entreprises publiques

Quel avenir après la révolution dans un monde perturbé ?

Le contexte géopolitique actuel perturbé et instable est le théâtre de changements profonds annonciateurs d'une nouvelle ère comparable à celle provoquée par la révolution industrielle au XIXe siècle. Les changements sont certes d'ordre scientifique et technologique mais ils concernent aussi le transfert du centre de gravité économique du monde de l'ouest vers l'est, du fait de l'énorme et rapide croissance qu'a connue la Chine. Ce pays a tiré le meilleur profit de la globalisation en attirant vers lui les investissements directs étrangers accompagnés des technologies avancées. En signant les accords de libre-échange avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Chine a pu envahir les marchés du monde avec des produits dont les prix défient toute concurrence. Le succès de ce pays a stimulé une confiance dans les bienfaits de la globalisation économique du fait de l'abaissement des barrières douanières et la libéralisation du commerce international, ce qui ouvre de larges perspectives et crée des opportunités infinies pour les pays en développement qui s'inscrivent dans ce courant.

Même s'il y a une part de vérité dans cette appréciation, il faut reconnaître que la concurrence économique au niveau de la planète se fait à armes inégales. C'est une concurrence entre des économies développées qui se distinguent par des produits et des services à haute valeur ajoutée, s'appuyant sur des technologies très avancées, des capacités et des techniques de gestion sophistiquées aussi bien en ce qui concerne l'organisation, les processus de production que, surtout, la commercialisation. Si l'intégration dans une économie globalisée offre des opportunités, elle expose également au danger d'expansion des crises comme cela a été le cas lors de la crise des subprimes en 2008 lorsque les bourses se sont effondrées dans plusieurs pays de l'ouest comme de l'est. Parmi les retombées de cette crise, on note la révélation de l'absence flagrante d'une bonne gouvernance équitable du phénomène de la globalisation.

Parmi les principes d'une bonne gouvernance, il y a ceux de la participation des concernés à la prise de décision, la transparence de la gestion des affaires publiques et la redevabilité. Mais quid de la capacité du système mondial à demander des comptes ? Demander des comptes à ceux qui sont à l'origine de la crise ? Quelle redevabilité exiger d'institutions financières qui ont joué dans le passé et continuent à jouer un rôle dans l'orientation des politiques des Etats, particulièrement ceux qui sont pauvres, vers l'endettement pour investir dans des projets gigantesques qui dépassent leurs capacités de remboursement ? De tels projets sont souvent et avant tout des opportunités de gain offertes aux grandes entreprises et aux multinationales nonobstant les bénéfices que peuvent en retirer les populations des pays endettés. Dans son livre *Confessions of An Economic Hit Man*, l'Américain John Perkins a dénoncé de telles pratiques. En tant qu'employé d'une compagnie de conseil, il a servi comme intermédiaire chargé de convaincre les gouvernements d'investir dans des projets grandioses. Il a publié ce livre après la seconde guerre contre l'Irak où il relate les interventions de sa compagnie dans plusieurs pays dont l'Arabie Saoudite et des pays d'Amérique latine. Il rapporte à titre d'exemple le plan qui a été présenté par les Américains à la famille saoudienne régnante dans le but de réinjecter l'argent de l'exploitation du pétrole dans l'économie américaine à travers la réalisation de projets d'infrastructure, voire la construction de villes entières par des entreprises américaines. En échange, ils offrent la protection du régime, sinon les Saoudiens sont prévenus qu'ils s'exposeront au même sort que celui de l'Iranien Mossadegh quand il a osé la nationalisation des entreprises pétrolières anglaises qui opéraient dans son pays.

Quelle redevabilité exiger des Etats-Unis d'Amérique, première puissance mondiale qui, comme l'a montré Naomi Klein dans son livre *The Shock Doctrine*, provoque des chocs et des catastrophes pour favoriser des opportunités d'investissements juteux, en plus d'alimenter



Riadh Zghal

Seulement, les effets de cette oppression ne s'arrêtent pas avec le départ des dictateurs mais durent dans le temps. C'est que la vie sous la dictature étouffe la liberté d'expression et d'organisation, elle handicape la capacité des peuples à renouveler leur leadership et prive les jeunes des chances d'expérimenter les responsabilités politiques. Le propre du pouvoir dictatorial est de traverser tous les secteurs dont l'éducation et l'information. Les orientations politiques dans ces secteurs ont contribué à décourager l'initiative et la prise de risque, ce qui ralentit le flux de création d'entreprises. A cela s'ajoute l'absence d'équité dans l'application des lois qui ouvre la voie à l'expansion et à l'aggravation de la corruption. C'est alors que domine l'économie de la rente, chute la productivité et se renforce la dépendance du pays des institutions financières, des multinationales et des Etats qui protègent leurs intérêts.

les foyers de conflits dans le monde, générant des crises et des guerres comme au Vietnam et en Irak? Et peut-on demander des comptes aux pays du G7 et du G20 dont on pouvait attendre l'implémentation d'un nouveau système de gouvernance du monde ? Que peut-on attendre en l'absence d'un contre-pouvoir qui les oblige à la redevabilité ? Ils nous parlent de valeurs comme s'ils en avaient le monopole mais seuls leurs intérêts commandent leurs politiques de destruction de pays comme la Libye, l'Irak, le Yémen et la Syrie et Dieu sait quel autre pays arabe est sur leur agenda.

En revanche, n'est-ce pas la perte de valeurs dans nos pays dits du Tiers Monde qui est à l'origine de leur faiblesse, ce qui a fait d'eux une proie facile pour les pays forts par leur économie, leur armement, leurs capacités institutionnelles et stratégiques ? N'est-ce pas l'absence d'éthique qui a permis à des gouvernants de garder le pouvoir durant des décennies, usant de la force pour étouffer toute contestation de leur pouvoir, usant et abusant des arrestations des opposants, des privations d'emploi et des liquidations physiques ?

Et lorsque la crise s'intensifie et qu'éclatent des révoltes spontanées ou téléguidées, arrivent au pouvoir les anciens opposants dont beaucoup ont été gardés au chaud dans des pays européens. Les nouveaux gouvernants commencent par écarter tous ceux qui ont occupé des postes de responsabilité avant la révolte quelles que soient leurs compétences et leur probité, puis placent leurs proches et ceux qui leur prêtent allégeance. La plupart de ces nouveaux gouvernants manquent d'expérience, du sens de l'Etat et de la gestion des affaires publiques. Ils sont plutôt préoccupés par une soif de vengeance et une guerre de positions entre les partis, mêlée de conflits idéologiques. Ainsi se creuse et s'aggrave une crise économique, sociale et politique dont on ne voit pas, du moins à court terme, la fin. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas parmi ceux qui ont gouverné après la révolte des nationalistes qui croient en des principes, respectent une éthique gouvernementale et œuvrent dans l'intérêt général. Mais il semble que le changement des rapports de force en leur faveur nécessite beaucoup, beaucoup de temps. ■

R.Z.

Révélation

Tataouine – El Kamour

Comment la catastrophe a été évitée

«Maintenant que ça s'est dénoué, on peut le dire : une véritable catastrophe a été évitée de justesse à Tataouine et à El Kamour», témoignent à Leaders, d'une même voix, Noureddine Taboubi, secrétaire général de l'Uggt, et Imed Hammami, ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, qui trois mois durant a conduit les négociations sur le terrain. La matrice était complexe, la flambée dévastatrice, les enjeux étaient redoutables.

Vanne de pétrole fermée à El Kamour, autres champs pétrolifères à l'arrêt et personnel évacué, route coupée, sit-in prolongé pendant près de trois mois, tension au paroxysme, un mort déploré, postes de police et de la garde nationale attaqués et la population fortement remontée investissant la rue : le blocage était total. Arrivé sur les lieux, fin avril dernier, apportant lui-même 64 mesures des plus substantielles, Youssef Chahed était hué et l'a échappé belle, tant le service d'ordre était débordé. Il suffisait d'une étincelle pour que tout s'embrace.

Avec effet de propagation dans d'autres régions. Au plus fort de la crise, et alors que beaucoup donnaient El Kamour tombé du gouvernement Chahed, un compromis a été finalement trouvé au forceps. Dans la longue nuit du 15 au 16 juin, plus qu'un accord signé, un nouveau mode opératoire de gestion de crises sociales complexes était scellé. Retour sur un cas d'école. →



Alire la liste des engagements concédés par le gouvernement, n'était-ce pas cher payé pour calmer les contestataires ? «Nullement, réfute Hammami. Ce n'est jamais assez lorsqu'il s'agit d'une région enclavée, sous-équipée, très peu servie par les régimes successifs n'offrant à sa population aucune ressource et à ses jeunes aucune perspective d'avenir.»

«Ceux qui parlent d'une "désastreuse capitulation" de l'Etat en sont à leurs frais, commente à Leaders un proche du dossier. Doter Tataouine d'un service de gynécologie et d'une maternité (13MD), ajoute-t-il, alors que plusieurs femmes sont décédées en couches, est-ce un luxe, demande-

t-il. Consentir 80 MD à un fonds de développement pour une région désertique déshéritée n'est que lui rendre justice. Créer quelque trois à quatre mille emplois d'ici trois ans, est-ce trop demander ?»

Interconnexion d'intérêts et gros bonnets ligüés

«En fait, précise Imed Hammami, nous sommes restés dans le cadre de 64 mesures annoncées par Youssef Chahed, lors de sa visite à Tataouine, le 27 avril dernier. Mais, nous y avons apporté les modulations appropriées. Aujourd'hui, c'est la Tunisie qui en sort gagnante. Vous ne pouvez pas imaginer dans quel gouffre certains voulaient nous faire sombrer et embraser la région.»



Hammami souligne l'interconnexion d'intérêts entre plusieurs parties prenantes de cette confrontation opposant la population locale, notamment des jeunes en sit-in à El Kamour, et le gouvernement. Contrebandiers, chasseurs de contrats de sous-traitance auprès des compagnies pétrolières, factions politiques, groupuscules extrémistes et takfiristes se sont ligüés, essayant de tirer profit des revendications compréhensibles des contestataires. Même si ces derniers les avaient récusés et dénoncés, ils revenaient constamment à la charge, jetant de l'huile sur le feu. Le poids des facteurs locaux obéré par les équilibres entre Arouches et délégations ne faisait que compliquer les choses. «Nous nous y sommes pris, de prime abord avec la logique de l'Etat, c'est-à-dire dialoguer avec les cadres régionaux, les députés, les partis politiques et les organisations nationales. Mais, nous nous sommes rapidement rendu compte de l'évidence d'une autre logique, celle de la réalité sur le terrain. Et c'est ce qui a été le plus payant.»

Sans hésitation, directement sur le front

Au départ, Imed Hammami n'était pas particulièrement impliqué dans ce conflit brûlant. Il était en tournée en Afrique subsaharienne avec le chef du gouvernement, début avril dernier, lorsque les premières contestations s'étaient déclenchées. D'autres membres du gouvernement y étaient alors dépêchés. Le 9 avril, une mauvaise tournure commençait à être prise. Juste après la cérémonie de commémoration de la fête des Martyrs, Youssef Chahed invita nombre de ses ministres à le rejoindre à la Kasbah pour une réunion de crise. Bien que ce soit du ressort plutôt de la ministre de l'Energie et des Mines, s'agissant de champs pétrolifères, c'est Hammami qui a été désigné pour monter au créneau. Sans la moindre hésitation, il est parti au front.

«Dès le soir même, confie-t-il, j'ai commencé à prendre des contacts utiles et cherché à comprendre les blocages, surtout que les contestataires rejetaient les autorités locales, les élus et les partis. Fort des premiers éléments recueillis, j'ai alors choisi d'y aller à titre non officiel d'envoyé spécial, mais en mission d'écoute et de compréhension. Ça sera le premier

déplacement d'une longue série jusqu'au 15 juin dernier.»

Un mode opératoire digne d'un cas d'école

«Le plus important, insiste Imed Hammami, est d'avoir abouti, à la satisfaction de toutes les parties, à un accord historique qui servira à l'avenir de référence. En entamant le traitement du conflit, le gouvernement ne disposait d'aucun modèle à suivre, ni d'enseignements tirés d'expériences précédentes. Il fallait mettre en place les concepts, la démarche et les règles de conduite à tenir. Ce capital d'expertise est précieux pour faire face à des situations similaires dans d'autres régions, si nécessaire.»

Les principes à respecter sont précis et délicats. Hammami les résume comme suit :

- Etablir un dialogue continu, franc, sincère et respectueux, qu'il ne faut jamais rompre ni entacher de la moindre pression,
- Ne guère lancer de promesses fallacieuses, difficiles à tenir,
- Se fixer une ligne de conduite très claire (avec une marge de manœuvre, si nécessaire, à prévoir), dans le cadre d'un mandat gouvernemental de leadership ;
- Montrer compréhension et intransigeance, en acceptant le possible et en écartant l'impossible,
- Anticiper à chaque séquence et agir en toute responsabilité et avec un haut sens de l'Etat,
- Rester en concertation directe avec le chef du gouvernement, les membres du gouvernement concernés, les autorités locales, les élus...
- Favoriser toutes les médiations de bonne volonté qui se proposent ou à susciter,
- Instituer un mécanisme de veille de la situation et de suivi des mesures convenues.
- Tout consigner par écrit, tout enregistrer, tout documenter.

Imed Hammami est très reconnaissant à tous ceux qui ont contribué au dénouement heureux du conflit de Tataouine et d'El Kamour. «Le chef du gouvernement m'a été d'un précieux recours. Nos concertations se faisaient en temps réel, lui à la Kasbah, entouré des ministres concernés et fort des renseignements obtenus, et moi sur le

terrain, face aux contestataires. Je lui rendais compte en toute sincérité de la situation et je bénéficiais de ses orientations et recommandations. Cela a facilité ma mission.»

Taboubi, déterminant

La médiation du secrétaire général de l'Uggt, Noureddine Taboubi, était très importante, tient à souligner Imed Hammami. La centrale syndicale, vénérable institution nationale nobélisée, jouit de l'estime de tous. Son secrétaire général, bien respecté, s'est dévoué en médiateur et en garant. Il a pleinement accompli sa mission. Rompu aux longues et pénibles négociations, doté d'un sens inouï du compromis, investi d'une sagesse patriotique, Taboubi savait déminer le terrain et conduire tout le monde vers l'entente et la concorde. Son intervention est venue au moment opportun. Bien préparée en toute concertation, elle a été décisive.

Ghannouchi, encourageant

Ennahdha et son leader lui ont-ils été d'une contribution utile ? «Oui, Cheikh Rached Ghannouchi prenait des contacts, cherchait des solutions, poussait au compromis. Quitte à m'appeler aux aurores, sinon tard dans la soirée, il me prodiguait ses conseils et ses encouragements. Je ne pouvais espérer mieux, mes deux chefs, de gouvernement et de parti, étaient à mes côtés. En fusion totale au sein du gouvernement d'union nationale, j'agis toujours dans l'intérêt supérieur de la nation.»

Manuel de procédure

Un nouveau mode de management des conflits sociaux élargis et de la contestation populaire multifactorielle se profile à l'horizon. Tataouine et El Kamour auront servi d'expérimentation en direct et à ciel ouvert. Nous n'en sommes qu'à quelques bribes de récits épars, ni documentés, ni recoupés, encore moins analysés et conceptualisés. Il serait alors hautement utile de livrer ces matériaux précieux aux analystes idoines. L'objectif est double : restituer les détails de ce grand conflit, en tirer des enseignements et un manuel de procédure. **T.H.**

Imed Hammami

Une icône d'Ennahdha 2.0

“ Béni Khalled, sa ville natale, écrin de verdure et d'agrumes au cœur du Cap Bon, est son royaume. Beni Khair, en bord de mer tout près de Nabeul, où il a vécu jusqu'à l'âge de 18 ans, est le lieu de ses agréables premiers souvenirs. Des deux, il hérite valeurs, douceur et pondération. Imed Hammami, ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, fait souvent oublier qu'il est hissé au gouvernement par son parti, Ennahdha, où il occupe une position discrètement proéminente. Au sein de l'équipe de Youssef Chahed, c'est celui qui, de tous les ministres partisans, joue le plus collectif et incarne le mieux le gouvernement d'union nationale. Son implication totale dans la récente affaire de Tataouine et sa précieuse contribution à l'accord signé avec les protestataires en offrent un bel exemple. → ”

A 54 ans, cet ingénieur électromécanicien, diplômé de l'Enit, passé par la case prison pendant deux ans et assujéti au contrôle administratif avec privation de passeport durant dix ans, est celui qui, autour de Rached Ghannouchi, oeuvre pour un renouveau d'Ennahdha. Il croit fermement en la nécessité d'une réconciliation totale avec l'Etat et d'une concorde avec les principaux partis politiques, à commencer par Nidaa. Son credo pour Ennahdha est de se convertir d'un mouvement de résistance à un parti de gouvernement sur la base de nouveaux enjeux en apportant les solutions indispensables pour le pays et pour le peuple. Une vision qui le met en opposition avec ceux qui rejettent l'ouverture et l'entente et prônent le raidissement en s'enfermant dans les fondements religieux rigides. Les clivages sont profonds. Hammami a fait son choix : l'union nationale, dans la modernité et la démocratie.

Quatrième d'une fratrie de cinq enfants (deux garçons et trois filles), un père agent de la Société régionale de transport de Nabeul, il a été élevé dans une famille réservée et pieuse qui fait de la bonne conduite et du savoir une

règle absolue. Son engagement au sein du mouvement islamique date de ses années lycée, surtout au lycée technique de Grombalia. Cet établissement au carrefour routier était le point de convergence d'élèves venant de divers horizons et d'une effervescence islamiste. Riadh Bettaieb, futur ministre de l'Investissement et de la Coopération internationale dans le gouvernement Hamadi Jebali, venu de Menzel Temime, y avait laissé ses marques militantes.

Bac en poche, le premier grand tournant pour Imed Hammami sera son admission en 1983 à l'Enit. Le campus universitaire qu'il fréquentait et le foyer de Ras Tabia où il résidait étaient alors le terrain d'après luttes entre factions de divers bords. La confrontation entre islamistes sous la bannière de l'Ugte et la gauche, sous multi-enseigne, entre Poct et autres Uget. Les islamistes étaient conduits par des irréductibles : Abdelkérîm Harouni, Ridha Saidi, Ridha Bettaieb... Lotfi Zitoun y fera un court passage. Nouredine Bhiri et Cheikh Mourou avaient laissé une image d'icône à la faculté de Droit. Abdellatif El Mekki et Nejmeddine Hamrouni oeuvraient à partir de la faculté de Médecine, et Abdelhamid Jelassi, de l'Ecole nationale →



→ des ingénieurs de Gabès. Quant à Imed Hammami, il faisait sa percée à l'Enit, à l'Ugte et dans sa région...

Son militantisme ne l'empêchera pas de réussir ses études. C'est ainsi qu'il obtiendra en juin 1989 son diplôme d'ingénieur des travaux de l'Etat en électromécanique. Sur la même lancée, il s'inscrira à un DEA en mathématiques appliquées au Campus et à un DESS en gestion à l'ISG et commencera ses études. Les affrontements de 1991 entre islamistes et le régime de Ben Ali mettront rapidement fin à cette ambition. Pris dans un coup de filet général, Imed Hammami ne sera pas cependant identifié comme un dirigeant de premier plan au sein du Mouvement de la tendance islamique. Cela l'épargnera d'une lourde peine : deux ans de prison qu'il purgera avec patience et autant de contrôle administratif (se prolongeant à dix ans). Remis en liberté, il s'établira à Beni Khalled et se mettra à la recherche de travail dans la région. La chance lui sourit avec une première embauche chez Schlumberger avant d'évoluer au sein d'autres multinationales, firmes étrangères et entreprises tunisiennes. Concentré sur son travail, il se spécialisera dans la sécurité industrielle, la maintenance, la qualité et la mise à niveau industrielle et managériale. Un seul handicap : privé de passeport, il ne pouvait bénéficier de perfectionnement à l'étranger, devant se contenter de tirer le maximum du savoir-faire des experts étrangers invités par ses employeurs en Tunisie. Confirmé dans ses qualifications, Hammami fondera son propre cabinet de consulting et apportera ses prestations à des hôtels à Hammamet, des industriels à Korba et autres clients.

L'hibernation politique connaîtra ses premiers frémissements dès 2006 avec les premières vagues de libération de dirigeants nationaux du MTI : Jebali, etc. Discrètement, les contacts reprennent, la réflexion s'engage en évaluation critique du parcours et la prospective d'avenir. Il aura fallu cependant le déclenchement de la révolution pour que la machine d'Ennahdha s'emballer de nouveau et atteigne rapidement son plein régime. Imed Hammami liquide ses contrats et ferme son cabinet, se réinstalle à



Tunis et s'investit à fond dès le printemps 2011 dans la préparation des élections de la Constituante. Investi tête de liste dans la circonscription de Nabeul 2, il remportera son siège haut la main. Sous la coupole du Bardo, les élus de l'Assemblée nationale constituante s'agitaient tous azimuts. Hammami, lui, garde son calme et sa vision claire. Alors que tous se disputaient la présidence de commissions prestigieuses et médiatisées, il avait opté dès le départ pour celle des collectivités publiques et du pouvoir local.

Dans la répartition des commissions entre les composantes de la Troïka, elle revenait à Ennahdha, mais personne ne s'en enthousiasmait tant elle était jugée « ringarde ». D'ailleurs, pendant très longtemps, ses travaux n'étaient guère suivis par les journalistes qui ne réalisaient pas alors ses enjeux futurs. Tous en seront édifiés à la lecture du chapitre VII de la Constitution qui instituera les fondements de la nouvelle démocratie locale. Hammami y aura largement contribué en inspiration, comme en arbitrage et consensus. Au sein d'Ennahdha, c'est un autre combat qui se livrait féroce à huis clos. La loi sur l'immunisation de la révolution, la démission du gouvernement Ali Laarayedh, la feuille de route, l'article VI de la Constitution, la

relation avec le CPR, puis Nidaa ne faisaient qu'attiser les passions. « Deux ailes que ces questions cruciales ne faisaient que s'écarter davantage », commentera Hammami. Le Xe Congrès (mai 2016) fera sauter les tabous. Ni faucons, ni colombes, mais mouvement islamique rigide, traditionaliste, à comportement rebelle et revendicatif, face à un parti civil, dans l'air du temps, moderniste, positif, constructif et ouvert. Nombre de ses camarades de lutte de longue date, du secondaire à l'Université, s'étaient cramponnés au passé, alors que d'autres militants moins connus et plus jeunes ont misé sur l'avenir et c'est d'eux qu'Imed Hammami se sentira le plus proche.

Tunisification d'Ennahdha, enrichissement de l'expérience tunisienne collective, rapprochement stratégique avec Nidaa, concepts novateurs et solutions appropriés pour les problèmes du pays et pari sur les programmes et non les personnes : Hammami se trouve en phase avec Rached Ghannouchi, de jeunes quadras et nombre d'adhérents.

Youssef Chahed connaissait de loin Imed Hammami. Il ne commencera à s'intéresser à lui que lorsqu'il a été nommé ministre du Développement local dans le gouvernement d'Habib Essid (janvier 2016) et se mettra à



décortiquer le chapitre VII de la Constitution. Froid, réservé, Hammami ne cherchera pas particulièrement à « vendre » son œuvre, mais lui fera bonne impression. Une fois chargé de former son gouvernement, en août 2016, Chahed était ravi de voir le chef de file d'Ennahdha, lors des consultations y afférentes, avancer le nom de Hammami parmi les préposés pour un poste ministériel. En fait, ce n'est pas la première fois que son nom circule avec insistance sous la Troïka, mais surtout pour les deux gouvernements Essid, avec la bénédiction du « Cheikh ». Abdelhamid Jelassi, alors chargé des négociations, avait-il insisté fermement ? Toujours est-il que c'est Zied Ladhari qui fera aboutir sa candidature. Quant au choix du ministre, exigeant de garder les mains libres sur les affectations, c'est Youssef Chahed qui en décidera et ce sera la Formation professionnelle et l'Emploi.

Dans la même foulée, Saida Ounissi, figure de proue des jeunes d'Ennahdha à l'étranger, était retenue comme secrétaire d'Etat. Le premier poste qui lui sera proposé par Chahed ne lui convenait pas. Imed Hammami se proposera de la prendre avec lui, surtout que Youssef Chahed avait prévu de consacrer un poste de secrétaire d'Etat chargé de l'emploi et de l'initiative privée. La fusion sera totale.

Comme celle avec Youssef Chahed qui découvrira chaque jour davantage la compétence et la loyauté d'Imed Hammami. El-Kamour sera son index de performance politique. **L**

T.H.

Premières satisfactions, mais il reste beaucoup à faire

Lorsqu'on demande à Imed Hammami de quoi peut-il être le plus fier de ses premiers neuf mois à la tête du ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi, il répond sans hésitation : « *Le contrat Al Karama!* » « *Le concept, explique-t-il, découle de la philosophie de la dignité et de l'efficacité : c'est un contrat de travail en bonne et due forme, non pas un stage, il profite aux employés (400 D par mois) et aux employeurs (200 D) et réalisera avec 25 000 contrats signés pas moins de 2 points*

de croissance. » Le ministre sait bien que face à plus de 650 000 chômeurs dont 240 000 diplômés, c'est une goutte dans un océan, mais il s'agit, selon lui, d'une amorce non négligeable qui s'additionne à tant d'autres actions convergentes.

Même s'il ne le dit pas à haute voix, Hammami a un autre motif de satisfaction : celui de remobiliser toutes les équipes en place sans amener avec lui un seul collaborateur venu de l'extérieur. Pour un ministre d'Ennahdha, ce doit être une exception. Loin de procéder à la moindre nomination partisane, il a réussi à composer avec la même équipe.

Rattraper le temps perdu

Au chapitre des frustrations, et outre l'épineuse problématique de l'emploi, Imed Hammami déplore l'inadéquation du cadre juridique actuel avec toutes les opportunités qui s'offrent pour l'exportation en faveur de pays subsahariens de la précieuse expérience tunisienne en matière de formation professionnelle et d'organisation de l'emploi. « *Plus d'une douzaine de pays nous sollicitent dans ce domaine, mais le ministère et ses organismes sous tutelle se trouvent liés par des textes rigides, inappropriés. C'est pourquoi ne devons repenser le système actuel et il en va de même pour la coopération technique.* »

Le ministre estime également qu'il est urgent d'entreprendre une refonte profonde du dispositif de la formation professionnelle. Ingénieur de formation, il est bien indiqué pour y procéder. « *Ce doit être une filière de choix, de fierté et de réussite, insiste-t-il, qui ouvre droit à une brillante carrière. Nous devons créer un bac professionnel, revisiter toutes les filières et tous les modules, moderniser et donner un nouveau branding, label d'excellence.* » **L**





Révélation

L'empire immobilier confisqué

500 villas, appartements et terrains

Ce qui a été vendu, ce qui reste à vendre et comment

“ Le palais de Sidi Dhrif sera-t-il retiré de la vente ? Pourquoi l'immense palais Amilcar de Sakhr El Materi n'a pas trouvé acquéreur, comme la résidence de Leïla Ben Ali à la Marina de Yasmine Hammamet ? Et qu'est-ce qui a jusque-là été vendu et comment ? Voyage entre sujets tabous, tentations de mainmise, comme jadis pour les biens beylicaux ou des étrangers, et transparence d'exécution assurée.

Si une seule vente a été réalisée depuis la confiscation en 2011 (une villa à El Menzah 9, pour 1,2 MD en 2013), 70 biens immobiliers ont été vendus au cours des 18 derniers mois à travers Gammarth Immobilière pour un total de 197 MD, dépassant de plus de 28 % en moyenne la valeur des expertises. Des conventions de gestion pour compte ont été également conclues en faveur d'une vingtaine de sociétés de promotion immobilière confisquées afin d'aider à liquider leur stock immobilier d'une valeur estimée à plus de 700 MD. Malgré toutes les difficultés rencontrées, Gammarth Immobilière s'assigne comme objectif de boucler sur la période 2017-2020 entre 35 et 40 appels d'offres par an. Cela permettra de céder pour le compte de l'Etat une moyenne de 100 à 120 biens confisqués, générant ainsi une enveloppe globale dépassant annuellement les 250 MD. Un bon démarrage, mais il faut tout accélérer, surtout que les récentes confiscations décidées feront tomber dans l'escarcelle de nouveaux lots de biens à préserver et céder.

Quelles sont la taille de cet impressionnant empire immobilier confisqué, sa composition et sa valeur ? Qui en assure la gestion et la cession ? Selon quelles procédures et avec quelles garanties ? A quels prix ? Qui sont les acquéreurs et comment peut-on accélérer les opérations en cours ? Un dossier exceptionnel que vous propose *Leaders* en exclusivité. A partir de documents de première main, l'interview du P.D.G. de Gammarth Immobilière, Ather Chaabane, et des entretiens avec des acteurs concernés, vous découvrirez les coulisses de la plus grande opération immobilière en Tunisie. → ”

En couverture



Des casse-tête chinois en cascade

Les Tunisiens ne sont pas les seuls à en être curieux, sinon directement intéressés. La question suscite l'attention à l'étranger aussi où on cherche à connaître le mode d'emploi adopté. Que sont devenus ces superbes résidences de grand luxe, villas de maître, appartements et terrains à bâtir, appartenant jadis au président déchu et à des membres de sa famille et autres personnes et récupérés par le domaine privé de l'Etat après leur confiscation en 2011 ?

Avant de dresser l'état des lieux, commençons par rappeler les fondamentaux. La confiscation a été prononcée au titre du décret-loi 2011-13 daté du 14 mars 2011 portant confiscation d'avoirs et de biens meubles et immeubles, prononcée à l'encontre de l'ancien président Ben Ali et son épouse ainsi qu'en Annexe 1, de 112 autres personnes. Il institue en outre une commission de confiscation compétente

en la matière. Quatre mois après, et au vu des problèmes d'intendance rencontrés, une commission nationale de gestion des avoirs et des fonds objet de confiscation ou de récupération en faveur de l'Etat a été créée par le décret-loi n° 2011-68 du 14 juillet 2011.

Le casse-tête chinois ne faisait que commencer. Le gouvernement de la Troïka s'est emmêlé les pinceaux, optant surtout pour un grand show d'exposition de voitures, de meubles, de bijoux et même d'habits appartenant au couple présidentiel déchu et leurs siens. De grands groupes hérités de la confiscation, comme ceux de Belhassen Trabelsi ou Sakhr El Materi, exigeaient une reprise en main immédiate. Al Karama Holding sera alors créée pour reprendre des entreprises initialement du groupe Princesse (El Materi) puis des Trabelsi. L'objectif était de les préserver et de préparer leur cession. Le chemin fut des plus difficiles. Seules des participations majoritaires à six sociétés ont été jusque-là effectuées.

S'ajoutait alors la question de l'immobilier. Un autre casse-tête chinois. Le flou absolu régnait, aucune vente réalisée et des rumeurs ne cessaient d'enfler quant au palais de Sidi Dhrif, les résidences de luxe de l'épouse du président déchu à la Marina Yasmine Hammamet, ainsi que des Trabelsi, El Materi à Hammamet, mais aussi à Sidi Bou Saïd et autres.

Le bras foncier de la commission de gestion

La formule a été trouvée en 2015 par le gouvernement Habib Essid. Elle consiste à confier la gestion de ces biens et la préparation de leur cession à une entreprise privée, moyennant une convention spéciale rémunérée. Il s'agit en l'occurrence de Gammarth Immobilière, elle-même confisquée (à Belhassen Trabelsi) et constituant le bras foncier de la Commission nationale de gestion des avoirs et fonds objet de confiscation ou de récupération.

A sa tête a été désigné un haut commis de l'Etat chevronné, Ather Chaabane. Contrôleur général des finances et ex-président de la commission départementale des marchés publics et membre de la Commission supérieure des marchés, ayant occupé auparavant de hautes fonctions au sein de ministères et organismes publics, il a su s'entourer d'une bonne équipe (60 personnes au total) formée aux quatre quarts de cadres qualifiés dans les domaines foncier, juridique, technique et commercial.

En top VIP

Les résidences de luxe (au nombre de 13) sont celles qui focalisent le plus l'attention des Tunisiens. Si la résidence de Sidi Dhrif n'est pas mise en vente, toutes les 13 autres en question sont à la recherche d'acquéreurs. Elles ne sont pas faciles à écouler en raison du prix élevé justifié par l'emplacement, la superficie, la nature du bâti et les sommes

additionnelles nécessaires pour l'achèvement de leurs travaux. Par cinq fois, l'appel d'offres relatif au palais Amilcar de Sakhr El Matri à Sidi Bou Saïd a été déclaré infructueux. Il est vrai qu'elle s'étale sur une superficie totale de 7 500 m², sur un terrain de 13 000 m² en front de mer. Diverses estimations la valorisent à plus de 50 millions de dinars. Une petite villa construite en annexe a été adjugée au prix de 6,5 millions de dinars. Il en est de même pour la résidence meublée de Marina 44 à Yasmine Hammamet, qui appartenait à Leïla Ben Ali, restée à ce jour sans acquéreur.

Quant à la résidence de Belhassen Trabelsi à Sidi Bou Saïd, elle a tapé dans l'œil d'une femme d'affaires tunisienne qui l'a acquise au prix de 20,3 millions de dinars. Dans cette même catégorie luxueuse, on trouve également des résidences à la Baie des Anges (El Kantaoui), Utique et Hammamet →



• Ather Chaabane



Un parc impressionnant

L'immense patrimoine immobilier pris en charge comprend pas moins de 500 titres répartis entre résidences de luxe, villas, terrains à vocation multiple et immeubles et appartements. Il s'agit de :

| | | |
|----------------------|---|-----|
| • Résidences de luxe | : | 13 |
| • Villas | : | 110 |
| • Terrains à bâtir | : | 228 |
| • Immeubles | : | 8 |
| • Appartements | : | 141 |

Ces biens se situent essentiellement dans trois grandes zones :

- Tunis Banlieue Nord : 180 biens à Gammarth, La Marsa, Sidi Bou Saïd, Carthage, les Berges du Lac...
- Cap Bon : 60 biens à Hammamet, Nabeul,
- Le Sahel : 200 biens à Hammam Sousse, Sahloul, Chât Mariem, Monastir et Mahdia

Un travail de titan devait alors commencer pour, d'une part, assurer la préservation de ces biens et, de l'autre, engager leur cession sur appel d'offres. Tout un parcours du combattant pour reconstituer le dossier complet de chaque bien, annoncer sa mise en vente et réussir à décrocher les meilleures offres possibles à un prix supérieur au prix plancher de l'expertise gardé sous scellés.



→ Quid des villas ?

Les 110 villas confisquées sont d'inégale valeur. Il s'agit pour la plupart d'entre elles de résidences de gamme supérieure, voire moyenne. Au-dessus du lot, émergent cependant une vingtaine de villas haut de gamme. La première villa cédée (en 2012), totalisant une superficie couverte de 600 m², et située à El Menzah 9, a été vendue au prix de 1,2 million de dinars.

Et les appartements ?

Il y a de tout parmi ces 8 immeubles et 141 appartements. À l'exception de quelques unités de grand standing au Lac ou dans des banlieues huppées, la quasi-totalité des autres sont de moyenne gamme, avec différentes surfaces. À lui seul, un proche parent de Ben Ali détenait pas moins de 42 clés, s'agissant principalement de studios et petits appartements situés au Sahel (Mahdia, Sousse et Monastir), loués à des étudiants et des fonctionnaires.

Le gros lot des terrains à bâtir

Avec les résidences de grand luxe, on trouve également de véritables bijoux de la couronne sous forme de lots de terrains à bâtir situés dans des endroits de choix. →

Comment procède Gammarth Immobilière

Gammarth Immobilière est chargée, à travers une convention de gestion pour le compte de l'Etat (moyennant une commission de 3% sur le produit des ventes), d'une mission qui s'articule autour de deux axes, à savoir :

- L'entretien, la maintenance et le gardiennage des biens confisqués par l'Etat au fur et à mesure des décisions judiciaires de levées partielles de séquestre ainsi que la réparation des effets de dégradation et de vandalisme que ces biens ont subis depuis 2011. Pour cette mission, G.I. s'appuie sur des sociétés spécialisées qui affectent, actuellement, pas moins de 200 agents, opérant jour et nuit, en 365 jours ;
- La mise en vente de tous les biens meubles et immeubles propriété de l'Etat et des sociétés confisquées, selon des procédures rigoureuses,

sur la base d'appels d'offres. D'où l'importance de la préparation des dossiers juridiques et techniques relatifs à ces biens, sachant que la majorité était dans des situations urbanistiques et foncières irrégulières lors de leur confiscation.

Son intervention commence dès qu'un bien immobilier confisqué lui est confié pour gestion et mise en vente. Elle n'intervient nullement en amont. Les biens peuvent être vacants ou occupés par des locataires ou des copropriétaires (non concernés par la confiscation). Toute vente obéit à une procédure précise et ne sera définitive qu'après la signature du ministre des Finances et le visa du chef du gouvernement. En parallèle, G.I. lance deux procédures. La première consiste en l'estimation de la valeur de chaque bien, par les services compétents du Domaine de l'Etat ou ordonnée par le tribunal compétent à

travers trois experts judiciaires. Cette évaluation permettra de fixer le prix de référence qui sera gardé en toute confidentialité et constituera le prix plancher en dessous duquel aucune vente ne sera conclue. La deuxième série de procédures concerne la préparation des dossiers d'appels d'offres et la mise en vente de ces biens conformément aux stipulations du décret-loi 2011-68, du manuel des procédures de cession des biens confisqués approuvé par le ministre des Finances et du cahier des charges type préparé en respect des principes de la concurrence, de l'égalité des chances et de la transparence.

Tout un travail juridique, technique et commercial est alors nécessaire pour reconstituer le dossier juridique du bien à céder, régler les problèmes de séquestre, d'endettement bancaire et d'hypothèque, de privilège du Trésor public, d'indivision ou de copropriété, d'autorisations et autres. La mise en vente passe obligatoirement par des appels d'offres ouverts au public. G.I. consacre un budget

important pour le marketing et la publication des avis d'appels d'offres (jusqu'à 40 à 50 insertions au total dans divers médias, y compris, si nécessaire, étrangers, notamment des magazines et sites internationaux spécialisés dans l'immobilier, pour chaque AO). Aussi, les ambassades et consulats de Tunisie à l'étranger sont-ils mis à contribution.

Ces appels d'offres sont suivis par des ouvertures de plis en séance publique au siège social de G.I. et en présence d'huissiers-notaires et de soumissionnaires ou leurs représentants.

Le seul référentiel pour décider de la vente ou non de ces biens par la Commission nationale de gestion présidée par le ministre des Finances avant approbation par le chef du gouvernement est toujours la concurrence et la valeur de l'expertise confidentielle de chaque bien élaborée par les services compétents du domaine de l'Etat ou ordonnée par le tribunal compétent. ■

En couverture

→ Les 228 terrains confisqués ne sont pas tous exceptionnels, pouvant générer une valeur très élevée, mais certains lots sont précieux. Surtout ceux se trouvant à proximité de la marina de Gammarth et dans d'autres sites de choix en banlieue nord et aux environs immédiats de la capitale. Cet important stock de terrains et immeubles enregistrés aux actifs des sociétés de promotion immobilière confisquées affiche une valeur estimative dépassant les 700 MD. Y figurent les terrains ayant appartenu aux sociétés de promotion immobilières «Les Hirondelles», «Sicile Immobilière», «Dunes de Gammarth», «Le Marchand immobilier» appartenant à l'ancien groupe Sakhr El Matri et les sociétés «Loft Immobilière», «Coréal» et «Texim» appartenant à la famille Trabelsi.

L'analyse des dossiers a laissé apparaître que pour les 68 sociétés confisquées, nombre de ces terrains avaient été acquis par des sociétés de promotion immobilière qui étaient de véritables coquilles vides, sans personnel, ne présentant à leur dossier que l'autorisation d'acquisition, parfois même sans existence juridique effective. Les transactions se déroulaient dans des conditions opaques et avaient été assorties de changement de vocation. Les lots jusque-là mis en vente ont suscité l'engouement de particuliers et surtout de promoteurs immobiliers. Les prix ont atteint jusqu'à 4 mille dinars le m² au Lac ou tout près de la Banque Zitouna, pour culminer à 6 300 D le m² pour le terrain devant le Ritz, en front de mer au Lac 2, inscrit au nom du fils de Ben Ali.

Qui sont les acquéreurs ?

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il y a un engouement croissant pour l'acquisition des biens confisqués mis en vente. Si les Tunisiens avaient été au départ réticents pour diverses raisons psychologiques, juridiques et financières, ils ont fini par s'y mettre au vu des premières transactions conclues. Ne faisant pas beaucoup confiance au processus de confiscation, et craignant d'y perdre leur argent, ils ont été édifiés en voyant les premiers heureux acquéreurs



disposer d'un titre de propriété dûment enregistré à la Conservation foncière. Les crédits de financement accordés par les banques – à commencer par la Banque de l'Habitat – les ont également fortement encouragés. Indicateurs significatifs, jusque-là pour la première quinzaine d'appels d'offres lancés, 810 personnes ont procédé au retrait des cahiers des charges. Parmi eux, 545 ont soumissionné sous pli fermé.

Tenu par le secret professionnel, Ather Chaabane, P.D.G. de Gammarth Immobilière, s'abstient de révéler l'identité. «*Tout est publié sur notre site web, la dénomination du bien, sa nature et le prix de sa cession. Mais pas le nom de l'acquéreur. Là s'arrête la transparence. L'obligation de confidentialité absolue est de rigueur*», dirait-il à *Leaders*. Rien ne l'empêche cependant de nous retracer le profil-type de l'acquéreur.

«*Il y a de tout, selon la catégorie des biens et leur valeur, nous répond-il. Pour le haut de gamme, on trouve des gens fortunés parmi les propriétaires terriens, chefs d'entreprise, médecins et autres professions libérales. Pour les appartements, il s'agit de bourses moyennes entre fonctionnaires, salariés du secteur privé et patrons de PME, professions libérales et autres. Quant aux terrains à bâtir, c'est essentiellement des promoteurs immobiliers.*» Et le financement ? «*En partie sur des fonds propres, et le reste, souvent important, grâce à des crédits bancaires*», indique Ather Chaabane. Le paiement, ajoute-t-il, censé être immédiat, est en fait échelonné, selon l'avancement de la procédure. Pour la promesse de vente, une première avance de 10% du montant est exigée, le temps que les différentes formalités soient accomplies de part et d'autre. ■

A quels prix ?

Si la procédure de base est de respecter en tant que prix plancher la valeur d'expertise prononcée par les services du Domaine de l'Etat ou trois experts désignés par la justice, l'objectif est d'obtenir des offres encore plus avantageuses. La procédure appliquée d'appel d'offres sous pli fermé, sans mise à prix initiale, garantit cette équité en toute transparence mais freine certains acquéreurs potentiels. Malgré quelques réticences, le prix des ventes conclues jusque-là a dépassé de plus de 28 % en moyenne la valeur des expertises. Le prix moyen de cession variait de 3 000 à 5 000 dinars/m² pour les immeubles et terrains à usage d'habitation individuelle à Tunis Banlieue Nord.

Ce prix a atteint les 6 300 dinars/m² pour les terrains à usage collectif situés aux Berges du Lac.

Les prix de cession au Cap Bon et au Sahel sont de l'ordre de 1 200 à 2 200 dinars/m². ■



Les vacances de vos rêves, tout près de vous

Commencer la journée face à la mer, se promener au cœur de jardins luxuriants, redécouvrir la gastronomie locale ou savourer de délicieux plats internationaux : voici quelques-uns des plaisirs qu'offrent nos hôtels. De plus, détente et distractions sont garanties grâce au programme complet d'activités conçu pour que vous passiez des vacances de rêve, en famille ou en couple.

IBEROSTAR
Royal El Mansour
& Thalasso *****
Mahdia



IBEROSTAR
Diar El Andalous *****
Sousse



IBEROSTAR
Averroes *****
Hammanet



IBEROSTAR
Mehari Djerba ****
Djerba



iberostar.com - contactez votre agence de voyages

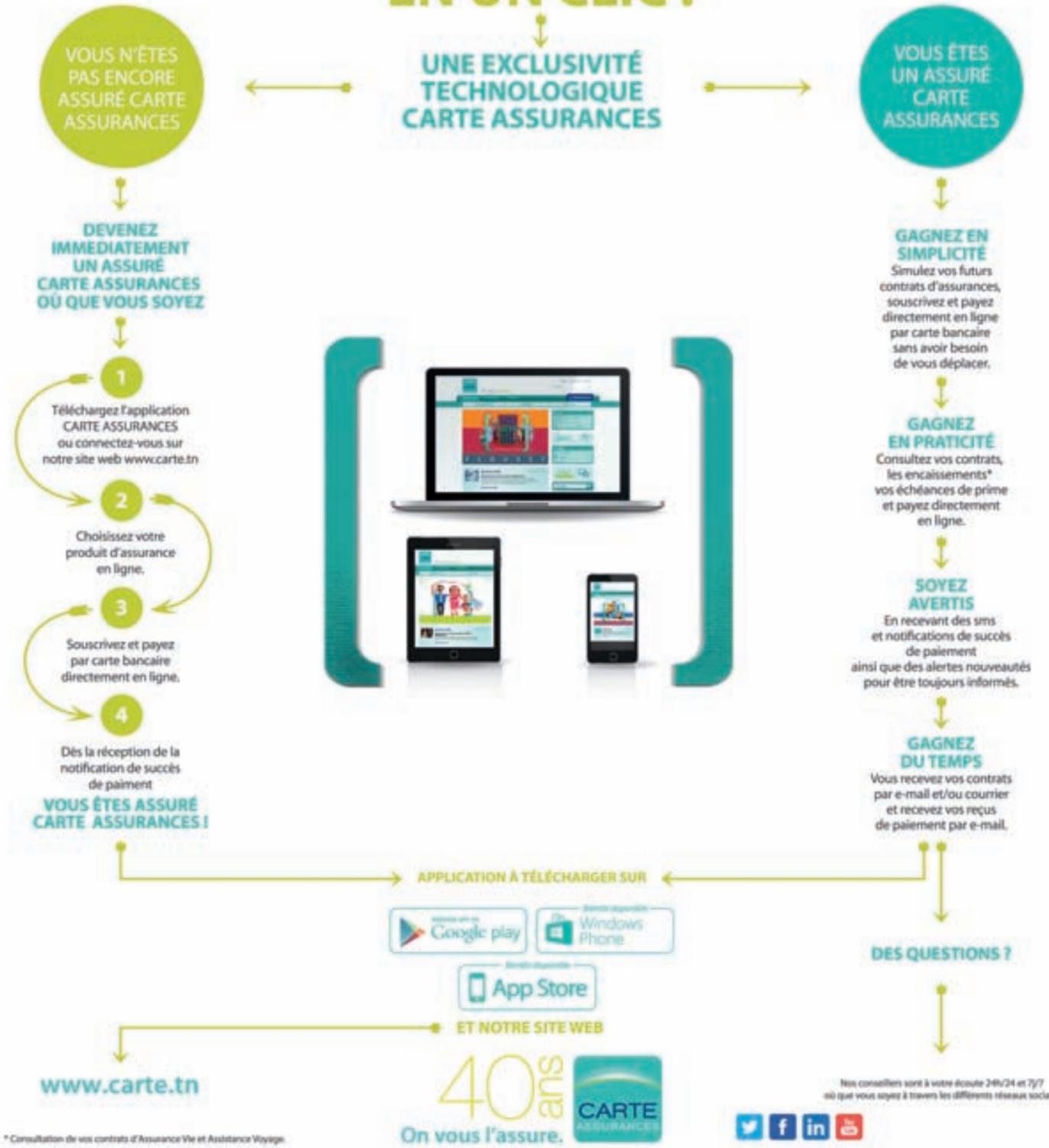


IBEROSTAR
HOTELS & RESORTS

Le plaisir d'être une star

NOUVEAU MODE DE SOUSCRIPTION ET DE PAIEMENT EN LIGNE

DEVENEZ UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES EN UN CLIC!



Les difficultés, et le nombre important des intervenants

Le nombre de cessions finalisées et les montants significatifs récoltés dans une période relativement assez courte ne peuvent pas cacher les difficultés et obstacles rencontrés. Ather Chaabane cite particulièrement :

- La levée du séquestre qui exige en moyenne 2 ou 3 mois,
- L'endettement bancaire et les hypothèques sur les titres fonciers (plus de 50 biens immeubles confisqués sont grevés d'hypothèques bancaires inscrites dans leurs titres de propriété pour un montant global d'environ 100 MD en principal, compte non tenu des intérêts et des pénalités de retard y afférents);
- Le privilège du Trésor : la majorité des biens propriété des sociétés confisquée sont grevés de dettes en faveur des receveurs des finances inscrits dans les titres de propriété et qui ne peuvent être cédés qu'après apurement de ces dettes ;
- Les affaires en contentieux : un nombre assez important des biens confisqués fait l'objet d'affaires en justice poursuivies par les personnes ayant fait l'objet de décisions de confiscation ou par des personnes qui leur sont liées afin d'annuler ces décisions ;
- L'indivision et la copropriété : plus de 160 biens confisqués se trouvent dans l'indivision et pour environ 15 biens, les parts n'ont pas été délimitées. En outre, plusieurs biens confisqués se trouvent être liés par d'autres titres et droits ou par des parts revenant à des personnes n'ayant pas fait l'objet de confiscation. C'est ce qui

rend leur gestion et leur cession plus difficiles ;

- Le retard d'inscription des titres fonciers au nom de l'Etat (domaine privé de l'Etat) ;
- La situation exceptionnelle de certains biens à l'instar des grandes résidences de luxe et manoirs (la résidence meublée de Marina 44 à Yasmine Hammamet et le Palais «Amilcar» en cours de finition à Sidi Bou Saïd) et pour lesquels aucune participation à l'appel d'offres n'a été enregistrée malgré la publication de plus de cinq appels d'offres jusqu'à maintenant et ce à cause essentiellement de leur valeur élevée, de leur vocation et de leur emplacement ;
- Les fonds de commerce : existence d'un certain nombre de magasins et locaux commerciaux dont les fonds de commerce y afférents n'ont pas fait l'objet de confiscation ;
- La gestion des biens meubles : un certain nombre de biens immeubles confisqués réceptionnés par G.L contiennent des biens meubles qui n'ont pas fait l'objet de confiscation et que la société doit inventorier et préserver afin de les céder par la suite
- Le gardiennage et la surveillance sur tout le territoire représente une charge importante pour la société Gammarth Immobilière, vu le nombre important de biens immeubles confisqués éparpillés dans tout le territoire national, mise à part la charge de nettoyage et de rétablissement desdits biens à chaque réception effectuée auprès des services compétents».





Mabrouk Korchid

La confiscation civile s'exercera contre l'enrichissement illicite et le terrorisme

- 15 nouveaux dossiers de confiscation sous instruction
- Un projet de loi de confiscation civile
- 340 000 ha agricoles définitivement cédés à leurs propriétaires
- 100 000 familles régularisent gracieusement le foncier de leurs logements anarchiques
- Refonte des services du chef du Contentieux de l'Etat

De tous les membres du gouvernement Youssef Chahed, il occupe la position la plus élevée et le bureau le plus spacieux et le mieux meublé. Mabrouk Korchid, secrétaire d'Etat (ministre de fait) des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières, vient en effet d'étréner le bureau présidentiel au 17^e étage de la tour de l'ancien siège du RCD, en plein centre-ville. Un lieu de pouvoir par excellence sous l'ancien régime, craint et convoité, avant d'être voué aux gémonies dès le 14 Janvier. De ce mirador luxueux, aux boiseries soignées et aux meubles raffinés, il promène son regard sur la capitale. Mais, a-t-il le temps d'en jouir ? Confiscation, récupération des terres agricoles et terrains usurpés à l'Etat et autres biens squattés, régularisation de situations foncières inextricables et gestion du Contentieux de l'Etat : la tâche est titanesque. Pour cet avocat originaire de Médenine et issu de la faculté de Droit de Sousse, qui bouclera le 8 septembre prochain ses cinquante ans, la vie a toujours été pour lui sur la brèche. Avocat d'illustres figures dont Baghdadi Mahmoudi, militant politique connu pour son engagement nationaliste arabe et fondateur d'un journal (*Al Hassad*) transformé par la suite en un journal électronique, il a la robe de l'avocat et la vision du politique. De par ses fonctions, son efficacité et ses bons conseils, claironnent ses proches, Mabrouk Korchid s'est imposé dans le cercle restreint du chef du gouvernement. Du moins, à la faveur des grandes questions brûlantes ces derniers temps : Tataouine, la malversation et la récupération des biens publics. Précieuse boîte noire, il a accepté de livrer à *Leaders* des révélations exclusives. Interview. →

Les confiscations

D'autres confiscations sont en cours de blocage ?

La confiscation est prononcée par une commission indépendante présidée par un magistrat de 3e degré. Nous lui apportons notre appui en amont, pour les investigations, et en aval pour l'exécution des décisions et la gestion des biens et avoirs. La désignation des personnes pouvant faire l'objet d'une confiscation relève des attributions de cette commission.

On parle d'une deuxième liste, en rapport avec celle arrêtée en 2011...

La première liste déjà avait été fixée dans un contexte d'urgence et la deuxième devant en être issue pour liens et intérêts avérés avec des personnes figurant dans la première reste sujette à caution. Nous ne la prenons en considération que pour les cas dont une preuve irréfutable de liaison est établie et l'existence d'un danger majeur pour l'économie nationale, conformément aux standards internationaux.

Nous ne sommes pas partisans d'une application à l'aveuglette, tant nous sommes attachés à préserver la Tunisie.

Donc, pas de nouvelles confiscations en rapport avec les listes de 2011 ?

C'est du ressort de la Commission. Nous sommes à sa disposition pour lui fournir tout élément utile, comme nous l'avons fait récemment dans des affaires de malversation.

Ya-t-il de nouveaux dossiers actuellement instruits par la Commission ?

Une quinzaine de dossiers sont à l'examen. Mais, je ne saurais vous en dire plus.

Ce qui est à souligner, c'est que la Commission, bien qu'indépendante, s'inscrit en plein dans les préoccupations nationales et ne vise guère la perturbation du système.

L'enrichissement illicite ne relève pas du décret-loi de 2011 relatif à la confiscation. Que compte faire le gouvernement pour l'endiguer ?

Effectivement, nous devons combattre ce fléau, aussi nocif que la malversation. C'est pourquoi nous envisageons l'institution d'une confiscation civile, à l'instar de ce qui est pratiqué dans de nombreux pays, à commencer par la France. Dans des affaires de terrorisme, de contrebande, du grand banditisme, de malversation ou de haute trahison, une décision de confiscation est pleinement justifiée. Nous planchons actuellement sur un projet de loi dans ce sens.

Récupérer les biens publics et régulariser les cas sociaux

Où en êtes-vous dans la récupération des biens publics usurpés ?

Cette récupération est une expression patente de l'autorité de l'Etat. Pas moins de 9 000 ha de terres agricoles ont échappé au contrôle de l'Etat à partir de 2009, avec une accentuation après la révolution. Je me suis rendu moi-même fin juin à Ouslatia à la faveur de la récupération de 370 ha. En allant sur les lieux, je voulais donner à l'opinion publique un message fort, de mise en garde aux usurpateurs, d'encouragement aux autorités locales et forces de l'ordre et la détermination du gouvernement. Mais autant nous devons être fermes sur la préservation des biens publics, autant nous devons

tenir les engagements préalablement pris et régulariser les cas sociaux qui s'imposent.

Quels engagements préalables ?

Il y a 350 000 ha de terres agricoles qui avaient été attribués, dans les années 60, à des acquéreurs potentiels sur la base de promesse de vente, comme à Haj Kacem, près de Sfax. L'acte de vente n'a pas été finalisé pour des difficultés juridiques. Ce blocage est pénalisant, privant les agriculteurs de postuler à des crédits, de procéder à des développements intensifs et les laissant dans l'incertitude. Un décret vient d'être pris, et les titres de propriété ont été remis par le chef du gouvernement lors de sa récente visite dans le gouvernorat de Sfax. L'impact, rien que sur l'emploi, est significatif. A raison d'un emploi à créer pour 1 ha, nous sommes à 350 000 emplois potentiels.

Et les régularisations ?

Là aussi, l'ampleur est impressionnante. Ces régularisations bénéficieront à près d'un demi-million de Tunisiens qui occupent actuellement quelque 100 000 logements illégalement construits sur pas moins de 1 100 ha appartenant à l'Etat. Des zones anarchiques, sans viabilisation ni réseaux d'assainissement qui constituent des ceintures rouges autour de la capitale et des grandes villes. La décision du gouvernement a été à la hauteur des attentes de ces populations : régularisation à la faveur d'une cession des terrains à un prix symbolique. Le titre de propriété ouvre droit à un crédit logement et peut servir d'hypothèque pour un crédit de microentreprise. Là aussi, la portée de la décision est importante. Mais, ce n'est là que la toute première partie d'un indispensable processus de réhabilitation de ces quartiers et de mise en place de leurs équipements socioculturels et autres et afin qu'ils ne servent pas de terreau à la criminalité et à la radicalisation. →

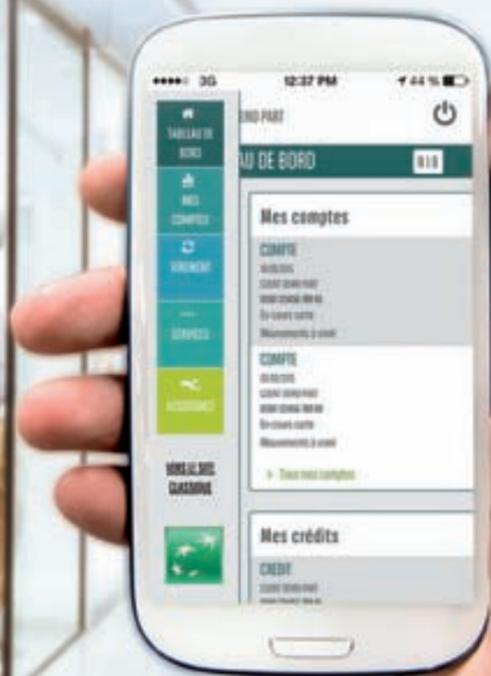
STAR ASSURANCES تأمينات

عمل علينا

خلي حياتك بين عينيك

star.com.tn

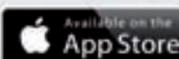
DANS UN MONDE QUI CHANGE,
OÙ QUE VOUS SOYEZ,
RESTEZ CONNECTÉS.



UBCI MOBILE

- Accès direct à vos comptes via Mobile et Tablette.
- Gratuité pour les clients détenteurs d'UBCINET.
- Téléchargez l'application sur App Store ou Google play.

www.ubci.tn | Centre de Relations Clients : 70 000 050



UBCI GROUPE BNP PARIBAS

الاتحاد البنكي لتجارة والصناعة

La banque
d'un monde
qui change

En couverture



Le chef du Contentieux de l'Etat

Jusque-là, vous n'avez pas eu la main heureuse pour la nomination d'un chef du Contentieux de l'Etat ? Le poste, resté vacant, est assumé par un intérimaire. Vous n'a pas encore trouvé l'oiseau rare ?

Ce n'est pas facile, tant l'institution est aussi délicate qu'importante. Elle l'est du même niveau de pertinence que le parquet. D'ailleurs, elle gagnerait à s'en rapprocher. De simple haut fonctionnaire chargé du dossier au sein

du ministère des Finances, au lendemain de l'indépendance, à tout un dispositif aujourd'hui, la charge devient cruciale. Elle exige une réflexion approfondie quant à sa refonte sur la base d'une nouvelle vision. C'est pourquoi il faudrait nommer à sa tête soit un haut commis de l'Etat, soit un haut magistrat, capable de conduire ce vaste chantier.

Le choix serait-il imminent ?

Disons avant la rentrée, en raison des vacances estivales et du mouvement dans le corps des magistrats. Mais, nous tâcherons de faire au plus vite, et surtout au mieux.

En attendant, n'y a-t-il pas de risque de défaillance dans des affaires en cours ?

Nullement ! L'aboutissement de la plainte déposée contre Hizb Ettahrir et le verdict de suspension d'un mois à son encontre apportent aujourd'hui la preuve de l'efficacité du dispositif. Saisi par le gouvernement, le chef du Contentieux de l'Etat engage l'action avec l'impératif d'obtenir gain de cause.

On en est loin pour ce qui est des associations en infraction avec la loi ?

C'est le grand combat à mener. Nous devons ouvrir les dossiers de malversation dans ce secteur. Si la contrebande et la corruption plombent l'économie, les pratiques illicites de certaines associations intoxiquent l'âme humaine et le tissu social. Nous devons y mettre fin. ■



Des coupures d'eau prolongées cet été : est-ce fatal ?

« Sfax, Gafsa et nombre d'autres zones avaient souffert l'été dernier de fréquentes coupures d'eau se prolongeant parfois durant plusieurs jours. Le désarroi des populations locales est total. Privées d'eau potable en pleine canicule et abandonnées à leur sort sans le moindre système supplétif, encore moins une information exacte quant à la reprise de la distribution, elles ne peuvent que se lamenter sur leur sort. Est-ce une fatalité à laquelle il va falloir se résigner encore cette année ? »

« Il est inadmissible que cela persiste et qu'on reste les bras croisés », essaye de rassurer Abdallah Rabhi, Monsieur Eau en Tunisie. Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture, chargé des Ressources



hydrauliques et de la Pêche, il révèle à *Leaders* le plan d'approvisionnement en eau potable dans les zones urbaines et rurales au cours de l'été 2017. « Nous ne pourrions pas garantir un résultat de 100%, mais nous sommes en mesure d'assurer aujourd'hui une remarquable montée en puissance dans la réduction des coupures et la réparation des systèmes d'eau défectueux, ainsi que le pompage et le transfert des eaux inter-région ».

Déficit ponctué et phénomènes aggravants

Le contexte général est pourtant fort critique. Le stock général d'eau dans les barrages accuse, début juin dernier, un déficit de -455,544 millions de m³. Les apports pour la saison actuelle n'ont été que de 944,130 millions de m³, contre 1.399,674 m³ en moyenne durant les trois années précédentes. A titre d'exemple, le barrage de Sidi Salem, le plus important du pays, n'est qu'à 195,601 millions de m³, contre une moyenne de 366 millions de m³. Les apports globaux dans les barrages sont en déficit de -1.097,730 millions de m³.

Phénomènes aggravants, retards dans les projets, tant dans leur approbation que leur exécution, et état défectueux de pas moins de 238 systèmes d'eau potable. A cela, il faudrait ajouter les infractions répétées sur les réseaux d'eau potable et l'aggravation des raccordements illégaux, et le manque de gouvernance du secteur.

Tout à la fois

« Il fallait commencer par faire face à tout cela à la fois », indique Abdallah Rabhi. Pas moins de 139 systèmes d'eau sont en cours de remise en état, appuyés par la réalisation de forages d'eau, la pose de conduites d'adduction et de distribution

en eau et le renouvellement des équipements pour un coût global estimé à 120 millions de dinars. A ce jour, 43 projets sont réalisés et entrés en exploitation, 85 projets sont en phase d'achèvement et 11 projets accusent un retard pour des raisons d'opposition des habitants. D'ores et déjà, nombre de gouvernorats ont commencé à exploiter ces nouveaux systèmes. Il s'agit notamment de Bizerte, du Kef, de Gafsa, de Médenine et de Zaghouan, et on espère achever la majorité des projets programmés avant la fin du mois de juin. »

« Il nous faut, par ailleurs, finaliser la mise en œuvre du programme d'urgence qui suppose la réalisation et le raccordement de 21 forages profonds pour un coût d'environ 8,2 millions de dinars, conjointement réalisé par la Sonede et la Direction générale du génie rural et de l'exploitation des eaux (Dggrre). Quant aux zones rurales, le nombre de systèmes d'eau fonctionnant régulièrement en 2017 a vu une nette amélioration de 12%. Il est passé à 1.310, soit 91%, contre 1.158 systèmes en 2016, soit 79%. »

Un double radar

Abdallah Rabhi garde le regard fixé sur son tableau de bord qui reste allumé en continu. D'un côté, il suit l'état d'achèvement des projets et systèmes d'eau et, de l'autre, le pompage et les transferts des eaux. « Le transfert des eaux de l'extrême Nord, nous dit-il, porte sur 270 millions de mètres cubes par an pour un coût d'énergie d'environ 28 millions de dinars. Dans les circonstances actuelles caractérisées par la baisse du stock du barrage Sidi Salem (gouvernorat de Béja) suite à deux années consécutives de sécheresse, ce programme de transfert aura pour objectif principal la satisfaction des besoins en eau potable du Grand Tunis, du Cap Bon, du Sahel et de Sfax. Entamée depuis le mois de septembre 2016, cette opération a permis jusque-là le pompage de 122 millions de m³. »

« D'autres barrages, à savoir Gamgoum, Harka, Melah et Tine et ouvrages de transfert, poursuit-il, ont été récemment construits et mis en exploitation dans le gouvernorat de Bizerte pour renforcer la capacité de transfert à partir de l'été 2017 et améliorer les réserves de transfert de 55 millions

de m³ supplémentaires par année. Quant à la construction du barrage Douimis et de ses ouvrages de transfert, elle est en cours de réalisation. Ce barrage a une capacité de stockage de 45 millions de m³, le coût du projet est estimé à 42 millions de dinars. »

Le secrétaire d'Etat Rabhi n'aime pas les fausses promesses. « Malgré tous ces efforts, nous ne pouvons pas prétendre éliminer totalement la soif pendant l'été vu que le taux de desserte est faible dans certaines régions. Mais, nous y œuvrons avec une forte détermination. »



Un réseau de 52 000 km pour 2,7 millions d'abonnés

La Sonede gère un réseau de distribution et d'adduction des eaux d'une longueur de 52 mille kilomètres, 19 stations de traitement des eaux de surface, 11 stations de traitement des eaux souterraines et 730 forages profonds.

Le nombre total d'abonnés est de 2,7 millions répartis entre les zones urbaines (2,3 millions d'abonnés) et les zones rurales (0,4 million d'abonnés).

Le nombre de familles servies par le génie rural a atteint 337 mille, dont 145 mille familles par branchement individuel.

البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

LE LEASING DE LA BANQUE DE TUNISIE

UN AUTRE REGARD SUR LE FINANCEMENT
DE VOS INVESTISSEMENTS

UNE DECISION RAPIDE

UN FINANCEMENT SOUPLE
ET PERSONNALISÉ

UN FINANCEMENT À 100%
DE VOTRE INVESTISSEMENT

BESOIN DE FINANCEMENT POUR L'ACQUISITION DE VOS VÉHICULES, OUTILS DE PRODUCTION OU LOCAUX PROFESSIONNELS ?
DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS DE FINANCEMENT SUR-MESURE QUELQUE SOIT VOTRE MÉTIER OU SECTEUR D'ACTIVITÉ

Un conseiller clientèle sera à votre écoute pour vous accompagner durant toutes les étapes du crédit à travers un réseau de plus de 120 agences.

Centre de Relation Client 81 10 12 12

www.bt.com.tn

La guerre du lobbying Comment s'en prémunir et en faire un levier utile ?



Ghazi Mabrouk

« Jamais la guerre d'influence n'a autant sévi en Tunisie que depuis 2011. Lobbying politique, économique, social et même culturel n'a épargné aucune enceinte. Qu'il s'agisse de l'Assemblée nationale constituante, ou de l'ARP, des lieux du pouvoir exécutif, Carthage, comme la Kasbah et les ministères, de la société civile, le poids des groupes de pression s'exerce sans relâche pour influencer sur les décisions. → »

Le point culminant était enregistré durant les premières années de la transition démocratique, d'abord du temps de la Haute Instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, et encore plus sous le règne de la Troïka. Yadh Ben Achour dira aujourd'hui « *ce que j'ai subi comme "approches" et tentatives d'influence durant l'année passée à la tête de l'Instance, je ne l'avais jamais vécu en 70 ans de ma vie* ». D'autres langues se délient, témoignant de l'ampleur de cette guerre ciblant élus et décisionnaires, gouvernement et partis, organisations nationales et sociétés civiles. Tous s'y livrent: sources extérieures, sous forme d'ONG pour le compte de certains pays, corporations tunisiennes, groupes économiques et organisations idéologiques et religieuses. Chacun tient à servir ses propres desseins, favoriser ses intérêts et imposer son diktat. Directement ou insidieusement. Un grand dossier qu'il convient d'ouvrir.

Pour planter le décor, et avant de donner la parole, lors de prochains numéros de *Leaders*, à des témoins de premier plan, nous avons demandé à l'un des pionniers tunisiens du lobbying, Ghazi Mabrouk, de nous esquisser une vue d'ensemble. Sa lecture, fondée sur une longue pratique à l'international et nourrie de son observation de ce qui se passe en Tunisie, est assortie d'une réflexion pertinente quant à «l'encadrement» de ce phénomène. Comment, au lieu de le subir, la Tunisie peut s'en servir comme levier pour ses propres intérêts.

«El loubbièt»

Le mot «el loubbièt», utilisé à toutes les sauces depuis le 14 janvier 2011 en Tunisie, a une

toute autre signification que celui de «lobbying» qui nous intéresse ici. Le premier a une connotation péjorative, proche de celle de «bandes organisées». Tandis que le second correspond à une véritable activité professionnelle, également appelée «Public Affairs».

On entend parler de «doubbièt» en Tunisie, en citant communément les noms de deux ou trois activistes de l'ombre, connus de tous et qui défraient la chronique en ce moment. En réalité, ces personnages gravitent autour d'une autre galaxie que celle des véritables lobbyistes de métier. Car c'est bien d'un métier qu'il s'agit.

La Tunisie a mal à son «non-lobbying», et tout particulièrement ces six dernières années, au moment où elle en a le plus besoin. La connaissance de ce domaine échappe à nos dirigeants, faute d'en avoir la maîtrise, d'en cerner les véritables contours et d'en évaluer la teneur et la portée réelle. Et nous en payons le prix aujourd'hui.

«Le lobbying post-indépendance»

Et pourtant plus d'un demi-siècle auparavant, Habib Bourguiba, visionnaire, avait développé un véritable lobbying avant l'heure. Il a été avant-gardiste en la matière. Peu de gens connaissent Cécil Hourani, ce Libanais qui avait été le directeur du Bureau arabe à New York, avant de devenir, au début de l'indépendance, le conseiller personnel de Bourguiba à Tunis. Il a constitué un relais indéniable entre Bourguiba et la plupart des réseaux d'influence occidentaux. Hooker Doolittle, le consul américain de l'époque, s'était retrouvé en situation de relais →

Nation

→ et Dag Hammarskjöld, le secrétaire général de l'ONU, en situation de défenseur de la Tunisie. L'image de la Tunisie avait été portée par sa politique étrangère et par des actions d'envergure orchestrées par Habib Bourguiba Junior aux Etats-Unis et par Hédi Mabrouk en France. Cette image de la Tunisie avait été symbolisée par des figures comme Madame Mendès-France, avec laquelle il avait été mené une politique d'influence feutrée avant date. Ce que l'on appelle maintenant le «soft power». Dans le même chapitre, Wassila Ben Ammar avait été la «missi dominici» auprès des émirs et souverains du Moyen-Orient.

Quel genre d'influence depuis 2011 ?

La rédaction des articles de la Constitution et l'établissement des projets de loi sont-ils réellement le fruit de lobbyings dans la Tunisie actuelle, à l'instar de ce qui se pratique dans des pays occidentaux ? Force est de constater la présence de groupes d'intérêt et de percevoir leur poids dans les décisions publiques. Mais il ne s'agit pas de lobbying professionnel, au sens établi du terme. En Tunisie d'aujourd'hui, il s'agirait plutôt de «frottements de plaques tectoniques» de groupes partisans, qui transcendent les procédés du lobbying prévalant, par exemple en Europe.

Donc parler de techniques d'influences en Tunisie ne serait pas objectif. Il s'agirait plus de «jeux de basses œuvres» qui ne se confondent pas avec la démocratie, dont le véritable lobbying est partie prenante.

Qui dit efficacité, dit «méthodes qui ne peuvent s'improviser». Celles qui comportent de multiples cheminements à caractère professionnel et qui doivent être le fait de spécialistes. Car l'influence est une technique.

Pour le compte de qui ?

Que ce soit dans le «one to one», où le lobbyiste intervient en personne pour une autre intuition personae. Ou que ce soit le lobbying «donnant-donnant», où on préempte l'information pour orienter la décision. Ou encore que ce soit un «cocktail de lobbying», qui mixe les



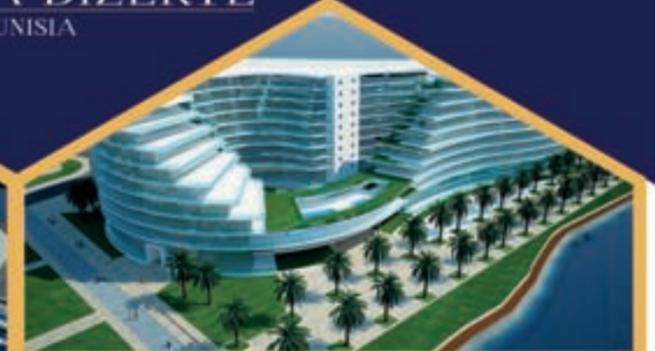
différents secteurs de proximité, le lobbying est toujours une action de spécialistes pour le compte de commanditaires identifiés. Il ne surgit jamais du néant. Le mot lobbying a souvent été escamoté par celui — plus politiquement correct de Public Affairs — mais n'ayons pas peur des mots. Un lobbyiste a sa place pleine et entière dans l'éventail des services, dans une société moderne et démocratique.

Avec quel effet ?

On commence par évaluer la décision publique dans une sorte de «forum» de consultation avec des acteurs multiples, afin d'apprécier les conditions psychologiques, médiatiques et parfois conflictuelles, et afin d'entrer dans leur logique. Il y a plusieurs types de lobbying. Il suffit d'observer le nombre et l'intensité des groupes et cabinets de lobbying →



MARINA BIZERTE
TUNISIA



300 appartements de luxe
720 places de port
AU COEUR DE LA VILLE

INVESTISSEZ DANS
UN CONCEPT UNIQUE

BIZERTE CAP 3000 S.A - Imm. chamem - Rue du Lac d'Anney - 1053 Les Berges du Lac, Tunis
Tél.: +216 71 962 122 - Mob. : +216 98 302 213 / 98 708 819 - Email : info@bizertecap3000.com

www.marinabizerte.com

fb.com/marinabizertetunisia

→ dans la capitale européenne pour être édifié. Bruxelles étant la plaque tournante, pour la partie communautaire et institutionnelle.

Une ambassade de Tunisie ad hoc auprès de l'Union européenne à Bruxelles avait été maintes fois suggérée, en vain. Elle aurait pourtant été le pivot idéal d'une plateforme de lobbying professionnel en faveur de notre pays.

L'Internet constitue un moyen qui bouleverse la fonction capitale de recherche d'informations et rénove en profondeur des outils qu'on pourrait considérer comme désuets. On passe désormais au relookage en «news group», en tweets sur le web et le lobbying s'adapte, afin d'avoir toujours à dire son dernier mot. Par exemple, dans mon cas, j'ai opté pour le «lobbying de réseaux», qui consiste à ne pas créer de lobbies au cas par cas, mais à être introduit dans tous les lobbies sectoriels déjà existants et opérationnels. C'est ce qu'on appelle la «méthode du coucou», à qui tous les nids doivent être accessibles. Ceci pour des raisons de célérité, de flexibilité et de procédés de substitution.

D'ailleurs, s'il est un secteur qui nécessiterait d'avoir recours au lobbying professionnel, ce serait bien la diplomatie économique, dont notre pays souffre de la carence.

Quels risques ?

L'on a souvent tendance à confondre lobbying, marketing politique et communication, qui correspondent pourtant chacun à des actions spécifiques, bien qu'ils soient complémentaires. Le lobbying s'adresse aux cercles d'intérêt et s'articule autour d'eux, par la création de groupes de pression en leur sein. C'est un travail de professionnels qui répond à des méthodologies et des exigences précises.

Le marketing politique détermine le mode de pénétration auprès des décideurs, la manière de véhiculer une image ou un label, la définition et la sélection des cibles dans le paysage politique, économique ou médiatique visé. La communication implique le choix des supports, leur diffusion, leur fréquence, selon

des critères de visibilité orientés vers l'objectif à atteindre, que ce soit directement ou indirectement.

Et le risque est là. Dans le régime précédent, la personnalité qui avait la haute main sur la com' du pays pensait faire du lobbying, notamment par le biais de l'Atce. Un peu comme Monsieur Jourdain de Molière pensait faire de la prose sans le savoir. En réalité, cette Tunisie- là n'avait jamais fait de lobbying



professionnel et ne faisait que de la communication et dans certains cas du marketing politique.

Dans la Tunisie de l'après-2011, il y en a qui ont eu recours au lobbying professionnel. Ceux qui ont excellé dans ce lobbying ont été les Frères musulmans, pour avoir réussi à mettre dans leur manche outre-Atlantique à la fois un sénateur, une secrétaire d'Etat, entraînant un président dans leur sillage, avant le tout dernier retournement de situation. Pour l'heure, ils en sont à cannibaliser le parti Nidaa Tounes.

Par contre, les autres dirigeants tunisiens n'ont pas saisi ce type d'opportunité. Comme lors du G8 de Deauville en mai 2011, pour enclencher immédiatement un véritable lobbying de professionnels et prendre au

mot les contributeurs se réclamant d'un Plan Marshall. Une occasion perdue.

Comment encadrer le lobbying ?

Ce serait la question légitime qui pourrait se poser. En réalité la manière d'encadrer le lobbying dans la Tunisie actuelle ne se pose pas, puisqu'il n'y a pas de lobbying. La véritable question serait plutôt de se demander comment encadrer les «doubbiêt».

N'en avons-nous pas vécu un exemple récent avec la préparation de la Conférence Tunisia 2020 ? On a bien vu une banque d'affaires française naviguer dans un ministère, puis on a vu un groupe, «mené» par un ancien ministre français de l'Economie, enlever un contrat au double du moins disant, pourtant de grande notoriété et écarté pour des raisons qui ne relèveraient pas du lobbying mais du «décisionnel» ?

Autant dire qu'il serait heureux que la Tunisie et les Tunisiens dépassent cette période —disons par pudeur— «inqualifiable et indéfinissable», pour que tout se remette enfin en ordre dans l'intérêt général, avec un lobbying professionnel déclaré dans un environnement démocratique, et non des actions ténébreuses évoluant dans les abîmes de l'obscurantisme clientéliste. ■

G.K.



Signature d'un accord de partenariat avec le Groupe Caisse des dépôts français

Dr Boutheina Ben Yaghlane, Directrice générale de la Caisse des dépôts et consignations tunisienne (CDC-T), et M. Pierre-René Lemas, Directeur général du Groupe Caisse des dépôts français (CDC-F), ont signé un accord de coopération entre les deux institutions, en présence de Son Excellence M. Abdelaziz Rassaa, Ambassadeur de Tunisie en France, le 16 juin 2017 à Paris.



Les deux Caisses entretiennent une coopération étroite et continue depuis 2011. Cette coopération s'est traduite en 2012 par un appui de la CDC-F au lancement de la CDC-T, qui a été suivi en 2013 par la signature du premier accord de partenariat entre les deux institutions portant sur le développement des infrastructures, le financement des PME, le développement urbain, l'innovation et le renforcement technologique.

Cette coopération bilatérale a permis le lancement du fonds d'investissement «Co-Localisation France-Tunisie» en vue de soutenir la croissance des PME françaises et tunisiennes. Ce fonds a été initié entre les deux établissements publics et souscrit à parité par la CDC-T et Bpifrance, filiale de la CDC-F.

Les deux institutions ont notamment travaillé en étroite collaboration sur le plan multilatéral pour la réussite du 3e Forum mondial des Caisses de dépôt organisé à Tunis, le 17 avril 2015, sous la présidence de la CDC-T.

Le renouvellement de l'accord couvrant la période 2017-2019 marque le souhait des deux Caisses de poursuivre et de consolider leur coopération en élargissant à de nouveaux secteurs d'intervention à l'instar de la transition énergétique

et écologique, de l'infrastructure et des réseaux de transport, de l'aménagement urbain durable, de la gestion durable des forêts, etc. De plus, cet accord triennal permettra de renforcer les échanges techniques et stratégiques, dans le respect de leurs missions d'intérêt général, de leur identité d'investisseur de long terme et de leur rôle de catalyseur du secteur privé.

Dr Boutheina Ben Yaghlane a déclaré que « la signature de l'accord de coopération entre nos deux institutions est une preuve de plus qui traduit la solidité de notre partenariat. Le Groupe Caisse des dépôts français est plus qu'un partenaire, notre coopération remonte bien avant la naissance de notre jeune Caisse. C'est bel et bien la Caisse française qui a joué un rôle primordial en nous accompagnant et en nous conseillant lors de notre création et la mise en place de notre doctrine d'investissement. Notre coopération se poursuivra longtemps pour la concrétisation de projets structurants et respectueux de l'environnement».





Programme "1^{ER} Logement" | Votre Maison vaut plus qu'une Maison



0%

Autofinancement

Pour l'acquisition de votre premier logement sans autofinancement, avec beaucoup de souplesse et à moindre coût... la BNA vous propose le programme "PREMIER LOGEMENT" :

- Une "Dotation Premier Logement" pour couvrir votre besoin en autofinancement est octroyée sous forme d'un crédit remboursable sur 7 ans après une période de grâce de 5. Cette dotation fixée à 20% du coût d'acquisition et plafonnée à 40 000 dinars.
- Un crédit premier logement pour financer les 80% du coût d'acquisition du bien immobilier sur une période allant jusqu'à 20 ans. Ce crédit est plafonné à 160 000 dinars.

Banque Nationale Agricole

Adresse : 5 Rue de Syrie - 1002 Tunis

Phone : +216 71 831 000 / + 216 71 831 200 - BNAPhone : 88 40 00 20 - Email : bna@bna.tn - N° Vert : 80 100 505 - web: www.bna.tn

De la grande muette à la grande pipelette L'institution militaire face aux réseaux sociaux



Mohamed Kasdallah

« Aujourd'hui, la facilité d'accès aux réseaux sociaux (Internet) semble provoquer un déliement des langues : plus un seul événement, heureux ou malheureux, qui ne soit pas l'objet de commentaires sur le Net. Au sein de la communauté militaire, le phénomène semble prendre des niveaux disproportionnés. L'abondance de commentaires que ces moyens permettent, au lieu de contribuer à la diffusion de l'information et faciliter le dialogue entre frères d'armes, semble faire perdre à l'armée sa réputation de grande muette pour devenir une «grande pipelette». »

En fait, l'armée a toujours été une grande pipelette. Chaque régiment, base aérienne, ou bâtiment a toujours eu ses espaces de « convivialité », appelés mess, carré, cercle, club, regroupant qui les officiers, qui les sous-officiers. Ces espaces ont toujours permis d'expurger beaucoup d'états d'âme. Mais la quasi-totalité des discussions restait dans un cercle fermé. Aujourd'hui, une partie de ces discussions se déroule désormais sur les réseaux, dépassant ainsi les murs de nos casernes. Je tiens à dire aux militaires en particulier que si j'ai évoqué ce sujet, je n'ai nullement l'intention de déclencher je ne sais quelle polémique que ce soit, c'est en partie pour leur témoigner ma plus vive admiration pour l'engagement qu'ils prennent quand l'honneur de l'armée et des militaires est bafoué. C'est aussi en tant qu'ancien, pour leur apporter un soutien dans une société qui, depuis 60 ans, n'a fait que les dénigrer au nom d'un antimilitarisme naïf. Peu de responsables politiques reconnaissent que leur grand confort et leur liberté dépendent des soldats qui souffrent pour la protection du pays, sachant que certains le paient parfois de leur vie ou en gardent de dramatiques séquelles physiques et psychologiques. Toutefois, l'abondance des écrits sur le Net rend plus difficile le discernement sur la subjectivité et la véracité des propos. Aussi, l'utilisation des réseaux sociaux, même basée sur l'anonymat, n'est-il pas sans risques.

Le premier risque provient de la capacité de chacun à s'exprimer sur des décisions ou des situations qui ne sont pas de son niveau ou de sa compétence. En effet, l'importance des avis, parfois exprimés sous l'anonymat, n'est

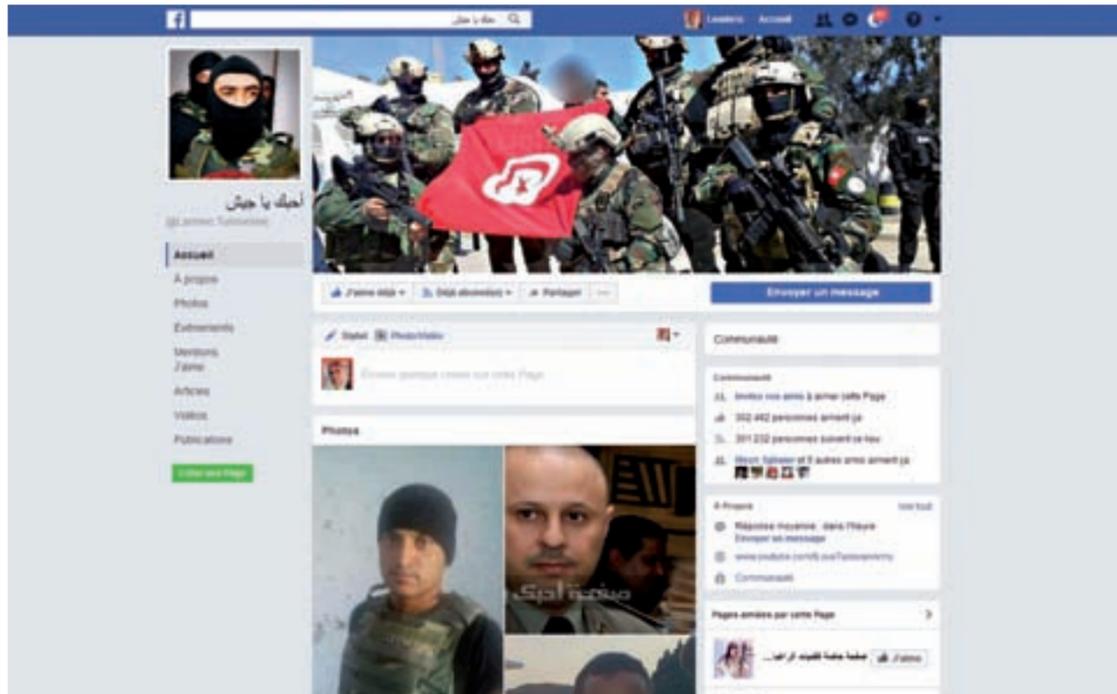
pas pondérée en fonction du niveau de responsabilité de ceux qui les expriment. Or des avis formulés maladroitement ou reposant sur une vision parcellaire du problème peuvent être utilisés par des détracteurs pour décrédibiliser le sujet, voire, au final, décrédibiliser l'institution. Le meilleur exemple à cela : les avis exprimés sur l'emploi de l'armée et la conduite à tenir par les soldats dans la protection des champs pétrolifères ou miniers.

Le deuxième risque réside dans le degré de sensibilité des informations divulguées sur le Net. En effet, même involontairement, certains commentaires peuvent mener à des violations du secret professionnel. Plus grave encore, ils peuvent engager la sécurité. Par exemple et simplement évoquer les effectifs et les équipements mis en œuvre.

Face à ces risques, il ne s'agit pas de cultiver une antipathie ou une aversion contre ces moyens qui, exploités avec recul, peuvent contribuer au rayonnement de la «Res Militari» et constituer un lobby intéressant pour le prestige de l'institution. Ils restent des moyens d'expression utiles et deviennent même une soupape de décompression en ces temps difficiles. En réponse aux risques qu'ils développent, les militaires doivent faire preuve d'une nécessaire retenue dans leur bavardage sur les réseaux et refuser d'être la caisse de résonance de l'ennemi car au nom des grands principes de la liberté d'expression, on fait naïvement le jeu de ceux qui veulent nous détruire.

Attention, la grande muette veut donner de la voix !

Force est de constater que l'idée de grande muette n'a pas de consistance, et qu'il →



→ existe chez les militaires une capacité indéniable et un attrait profond pour s'exprimer par écrit. Ce n'est pas manquer de modestie que d'affirmer qu'il existe des officiers de très haut niveau intellectuel. Ce serait faire injure à une multitude d'officiers que de tenter de dresser une liste exhaustive de tous les auteurs-officiers sur le Net, car on en oublierait beaucoup. Cette excellence de leur niveau est démontrée par la qualité des réflexions et commentaires qu'ils expriment sur les réseaux.

Malheureusement, conjugué à la nature du métier des armes, à une mauvaise conception du devoir de réserve et une absence d'incitation à l'expression, tous ces facteurs concourent à maintenir en l'état la légende de «grande muette».

Mais dans le contexte actuel marqué par la profusion d'informations, on remarque un réveil, quoique encore discret, de la participation des officiers sur les différents sujets grâce à la possibilité technique exponentielle offerte

par les moyens modernes de communication. Néanmoins, la mauvaise maîtrise des outils de communication limite énormément leur expression. Personnellement —et je pense la plupart des gens de ma génération—, je n'arrive à exploiter que 5% des possibilités offertes par ce PC entre les mains. Je fais appel souvent à mon petit-fils (Yacine), âgé de 10 ans, pour me dépanner et il le fait aisément.

Cette prise de parole publique est un signe de bonne santé démocratique. En tant que citoyen, l'officier est appelé à agir et à s'exprimer après plus de 60 ans où la liberté d'expression était paradoxalement bridée.

Pour elle-même, l'institution a besoin de s'exprimer pour structurer sa pensée. Si, en effet, nombre d'officiers dotés de grandes quantités intellectuelles développent des réflexions pertinentes sur les questions de défense, il est essentiel qu'ils confrontent ces idées entre eux. La réflexion collective

progressera par le débat qui pourrait survenir avec d'autres officiers.

La société a besoin de l'expertise des chefs militaires à qui est confiée la mise en œuvre du monopole de la violence légitime. Nous sommes les émanations de la Nation, et devons éclairer le débat démocratique par notre expérience, notre formation.

L'expression des officiers est maintenant une réalité. Il est important de poursuivre les efforts entrepris.

Enfin pourquoi ne pas proposer une incitation interne à la prise de parole au sein de l'armée en créant un blog ad hoc. La hiérarchie peut créer les conditions pour favoriser l'expression des plus ou moins jeunes. Un officier pourrait ainsi être évalué dans sa carrière sur sa capacité à participer au débat public dans son domaine de compétence. ■

M.K.

Résidence Méhari
Hammamet

شقة على شاطئ البحر
Offrez-VOUS un appartement en bord de mer
تسليم المفاتيح فوراً، إمكانية قرض بنكي

Remise des clefs immédiate, possibilité de crédit bancaire

STUDIOS - شقق صغيرة
غرفة، بيت حمام، شرفة
1 chambre, salle de bains et terrasse/loggia.

APPARTEMENTS - شقق
غرفة، أو غرفتين أو ثلاث غرف، صالون، مطبخ صغير، بيت حمام، شرفة
S+1 1 chambre, salon, kitchenette, salle de bains et terrasse/loggia.
S+2 2 chambres, salon, kitchenette, 1 ou 2 salles de bains et terrasse/loggia.
S+3 3 chambres, salon, kitchenette, 2 salles de bains et terrasse/loggia.

لمزيد المعلومات، إتصلو بمكتب الإستقبال أو :
Tél. : +216-71 20 51 68 / 71 20 51 74 / 71 20 51 75 / 71 20 51 76
الجوال : +216-98 44 60 52 / 22 13 19 60
E-mail : foued.bousslama@goldenyasmin.com - secretaire.siege@goldenyasmin.com
المقر الإلكتروني : البريد الإلكتروني :
المقر الاجتماعي : Z.I la Charguia I - Rue 8612 Impasse n°4 - 2035 La Charguia

www.goldenyasmin.com

Hôtel de Charme Borj Dhiafa Sfax Exigez l'excellence



Remarquable consécration. En obtenant la classification par le ministère du Tourisme dans le groupe d'hôtels de charme, Borj Dhiafa Sfax (5*****) voit ses efforts de développement récompensés et ses performances soulignées. Pour accéder à cette catégorie, l'arrêté ministériel du 29

juillet 2013 pose des exigences élevées. L'hôtel de charme est construit, stipule le texte, afin de préserver les attraits architectural et historique authentique de l'édifice ou de son site d'implantation et doit fournir à sa clientèle résidente des prestations personnalisées. Aussi, la capacité maximale d'hébergement de l'hôtel de charme ne peut dépasser cinquante (50) lits.

Toutes ces exigences et plus sont satisfaites par Borj Dhiafa, situé à 2.5 km seulement du centre-ville et à 5 km de l'aéroport de Sfax-Thyna. Son cachet architectural est inspiré du style arabo-andalou et ses espaces marient harmonieusement marbre et sculptures. Des meubles et pièces d'art authentiques y ajoutent une note attractive. Partout, dans le café, restaurants, salles de

réunion et chambres, l'hospitalité est de règle. Autant Borj Dhiafa est connu pour son bon accueil et le soin particulier qu'il apporte à tout un chacun, autant il se distingue par sa table exceptionnelle. Ses restaurants offrent en effet les mets les plus exquis, qu'il s'agisse de plats typiques sfaxiens ou de cuisine européenne et internationale, préparés par des chefs talentueux.

L'hébergement aussi y trouve ses lettres de noblesse. Les chambres sont vastes, bien équipées, offrant télévision par satellite et connexion internet. Pour vous souhaiter la bienvenue, corbeille de fruits, pâtisseries sfaxiennes et eau minérale vous sont offerts. Quant aux produits d'accueil, ils sont de grandes marques. Tout pour rendre ainsi votre séjour aussi confortable qu'agréable. Le secret de réussite de Borj Dhiafa, c'est le soin du moindre détail et l'accomplissement au service du visiteur. Depuis le voiturier qui conduit votre véhicule au parking jusqu'aux hôtes d'accueil, au desk de réception et à la direction générale, vous serez traité en hôte d'exception. La certification aux normes ISO 9001 et ISO 22000 ne fait que confirmer un état d'esprit partagé par tous : bien recevoir.

Un autre aspect important et bien des moindres, la sécurité. Tout un dispositif de gardiennage et de sécurisation est mis en place, dès l'abord de l'hôtel et dans ses différentes enceintes, ce qui fait de Borj Dhiafa l'un des hôtels les mieux sécurisés. Un atout fort apprécié par de grandes compagnies tunisiennes et étrangères, notamment pétrolières, qui l'ont plébiscité pour y héberger leurs équipes.

En séjour touristique, professionnel ou d'affaires, Borj Dhiafa est l'hôtel de référence pour tous ceux qui se rendent à Sfax. Classé désormais hôtel de charme, il gagne en attractivité et performances. Séjourner dans ce cadre architectural pittoresque, travailler dans ses salles de réunion bien équipées et déguster ses mets savoureux constitue une expérience inoubliable, exceptionnelle. **L**





Borj Dhiafa

Hôtel de Charme

Route de la Soukra, km 3 - 3052 Sfax
Tel. +216 74 677 777
Fax : +216 676 777
Email : sfax@hotelborjdhiafa.com

Résidence Méhari
Tabarka

La montagne, أنتم،
la mer و الجبل
et vous... و البحر...

أنتم هنا
Vous êtes ici

شقة وسط الطبيعة

Offrez-vous un appartement
dans un cadre naturel *exceptionnel*

Remise des clés immédiate, possibilité de crédit bancaire تسليم المفاتيح فوراً، إمكانية قرض بنكي



Pour plus d'informations,
contactez la Réception ou :

لمزيد المعلومات، إتصلو
بمكتب الإستقبال أو :

الهاتف : +216-71 20 51 68 / 71 20 51 74 / 71 20 51 75 / 71 20 51 76
الجوال : +216-98 44 60 52 / 22 13 19 60 الفاكس : +216-71 20 51 22
البريد الإلكتروني : f.oued.bousslama@goldenjasmin.com - secretaire.siege@goldenjasmin.com
المقر الاجتماعي : Z.I la Chargaia 1 - Rue 8612 Impasse n°4 - 2035 La Chargaia

www.goldenjasmin.com

VILLAS - فيلا

3 غرف، صالون، مطبخ،
2 بيت حمام، حديقة
3 chambres, salon, cuisine,
2 salles de bains, jardin.

APPARTEMENTS - شقق

غرفة، صالون، مطبخ صغير،
بيت حمام، شرفة
1 chambre, salon, kitchenette,
salle de bains, terrasse/loggia.

STUDIOS - شقق صغيرة

غرفة، مطبخ صغير،
بيت حمام، شرفة
1 chambre, kitchenette,
salle de bains, terrasse/loggia.

De la corruption



Rafik Darragi

« Le phénomène de la corruption qui a frappé notre pays et les récentes arrestations qui s'ensuivirent ne sont pas particuliers à notre société. Parce qu'il est d'autant plus destructeur qu'il est inhérent à la morale sociale, ce fléau a toujours été, à travers les âges, le ver qui ronge insidieusement le fruit, cette morale sociale qui règle et régit la collectivité depuis la nuit des temps. Construite selon des principes intangibles et des traditions immémoriales, elle est censée permettre à la société de vivre d'une manière harmonieuse; ce à quoi tout un chacun aspire. »

Comme l'histoire, selon Polybe, «est l'école où il y a le plus à profiter pour les mœurs, puisqu'elle seule nous met à portée, sans inquiétude et sans péril, de juger de ce que nous avons de meilleur à faire», pour exemple je me référerai à deux cas de la Rome antique républicaine et celui de la France du début de ce siècle.

Dans les années 111-105 avant notre ère, il y eut en Italie et en Numidie deux guerres civiles parallèles dont le déroulement de l'une ne manquait pas d'influencer l'autre. En Numidie, le roi Micipsa, mort en 118, partagea son royaume entre trois prétendants, Adherbal, Hiempsal, ses deux fils, et Jugurtha, son neveu, pourtant fils illégitime, né d'une concubine. Micipsa l'avait adopté et légitimé à cause de la pression romaine. Or à Rome, l'opinion était divisée depuis un certain temps déjà à propos de la Numidie : il y avait, d'une part, les oligarques de la noblesse et du Sénat, conservateurs et, d'autre part, les démocrates du parti populaire. Jugurtha, qui s'était attiré la sympathie des sénateurs lors de la guerre de Numance, ne se contenta pas de sa part lors du partage du royaume par une commission sénatoriale; il fit tuer Hiempsal, puis Adherbal. Rome lui déclara alors la guerre. L'historien Salluste écrit à ce propos:

«En 111, le consul Calpurnius Bestia emmena comme légat en Afrique le prince du Sénat, Aemilius Scaurus. Jugurtha déclara qu'il capitulait et obtint la paix. Le parti sénatorial n'était pas d'avis que Rome dût s'engager dans une guerre coloniale qui s'annonçait difficile et sans profit. Mais le parti populaire accusa les généraux romains de s'être laissé acheter; le tribun Caius Memmius obtint qu'un prêteur allât inviter Jugurtha à se rendre à Rome comme témoin de l'enquête. Jugurtha vint en effet; mais lorsque Memmius l'interrogea, un autre tribun lui enjoignit de se taire. Il osa faire assassiner dans la ville même un prétendant numide, Massiva, fils de son oncle Gulussa. Pour

mettre fin à ces manœuvres de corruption, on le fit partir : il quitta Rome en s'écriant : " Ville à vendre, et qui ne tardera pas à périr si elle trouve un acheteur " ».

Aujourd'hui le phénomène de la corruption semble suivre le sillage de la globalisation. Le fléau est tellement ravageur que depuis 1995, Transparency International, une ONG créée en 1993 pour lutter contre «l'abus d'une fonction publique à des fins d'enrichissement personnel», tente d'évaluer le phénomène à travers la planète, en sondant les sentiments des hommes d'affaires, des intellectuels et des analystes de risques.

Bien que pour des raisons techniques, seuls 91 pays se trouvent concernés, le tableau que cette ONG publie régulièrement chaque année illustre, on ne peut mieux, la désintégration de la morale sociale et le manque de probité chez les citoyens, partout, dans tous les pays, les riches comme les pauvres. Certes, selon le classement publié en juin 01, c'est le Bangladesh, le plus pauvre de la planète, qui arrive en tête dans ce sinistre classement ; une fois encore, le cercle vicieux de la pauvreté et de la corruption se trouve souligné ; ce sont les pauvres qui restent les principales victimes du système ; mais que dire des pays du G9, comme la France, l'Italie, la Chine ou la Russie, traînant les pieds en queue de peloton ? Et pourtant, cet indice de perception de la corruption ne tient pas en compte «les paiements occultes destinés aux financements des campagnes électorales, de la complicité des banques dans le blanchiment d'argent ou encore de la corruption due aux multinationales.»

En France, nous citerons en premier lieu l'affaire Elf car ce scandale avait fait grand bruit à l'époque, rattrapant pendant des jours son butin d'hommes politiques. Tout le monde en convient, les juges, les prévenus, les journalistes, les politiciens et surtout l'opinion publique. Au début de ce siècle, les eaux →



→ troubles n'en finissaient pas de gonfler et de s'étendre, surtout après l'arrestation rocambolesque d'Alfred Sirven. L'épisode «Roland Dumas-Christine Deviers-Joncour» était le premier volet de l'affaire Elf à avoir été soumis au tribunal. Le 30 mai 2001, les juges de la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris avaient infligé de lourdes peines à ses principaux acteurs mais ce volet ne fut pas clos pour autant, tous ayant interjeté appel.

Véritable boîte de Pandore depuis qu'elle s'ouvrit pour l'enquête sur les détournements, entre 89 et 93, l'affaire Elf n'avait pas fini de créer la surprise ; Loïc Le Floch-Prigent et Roland Dumas n'ont pas attendu la Cour de cassation pour régler leurs comptes avec certaines personnalités au pouvoir, ou dans l'opposition. C'est ainsi que les citoyens français apprirent avec stupeur qu'il existait un 'modus vivendi' à propos du transport aérien dans la sphère politique : si les membres du gouvernement utilisaient les avions du Glam pour leurs déplacements, ceux de l'opposition, notamment Pasqua et Madelin, se servaient, quant à eux, de la flotte d'Elf, en toute quiétude. Plusieurs volets restèrent en suspens ou à découvrir au détour de ceux qui étaient en

cours d'instruction, comme l'affaire Bidermann, les commissions d'Elf, les salariés d'EAI ou encore les frégates de Taïwan. A propos de ces dernières, Roland Dumas avait imité l'ancien président d'Elf et, à son tour, sans attendre le résultat de son appel devant la Cour de cassation, fit au journal Le Figaro des «révélations fracassantes», incriminant des ministres socialistes.

La rumeur courut que l'enquête n'avait démarré que sur un ordre venu d'en haut. Comme cette dernière ne portait que sur une période bien déterminée, celle de la présidence de Loïc Le Floch-Prigent, un bruit persista : celui d'un règlement de comptes dans les hautes sphères. Et les médias d'intervenir. Pêle-mêle, l'opinion publique fut assénée de noms célèbres, de manigances politiques. Qui a cédé l'entreprise publique au groupe privé Total-Fina ? Qui a nommé Jaffré pour remplacer Le Floch-Prigent ? Qui lui a donné le feu vert pour faire démarrer l'enquête ?

Presque en même temps que l'affaire Dumas, se déroulait un autre procès encore plus révélateur de la turpitude qui régna dans les hautes sphères d'un pouvoir censé

représenter l'exemple parfait de la morale sociale régissant ce pays. Le prévenu principal de ce procès était Colé, ancien patron de la Française des Jeux. Poursuivi d'abus de biens sociaux et émission de fausses factures lui ayant permis de bénéficier d'une rémunération occulte au temps où, à l'Elysée, il faisait fonction de conseiller pour l'image de François Mitterrand, il trouva ces mots pour justifier sa conduite : «Je m'attendais à des médailles et je suis couvert de plumes et de goudron.» (Le Monde 01/06/01)

Ainsi donc va le monde; après chaque révélation, la justice suit son cours; après avoir éliminé les éléments de trouble, elle assure le retour à l'accalmie, rétablissant de nouveau la paix et la sérénité entre tous les citoyens. Ainsi est assuré, pour une durée indéterminée, un ordre nouveau, et instaurée une pause dans le recours à la corruption. Résultat heureux, moral, bénéfique et optimiste, car ainsi l'humanité s'assure la pérennité: toujours renaissant de ses cendres comme l'oiseau mythologique, le Phénix, signe de vitalité rassurante, de bon pronostic, mais sans garantie d'éviction définitive de turbulences ultérieures ni, à plus forte raison, de leur éradication. ■

R.D.



La société immobilière et de participations SIMPAR, fondée en 1973, est l'un des principaux acteurs de l'immobilier en Tunisie. Société mère du groupe immobilier de la Banque Nationale Agricole (BNA) et acteur historique de l'économie sociale et solidaire, notre société s'appuie sur un savoir-faire de plus de 45 ans.

Au rang des tout premiers promoteurs immobiliers en Tunisie, nous participons depuis les années 70 à l'édification, la construction et la modernisation du parc immobilier tunisien.

Actuellement la SIMPAR commercialise deux projets finis de type R+2 : une résidence de Très H.S. « LA COURONNE » sur les hauteurs d'Ennasr 2 et une autre résidence de H.S. « LES MIMOSAS » à la banlieue nord de Tunis à Marsa Erriadh ainsi qu'un projet en cours de finition de type R+6à el Mourouj 6.

Prochainement SIMPAR commercialisera une résidence de Très H.S. aux Jardins de Carthage de type R+3

FAITES CONFIANCE AUX LEADERS TUNISIENS DE L'IMMOBILIER

«LES MIMOSAS»



Société immobilière et de participations SIMPAR
Adresse : 14 rue Masmouda, Mutuelleville, 1082 Tunis
Service Commercial : (+216) 71 840 244
Email : simpar@orange.tn
www.simpar.tn

Climat : les Etats-Unis abandonnent la bataille commune



Mohamed Larbi Bouguerra

« Afin de remplir ma mission solennelle de protéger le peuple des Etats-Unis et ses citoyens, les Etats-Unis se retireront complètement de l'Accord de Paris ». Cette déclaration du président Trump sur le climat, le 1er juin 2017, avait été précédée d'un article dans *The Wall Street Journal* signé par deux des conseillers les plus en vue du président: « Le monde n'est pas "une communauté globale" mais une arène où les nations, les acteurs non gouvernementaux et le monde des affaires entrent en contact et en compétition pour obtenir des avantages. »

« Je dis que l'humanité a un synonyme : Egalité »

(Victor Hugo)

Le changement climatique était « un canular » dans la bouche du candidat Trump en 2016. Le président Trump reste sur la même ligne... influencé par ses conseillers ?

Ni les efforts de sa fille Ivanka en faveur du climat, semble-t-il, ni ses entretiens avec les responsables européens à Taormine n'ont eu d'effet sur M. Trump dont le pays est le premier émetteur mondial de gaz carbonique par habitant. Reste cependant un fait tangible: les Etats-Unis sont isolés et aucun « effet domino » n'a été enregistré. Même la Russie, pourtant gorgée de gaz, ne suit pas les Etats-Unis.

Vision simpliste... et sujet de préoccupation

Il est clair que M. Trump et ses aides ne réalisent pas que sortir de l'Accord sur le climat de Paris (décembre 2015) est mauvais pour les Etats-Unis et mauvais pour le monde. Pour eux, selon *The New York Times*, « ce qui est mauvais pour le reste du monde est probablement bon pour les Etats-Unis ». Preuve du simplisme de la Maison-Blanche et de son manque de compréhension des affaires internationales. A l'heure où l'économie mondiale se dirige vers les énergies renouvelables. En fait, si quelques grands manitous de l'industrie minière au Kentucky profitent du retrait américain, ils n'en demandent pas moins au président de les subventionner « en encourageant les technologies avancées pour réduire les émissions

des fuels fossiles ». Pourtant, le géant pétrolier Exxon — dont un ex-président est le nouveau secrétaire d'Etat Rex Tillerson, favorable à l'Accord de Paris — mais aussi British Petroleum BP, le grand électricien GE... se sont désolidarisés du président et ont promis de poursuivre leur combat contre le changement climatique dans leur entreprise. L'attitude de ces multinationales s'explique, probablement en partie, par leur souci de préserver leur image de bons élèves de la classe vis-à-vis de la Nature. Elles sont conscientes aussi de l'inanité de la décision de Washington.

La martingale technologique et l'investissement

Est-il possible de croire que M. Trump et ses aides ignorent que la pollution au gaz carbonique d'aujourd'hui aura des conséquences dans les siècles prochains et que la planète est au cœur d'une décennie critique ? « Le changement climatique est une réalité », assène *The New York Times* (2 juin 2017), « ses ravages sont déjà là tant chez nous qu'à l'étranger. Pour ne donner qu'un seul exemple terrifiant : une fissure dans le couvert de glace de l'Antarctique s'est élargie de 27 km la semaine dernière. » Et le grand quotidien de qualifier le retrait américain de l'Accord de Paris « d'acte le plus stupide commis par notre nation depuis le lancement de la guerre en Irak ». C'est pourquoi, poursuit le journal, il faut punir le Parti républicain « coupable de porter atteinte à la race humaine - Républicains compris » et d'insister sur la responsabilité du GOP: « Ce parti ne contrôle-t-il pas la Maison-Blanche, le Sénat, la Chambre



des représentants, 33 postes de gouverneurs et les assemblées législatives dans 32 Etats ? » Pourtant, insensibles aux « fake news » de la désinformation, de plus en plus d'électeurs républicains — 47% — croient dans la réalité du changement climatique (*Politis*, 8 juin 2017). M. Trump semble avoir ignoré l'intérêt et l'inquiétude grandissants de ses concitoyens pour le changement climatique à propos duquel 45% d'entre eux se disent « très inquiets » d'après l'Institut de recherche Pew. Ils ont en effet vécu les inondations de la Nouvelle-Orléans, la sécheresse extrême en Californie, la tempête Sandy à New York, les pluies catastrophiques

sur le Texas... Quel lycéen américain ignore que l'océan s'acidifie et que l'atmosphère contient déjà 750 milliards de tonnes de gaz carbonique ? Tout compte fait, peut-être qu'en bon capitaliste, M. Trump sait que chaque crise offre des opportunités pour investir. Le président américain n'a rien d'un romantique. Il se moque des cycles de Mère Nature. Il est en faveur du géo engineering et veut agir artificiellement sur l'atmosphère en y semant des particules de sulfate pour réfléchir les radiations solaires. Il veut agir sur le climat pour l'ajuster aux besoins du peuple américain. Si l'été est trop chaud, il faut

faire marcher le climatiseur. En réalité, ces appareils eux-mêmes accélèrent le réchauffement climatique pour tout un chacun sur cette terre. Si la canicule continue à s'intensifier, les ingénieurs construiront des climatiseurs plus puissants. « Après moi le déluge » car il ne faut quand même pas gâcher les week-ends présidentiels en Floride ! Le grand écrivain américain Russell Banks, interrogé à la mi-juin par *Le Monde* et *l'Humanité* sur l'état de la planète disait: « Parfois je suis très pessimiste. J'ai l'impression que c'est trop tard... Nous sommes au début d'une ère très sombre. »

→ La déclaration de M. Trump continue d'attirer les critiques des leaders politiques, des grands patrons, des maires, des Etats, des universités, des associations. Les remous s'observent dans les cercles les plus variés : ainsi, M. David Rank, un diplomate chevronné, ambassadeur américain en Chine, a présenté sa démission le 5 juin du fait de la prise de position du président. Plus de 200 maires se sont déclarés « *Climate mayors* » (« maires du climat »). De son côté, le président du Sierra Club — cette ONG fondée en 1892 et qui compte deux millions et demi de membres — dénonce « *une décision honteuse aux conséquences historiques* ». Défiant le président, Hawaï est devenue, le 6 juin, le premier Etat américain à exprimer, par une loi, son engagement à respecter l'Accord de Paris. Entouré de tous les maires des 137 îles de l'archipel, le gouverneur David Y. Ige a déclaré : « *Nous sommes des bancs d'essai - en tant qu'Etat insulaire. Nous sommes particulièrement conscients des limites de notre environnement naturel. Nous voyons les impacts de notre action.* ».

Trump fait face à un défi non seulement à home mais aussi un défi de la part des alliés européens. Après le vote du Parlement européen du 14 juin 2017 réduisant les émissions du transport, de l'agriculture et des décharges, le président de la Commission européenne, M. Junker, devait déclarer : « *Le refus américain de s'engager dans l'Accord de Paris poussera le reste du monde à plus d'unité dans le combat contre le changement climatique.* » Le 3e pollueur mondial, l'Union européenne, se joint à la Chine — 1er pollueur — pour atteindre le but fixé à Paris : moins de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels.

Le Fonds vert pour le climat : « noir comme charbon » pour les pays du Sud !

Il n'en demeure pas moins que la déclaration du président américain va immédiatement avoir un impact énorme sur les pays en voie de développement qui souffrent déjà des catastrophes climatiques. En effet, le Fonds vert destiné à aider ces Etats à surmonter ces phénomènes climatiques et à les soutenir dans leur transition énergétique va

immédiatement sentir les effets du désengagement américain. Ce désengagement a été publiquement exprimé à Bologne, à la mi-juin, quand les Etats-Unis se sont désolidarisés du communiqué final. Les Etats-Unis devaient verser trois milliards de dollars à ce Fonds dans le cadre de l'Accord de Paris. Ils n'en ont versé qu'un milliard. Les ministres des Finances des 20 pays les plus développés réunis à Baden-Baden, en Allemagne, à la mi-mars 2017, n'ont pas donné suite au « *financement vert* » pour freiner le réchauffement décidé à Paris en décembre 2015. On en décidera en juillet prochain. Comme M. Trump sera là, il y a fort à parier que la question ne connaîtra pas de progrès. A noter que le secrétaire d'Etat au Trésor, Steven Mnuchin, participait pour la première fois à ce type de meeting et, portant la parole du président, rien n'a bougé concernant le climat à Baden-Baden! Il n'y a pas eu de consensus pour collecter les 100 milliards de dollars annuels promis lors de la COP 21 aux pays pauvres à Copenhague en 2009 ; en dépit de l'engagement pris en juillet 2016. Verser ces sommes serait un simple geste de justice climatique car des pays comme le nôtre n'ont pas eu le développement connu par les pays riches (Union européenne — et notamment Angleterre, Allemagne, France, Benelux, Japon, Amérique du Nord...) lors de la révolution industrielle à la fin du XVIIIe siècle. En s'industrialisant, ces puissances ont déversé d'énormes quantités de gaz carbonique et sont responsables des dérèglements climatiques actuels. Il est donc normal qu'ils paient pour réparer les dégâts. A Bologne, le 14 juin, les Etats-Unis ne se sont pas joints au six pays du G7, s'agissant du communiqué traitant du changement climatique et des banques multilatérales. Les six autres pays ont affirmé respecter leur engagement pour réunir au moins 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020. La COP 21 vise à contenir plutôt qu'à réduire les émissions de gaz carbonique. Les objectifs de l'Accord de Paris sont bien insuffisants - moins deux degrés Celsius à l'horizon 2030 — et bien peu contraignants, mais ils ont eu le mérite d'enclencher une dynamique vertueuse. Donald Trump n'en a cure, enfermé dans un égoïsme

sans limites et flattant les sentiments les plus mesquins de ses concitoyens. Trump devrait écouter les sages de l'Afrique quand ils disent : « *Qui mange seul, s'étrangle seul* ». Homme de bilans comptables, Trump met dans la colonne pertes et profits les réfugiés de l'environnement qui se comptent par millions actuellement ainsi que les dégâts de la sécheresse, des inondations et de la montée des eaux des mers. Il ne tient aucun compte du fait que le dérèglement climatique affame des millions d'humains et les chasse de leur patrie. Il ne tient pas plus compte des guerres, des migrations et des pénuries en vue qui vont ajouter au chaos mondial.

Pour le climat et contre les fossiles, des enfants intentent un procès

Symbolique à tous égards est le procès intenté par 21 jeunes gens qui reprochent au gouvernement fédéral de « *ruiner leur avenir par son inaction vis-à-vis du changement climatique* » (Lire Chelsea Harvey, *The Washington Post*, 12 juin 2017). L'affaire date de l'époque Obama et les plaignants allèguent que le gouvernement viole leurs droits constitutionnels en faisant la promotion des fuels fossiles, émetteurs de gaz à effet de serre. Ce qui met à mal le système climatique que le gouvernement a la responsabilité légale de protéger comme bien commun. L'administration Trump a tenté, sans succès, début juin, d'empêcher que la requête des jeunes plaignants donne lieu à un procès en bonne et due forme. Celui-ci constituerait, de fait, un précédent en introduisant un contentieux environnemental d'un type entièrement nouveau : les citoyens auraient un droit constitutionnel à bénéficier d'un climat sain. Depuis le retrait du président de l'Accord de Paris, les implications d'un tel procès sont énormes. Les citoyens auraient entre les mains une jurisprudence leur donnant les moyens de contraindre le gouvernement fédéral à agir sur le changement climatique. Face aux politiques égoïstes du climat et de la nature, il est heureux de voir les jeunes se battre. Ils ne désertent pas comme certains adultes car pour eux, « *l'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire.* » (Bergson). ■

M.A.B.

Le luxe à prix doux !

LeCNT
LA MAISON DU BIEN-VIVRE

Tél TUNIS : 71 206 460 | Tél SFAX : 74 467 500
cnt@lecnt.com | LeCNT

www.lecnet.com

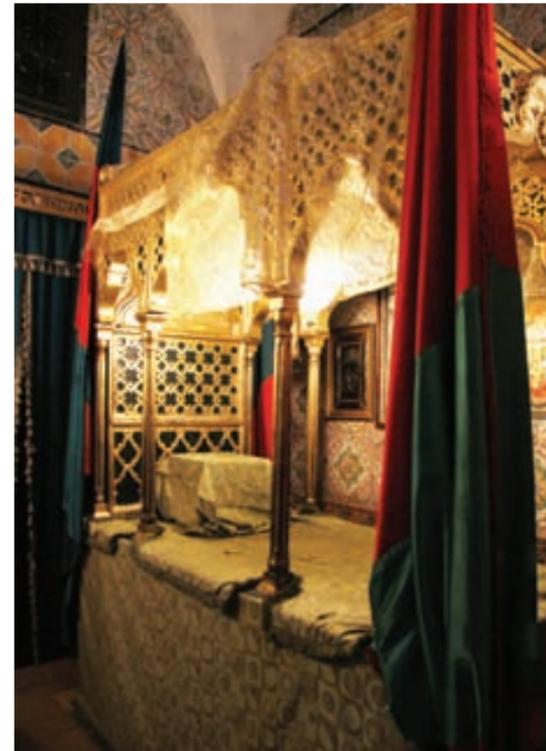
Un ouléma sunnite exemplaire Sidi Brahim Riahi (1766-1850)



Mohamed-El Aziz Ben Achour

Passionnant itinéraire que celui du cheikh Sidi Brahim Riahi (Abû Is'hâq Ibrâhîm bin 'Abd-al Qâdir al Riyâhî) ! Quel chemin parcouru entre sa naissance en 1180 de l'hégire (1766-1767) à Testour dans une modeste famille et sa consécration intellectuelle et sociale non seulement comme maître d'une pléiade d'oulémas et de lettrés et chef de la magistrature malékite mais aussi comme un des saints les plus vénérés de Tunis ! De prime abord, rien ne laissait prévoir la réussite de ce jeune étudiant provincial dans la fière capitale des beys husseïnites ; et, d'ailleurs, les débuts furent difficiles. →

Ben Dhiaf dans son *Ithâf* ainsi que d'autres biographes du cheikh comme son arrière-petit-fils Omar Riahi, auteur de *Ta'tîr al nawâhi*, (Tunis 1320/1902), ainsi que l'historien contemporain Tahar Djaziri, auteur d'une thèse remarquable sur la vie et l'œuvre de Sidi Brahim, rapportent qu'en dépit de brillantes études, de l'estime que lui témoignaient de grands professeurs de la Zitouna et d'une grande aptitude à l'enseignement, le cheikh, vingt ans après son arrivée à Tunis, vivait encore dans la gêne et la solitude dans sa petite chambre d'étudiant. A bout de patience, le jeune ouléma songea à quitter son pays pour quelque contrée islamique plus accueillante. Était-il vraiment décidé à sauter le pas ou bien était-ce une manière d'attirer l'attention du pouvoir sur sa situation ? Toujours est-il que le puissant ministre du Bey Hammouda Pacha, Youssouf Saheb Etabaâ, protecteur des savants, ayant eu vent du projet du cheikh lui fit octroyer un brevet de notaire, lui donna une demeure entièrement meublée et lui fournit la somme nécessaire pour se marier dignement. Les conditions matérielles d'une réussite à Tunis étaient désormais réunies et les occasions n'allaient pas manquer. La première, tout à fait inattendue, voire inimaginable pour un ouléma, survint en 1804. Il s'agissait ni plus ni moins que de confier au jeune cheikh une mission auprès du sultan du Maroc Slimane (1792-1822). Jusque-là il était d'usage pour le Bey de confier des ambassades à ses collaborateurs, et en particulier les dignitaires mamelouks, soit auprès de la Sublime porte, soit auprès des puissances européennes. Cette fois, une disette frappant le pays et les guerres napoléoniennes rendant impossible le recours habituel à des achats de blé en Europe, le but de la mission était d'obtenir du royaume



Sépulture de Sidi Brahim dans sa zaouia

chérifien la fourniture de céréales pour subvenir aux besoins de la population. Les choses se présentaient de façon assez compliquée car on savait au Bardo que le sultan n'autorisait pas la sortie des grains de son pays. Il fallait donc négocier de manière serrée d'autant que le monarque chérifien, commandeur des croyants et lui-même érudit, était entouré d'un aréopage d'oulémas et de scribes fort attachés aux joutes littéraires, aux débats juridico-religieux et à la pureté de la langue arabe. Il fallait donc compter sur un personnage à la fois habile, digne de considération au plan académique, capable, par sa haute culture et son éloquence, d'en imposer au sultan et à son entourage. Un ministre mamelouk aurait



Sa demeure dans la médina de Tunis

été mal à l'aise dans cet environnement. Le Bey se tourna alors vers le milieu des lettrés de la Zitouna, dont les contacts avec la cour étaient étroits puisque les secrétaires de la chancellerie beylicale étaient, pour la plupart, d'anciens élèves des maîtres de la Grande mosquée-université. Après quelques prospections et consultations, la décision fut prise de confier cette ambassade extraordinaire au Cheikh Riahi. Mais pourquoi le choix se porta-t-il sur un homme qui, à l'époque, était un professeur ès sciences religieuses et ès langue et littérature arabes déjà renommé mais qui n'était encore titulaire d'aucune dignité officielle ? Il est probable qu'un élément ait joué, en la matière, un rôle décisif. Quelques

années auparavant, en 1801, le cheikh Brahim avait rencontré à Tunis le Cheikh Ali Hrazem, un disciple marocain de Sidi Ahmed al-Tijâni (1737-1814), fondateur de la confrérie soufie al-Tijâniya. Or, Sidi Ahmed, originaire d'Algérie mais réfugié auprès du sultan, vivait à Fès. Brahim Riahi, comme la plupart des oulémas de son temps, participait au mouvement soufi, en particulier la confrérie de Sidi Belhassen, mais le caractère dépouillé de la pratique tijânie et sa spiritualité dénuée de toute forme d'extase ou de transe ne manquèrent pas de séduire l'ouléma qui fut initié à la règle et devint rapidement le plus illustre de ses adeptes en Tunisie. A la dimension sunnite malékite de l'ouléma

s'ajoutait ainsi l'appartenance à une obédience bien en vue à la cour marocaine. Durant son séjour au Maroc, Brahim, qui, outre son éloquence devait être aussi un homme de belle prestance, fit une forte impression et la mission fut entièrement remplie. Les échanges poétiques et les démonstrations linguistiques qui tinrent lieu d'arguments dans les négociations plurent au sultan. La visite qu'il fit à Sidi Ahmed al-Tijâni, sa rencontre avec les oulémas et les lettrés de diverses villes contribuèrent à faire apprécier cet ouléma tunisien décidément fort à l'aise dans le royaume chérifien. Les céréales furent livrées et le cheikh Riahi s'en retourna au pays et reprit ses cours et ses efforts pour l'essor de sa confrérie. →

■ médersa de Bir al Ahjar où logea, dans une des chambres d'étudiant, le jeune Brahim



→ A l'instar des oulémas de son temps, l'essentiel de son activité intellectuelle prenait massivement la forme d'une transmission orale. Il consacrait beaucoup de temps à ses cours qu'il dispensait à la Zitouna et dans d'autres mosquées, oratoires ou médersas. A partir de 1814, il s'installa, ainsi que la plupart des professeurs, dans la mosquée que venait de construire à El Halfaouine son bienfaiteur, Youssouf Saheb Etabaâ. S'il enseignait beaucoup et en diverses disciplines, le cheikh Brahim —comme la plupart de ses contemporains, du reste— écrivait peu (quelques épîtres, des licences d'enseignement et de transmission de corpus— les *ijâza-s*—, des poèmes édifiants ou didactiques, des textes commémoratifs, essentiellement). Ce trait culturel répandu chez les épigones musulmans de basse époque était d'autant plus tenace que l'imprimerie ne fut introduite, timidement, qu'en 1860.

Dans un système d'enseignement archaïque comme l'était celui de la Zitouna où la répétition

et la mémorisation tenaient lieu de pédagogie, la méthode plus intelligente, plus vive du cheikh Sidi Brahim faisait le bonheur des étudiants qui se pressaient à ses cours. Beaucoup compteraient plus tard parmi la meilleure élite religieuse, lettrée et politique comme ses fils Taïeb et Ali, et Mohamed Bayram IV, Tahar I Ben Achour, Ahmed Ben Dhiaf, Salem Bouhageb, Mohamed-El Aziz Bou Attour et d'autres encore.

En 1806, Hammouda Pacha veut le nommer cadî de Tunis. Fidèle à la tradition qui consistait pour les oulémas à refuser ostensiblement d'assumer une charge considérée comme dangereuse pour le salut de l'âme —mais peut-être aussi par souci de ménager certaines susceptibilités et d'éviter les risques d'une ascension trop rapide—, le cheikh refuse. Devant la détermination du Bey, il fait mine d'obtempérer. Mais le soir venu, il quitte discrètement Tunis pour se réfugier dans la zaouïa de Sidi Ali Azzouz à Zaghouan. De guerre lasse, le Bey

désigna un des maîtres du cheikh, le célèbre Ismaïl al Tamîmî, et aussitôt Sidi Brahim retourna à Tunis et reprit son enseignement, auréolé du prestige de l'intransigeance de caractère et de la crainte d'Allah.

Parallèlement à sa vocation d'enseignant, Sidi Brahim se consacrait à la confrérie al-Tijâniya et à son essor en Tunisie. Le caractère à la fois mystique et très sunnite de cette règle soufie dépouillée de tout excès séduisait d'ailleurs une grande partie de l'élite religieuse telle que les familles Djaït et Ennaïfar ainsi que du haut Makhzen comme les Djellouli. Attentif à tout ce qui pouvait contester la légitimité du maître, il montait au créneau pour le défendre, à l'exemple de sa réponse au titre éloquent : *Mibrad el sawârîm* (*L'Aiguiseur des sabres*) à quelque pamphlétaire rigoriste du Proche-Orient qui jugeait que Sidi Ahmed al-Tijânî devait être exclu de l'islam sunnite. Très dévoué à la confrérie, le cheikh n'hésita pas à effectuer un long et pénible voyage pour

se rendre à la zaouïa-mère des Tijâniyya à Temassine dans le Sud-Est algérien.

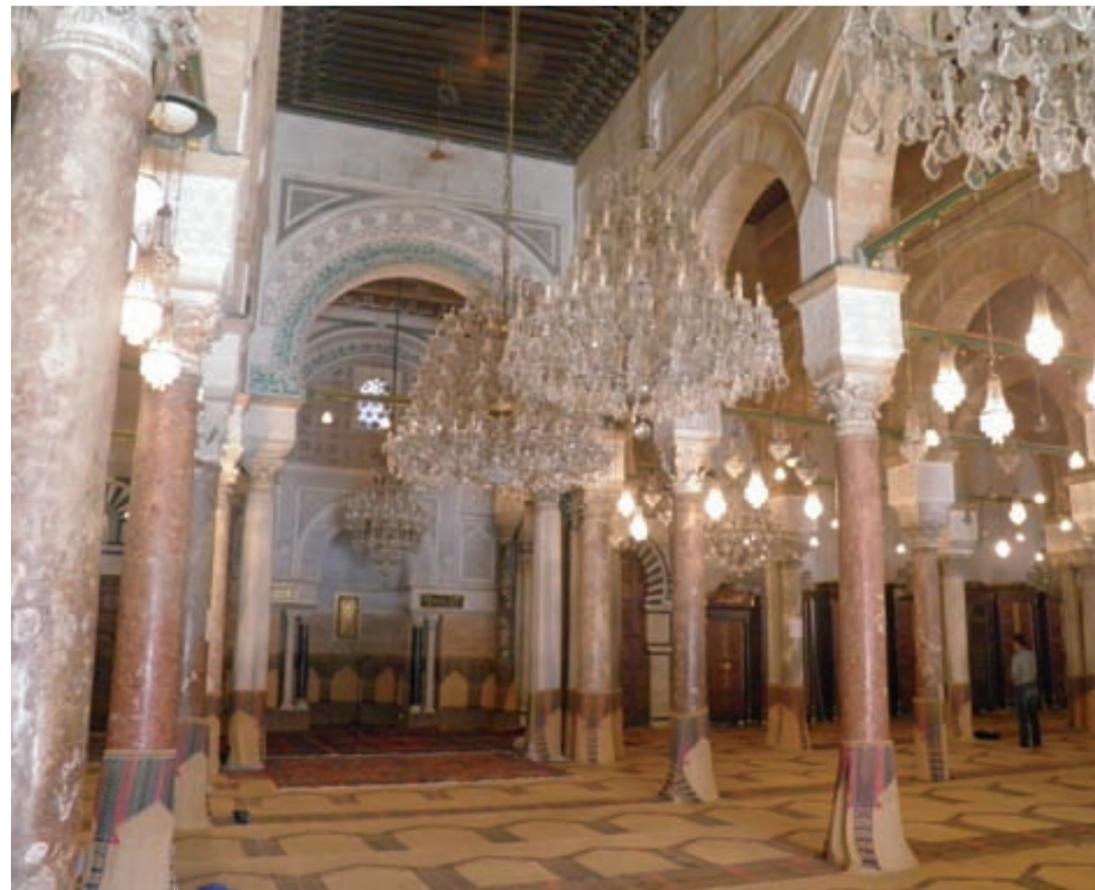
Au prestige que lui conféraient sa science et ses cours, l'admiration pour le cheikh se doublait ainsi de la ferveur populaire pour le *rajul sâlih*, l'homme dont la vertu était telle qu'elle dispensait la baraka protectrice.

Sous le règne de Hussein II Pacha Bey, il accède, en 1833, à la plus haute dignité malékite en qualité de Kabîr ahl al Choura, plus communément désigné sous le nom de Bâsh-mufti des malékites. Ses fatwas, réponses et épîtres attestent bien entendu ses vastes connaissances théologiques, juridiques et littéraires mais aussi cette élévation d'esprit qu'il partageait avec quelques-uns de ses pairs les plus ouverts. Son érudition s'accompagnait ainsi de cette bienveillance, de cette humanité et de cette indulgence propres au sunnisme modéré. En 1834, à Ras Djebel, un homme de confession musulmane, qui, sommé par son adversaire de jurer sur le Coran qu'il disait la vérité à l'occasion d'un contentieux, répondit que si on lui apportait le saint livre,

il le piétinerait. Grand émoi dans la petite cité où l'on porte l'affaire devant le cadî. Le cas était grave puisqu'il pouvait aboutir à l'accusation d'apostasie et donc à la peine capitale. Aussi le magistrat décida-t-il de consulter le Bâsh-mufti Riahi. Celui-ci répondit qu'en dépit du caractère grossier du personnage et de ses propos, son intention n'était pas de commettre un sacrilège et que, pour les juristes, l'important c'est l'intention réelle, non les paroles. Il concluait qu'en l'espèce, une peine de simple correction serait suffisante (O. Riahi, *Ta'atir al Nawahi*, vol.I). Il y avait également chez Sidi Brahim, par son interprétation intelligente de la charia et sa connaissance des hommes et de la politique, une remarquable vigilance quant à la tendance du pouvoir despotique à faire cautionner ses mesures arbitraires par les oulémas. En 1846-47, le gouverneur de Porto-Farina, personnage tyrannique, réquisitionne les fils du cadî de la région pour les faire travailler de force dans son domaine. Le père, sans illusion quant à une prompt justice du Bey, court se mettre sous la protection du consul d'Angleterre à Tunis qui fit pression sur le gouvernement

beylical et obtint la libération des malheureux. Ce recours d'un magistrat musulman à la protection d'un chrétien suscita une certaine émotion. Consulté par la chancellerie beylicale, Brahim Riahi fit savoir que le cadî, confronté à un inadmissible abus de pouvoir, a eu parfaitement raison de chercher refuge auprès d'un non-musulman et qu'il n'était donc pas question de le limoger pour cet acte tout à fait légitime aux yeux de la loi religieuse, étant donné le despotisme inique des autorités musulmanes. Sidi Brahim saisit cette occasion pour prévenir qu'il n'accepterait jamais de faire cautionner par la religion —au nom d'une prétendue conformité du pouvoir à l'avis de la charia— les agissements inadmissibles des agents de l'Etat au détriment des sujets. Forte personnalité, il figure parmi les oulémas restés célèbres dans les annales musulmanes pour leurs reproches adressés aux princes. Au retour de son voyage en France, nous dit Ben Dhiaf, Ahmed Bey eut ainsi à subir une remontrance du cheikh sur ce voyage « à un moment inopportun » en raison des abus de plus en plus nombreux des autorités à l'égard d'une population déjà éprouvée par la crise. →

■ La Grande mosquée Zitouna où il fut étudiant, professeur et Premier imam



■ La rue qui porte son nom et où se trouva sa maison et sa zaouïa dans le quartier du Pacha





■ Cour et coupole de la zaouia

→ Avec cet esprit de juste compréhension du droit islamique qui le caractérisait, le cheikh Brahim Riahi avait applaudi à la décision du même Ahmed Bey d'abolir l'esclavage en 1846. Il semble aussi – en tout cas, le ministre réformateur Khérédine l'affirme dans son ouvrage *Aqvam el massâlik* – qu'il ait donné son soutien au courant réformiste naissant.

Comme tout un chacun, il lui arrivait de sortir de ses gonds, notamment lors de l'incident qui l'opposa à son élève, le Cheikh El Bahri Ben Abdessatar, cadî de Tunis. A l'origine de l'affaire, une divergence d'opinion entre les deux magistrats sur une affaire de tutelle d'enfant. Comme toujours, et à l'époque encore davantage, contester le point de vue du maître par l'élève passe difficilement. Le Cheikh El Bahri compliqua les choses car, durant l'exposé de ses arguments en présence du Bey, chef suprême de la magistrature, il fit preuve d'insolence à l'égard du Bâsh-mufti. Ulcéré, celui-ci, ira se plaindre devant le tombeau du Prophète à Médine et demander un juste châtement à l'occasion de son pèlerinage en 1837. On débat encore aujourd'hui dans les milieux érudits pour dire qui des deux

cheikhs avait raison. Il est cependant un fait qui impressionna les contemporains : dès avant le retour du cheikh, Mustafa Bey, qui avait tranché en faveur du Cadi El Bahri, mourut. Et ce dernier disparut quelques mois à peine après le retour de Sidi Brahimi. Tout le monde jugea que ces morts subites étaient une preuve de la redoutable efficacité d'une baraka vengeresse... Le fils et successeur du bey Mustafa, Ahmed Pacha Bey, bien que réformateur, manifestait cependant une véritable dévotion pour les chérifs, les oulémas et les saints. Convaincu que la mort de son père était un signe divin, il redoubla d'attention et de prévenances à l'égard de Sidi Brahimi.

C'est Ahmed Bey encore qui lui confia une mission politique délicate auprès du Sultan ottoman (juin-octobre 1838). Il s'agissait d'obtenir du gouvernement impérial de revenir sur sa décision de réclamer à la régence de Tunis une contribution financière. Il réussit à obtenir un ajournement sine die de la mesure. En 1839, sans doute en récompense du succès de sa mission à Constantinople, et tout en gardant ses fonctions de Premier mufti malékite, il est nommé imam prédicateur de la Grande

mosquée, devenant ainsi le premier ouléma à interrompre l'usage qui s'était établi d'une succession des membres de la même lignée d'ascendance prophétique des Chérif-et-Mohsen à la chaire de la Zitouna. Sidi Mahmoud I Mohsen, à qui revenait, en principe, cette dignité était un homme de grande vertu et qui, étant vénéré par tous en sa qualité de descendant du Prophète, n'avait en outre rien à prouver, accepta de bonne grâce la décision du prince et garda avec celui à qui il allait succéder en 1850 les meilleures relations du monde.

Les homélies du vendredi du haut de la chaire de la Grande mosquée, nourries de la haute érudition du Cheikh et de son souffle mystique, drainaient une foule nombreuse et, aujourd'hui encore, leur style et leurs thèmes inspirent bien des prédicateurs. Hormis les thèmes traditionnels des khotba-s hebdomadaires sur les moyens de parfaire sa foi et sa pratique religieuse, les prêches de Sidi Brahimi traitaient souvent de sujets en relation avec les difficultés de l'heure et en particulier la dénonciation des multiples exactions des représentants du pouvoir. Evidemment, il n'était question ni de s'en prendre ouvertement au Prince,



■ Ijaza (certificat d'aptitude à la règle Tijaniya) écrite de la main du Cheikh en chaoual 1244 (mars/avril 1829) (Fonds privé Ben Achour)

considéré en l'occurrence comme le juste chef des croyants de Tunisie, ni d'appeler à la protestation, mais enfin le message était suffisamment clair pour ne pas être compris autrement que comme un appel pour une plus grande équité de la part du Bey. Pour les auditeurs, il était explicitement recommandé

de faire preuve de plus de rectitude, meilleur moyen d'épargner au pays l'injustice et, pire encore, la discorde. Les sermons de Brahim Riahi contribuaient également à renforcer la culture sunnite modérée qui cautionnait les traditions populaires de la vénération des chérifs, de la visite aux tombeaux des saints et à leurs zaouias. Le rappel du haut du minbar de la Zitouna du caractère tout à fait licite de l'appel à l'intercession de ces pieux personnages n'était pas fortuit. On sait, en effet, que déjà à la fin du XVIIIe siècle, la doctrine wahhabite cherchait à pénétrer ici, comme dans tout l'empire ottoman, et que les oulémas de Tunis se mobilisèrent pour condamner son



■ Biographie du Cheikh par Omar Riahi publiée à Tunis en 1902

■ Oratoire de la zaouia

puritanisme excessif. Cet esprit de modération et de tolérance, Sidi Brahimi, comme certains de ses grands collègues, l'étendait naturellement aux autres confessions. Tahar Djaziri affirme que le Cheikh n'hésitait pas à censurer certaines discriminations et mesures vexatoires à l'égard de la communauté juive.

En 1850, une épidémie de choléra frappe Tunis. Le fils de Sidi Brahimi, brillant professeur à la Zitouna, est atteint par le fléau et succombe. Le cheikh fut en la circonstance d'une dignité et d'un courage remarquables. Il donna la preuve à ses contemporains que le croyant sincère doit considérer une telle perte comme un *ibtilâ*, une épreuve divine qu'il faut supporter avec patience et foi en la volonté de Dieu. Lui-même fut emporté quelques mois plus tard par l'épidémie, le 7 août 1850. Une foule considérable assista à ses obsèques en présence du Bey. Ainsi s'éteignit à 83 ans celui que les contemporains eurent raison de qualifier de « Savant de l'époque et Bénédiction du pays » (*‘Alim al ‘asr wa Barakat al misr*) car il sut incarner la noblesse de l'islam sunnite modéré: la vaste érudition, la sérénité dans la foi et l'aptitude à assurer la cohésion de la communauté des croyants autour des valeurs de tolérance et de modération. Ayant connu six beys (Hammouda, Othman, Mahmoud, Hussein, Mustafa et Ahmed) et s'étant imposé dans ses multiples activités comme professeur, chef de la magistrature malékite, imam de la Grande mosquée Zitouna, chef vénéré de la confrérie tijaniya mais aussi envoyé extraordinaire du Bey, Sidi Brahimi constitue un bel exemple de l'alliance réussie entre les oulémas de Tunisie fidèles à la tradition d'allégeance au pouvoir (allégeance revendiquée, certes, mais qui n'empêchait pas de formuler des avis contraires ni même de faire des remontrances) et les beys husseïnites qui, depuis les origines en 1705, menèrent, avec constance, une politique en faveur des oulémas et de leurs deux institutions-phares de la mosquée-université de la Zitouna et de la magistrature religieuse. Cette alliance contribua ainsi fortement à l'affermissement du caractère national de la dynastie. **L**

Md. A. B.A.

L'épopée de Gilgameš



Ammar Mahjoubi

“ Dans un précédent article, il avait été question de la Mésopotamie, du pays et du milieu culturel, économique, social et politique dans lequel les anciennes légendes sumériennes de Gilgameš furent diffusées et constituèrent la version ancienne de son Épopée. Et c'est à cette version, datée entre 1750 et 1600 avant J.-C., que succéda la version ninivite - Ninive faisait face, sur le Tigre, à l'actuelle ville de Mossoul - réécrite vers l'an mille avant le Christ par un auteur du nom de Sinleqe « unneni, qui signifie en akkadien « O - dieu - Sin - reçois - ma - prière ». Les qualités de « grand clerc » et « d'exorciste » de ce personnage suggèrent que c'était très probablement, à son époque, un homme de lettres réputé. »

Une comparaison attentive avec le texte de la version ancienne, qui nous est parvenu très incomplet, montre que l'œuvre attribuée à Sinleqe « unneni » a suivi d'assez près le canevas de cette version, la respectant parfois jusqu'au mot à mot. Mais souvent aussi, cet auteur s'était permis de la réécrire à sa manière, en la diluant au lieu de maintenir le style concis et percutant qui caractérisait son modèle. En traduisant de l'akkadien le texte de la version ninivite, en l'étudiant et en présentant les larges fragments qui nous sont parvenus de la version ancienne, Jean Bottéro a récemment offert à un public francophone férù d'histoire ancienne la plus vieille des œuvres littéraires connues, antérieure de plusieurs siècles à l'Iliade des Grecs et au Mahâbhârata des Hindous. Son ampleur, sa force, son souffle, la hauteur de ton ainsi que l'éminence du sujet qui touche à l'universel ont permis d'emblée à cette œuvre, comme le souligne J. Bottéro - qui constitue notre référence principale - de mériter le noble titre d'épopée. Mais qui était son héros, ce Gilgameš qui cherchait à si grand peine, nous dit-on, « la vie - sans - fin » ?

Le nom est vraisemblablement sumérien. Avant le milieu du III^e millénaire, l'onomastique sumérienne se présente souvent - à l'instar de celle des Peaux-Rouges d'Amérique - comme de menues propositions. Aussi a-t-on avancé, mais sans preuve indéniable, que le nom Gilgameš pourrait être articulé sous la forme de Bilga.meš et signifier « l'Ancien (Bilga) - dans - la force de l'âge ». Gilgameš est présenté comme « roi d'Uruk » cité-Etat dont les ruines, situées au lieu dit Warka, se trouvent à mi-chemin entre Bagdad et El-Basra, en plein désert. Les archéologues allemands y avaient mené des fouilles depuis 1912. Elle était célèbre pour son antiquité reculée ainsi que pour la présence d'un sanctuaire fameux, l'E.anna, signifiant en sumérien « Temple du ciel » ; il

était dédié à An, dieu du ciel, fondateur d'Uruk et père de la dynastie régnante, ainsi qu'à sa favorite Inanna, patronne de l'Amour physique, de la guerre et de la planète Venus ; les Akkadiens l'appelaient Ištar. Divinisé après sa mort, vers 2650 av. J.-C., Gilgameš entra dans la légende ; il avait ainsi toutes les chances d'avoir vécu à Uruk à cette date. En appui à cette assertion, la « Liste sumérienne des rois », incorporée à l'épopée, fournit une information importante. Et quoiqu'à moitié fantastique, surtout lorsqu'elle décrit le temps mythique d'« avant le déluge », ses données factuelles décrivant l'époque qui suivit le cataclysme sont tenues pour solides, car souvent confirmées par les textes épigraphiques.

Rappelons, à ce propos, que la découverte des textes de l'épopée en 1872 ne manqua pas de mettre dans l'embarras beaucoup de croyants juifs, chrétiens et musulmans. Ces textes fournissent, en effet, une tradition parallèle au récit du Déluge, tel que décrit dans le livre biblique de la Genèse (chap.6-8), ainsi que dans le récit coranique (sourate XI, 40-48 notamment). Faut-il rappeler cependant que la Bible constitue un recueil de textes dits « sacrés », dont les plus anciens datent du XI^e et les plus récents du II^e siècle avant le Christ, alors que la « Liste sumérienne des rois », dernier texte intégré à l'épopée, remonte au plus tard au début du II^e millénaire avant le Christ ?

Dans cette « liste », les rois sont classés par dynastie, et chaque dynastie désignée par sa cité-Etat. Gilgameš est ainsi classé au cinquième rang parmi les souverains de la première dynastie, qui aurait gouverné Uruk après le Déluge. Après le règne de Dumuzi - « Fils fidèle » en sumérien - appelé par les Akkadiens Tammuz, il aurait succédé à son père Lugalbanda - « Roi furieux » toujours en sumérien - et l'historicité de ces trois personnages, confirmée par les textes épigraphiques, est indiscutable. Tous trois

sont tenus pour « divins », car ils accédaient, quelque peu après leur mort, au rang des dieux par l'« apo théose », à l'instar des empereurs romains, à une époque nettement plus tardive. A noter encore à ce propos que comme les Grecs et les Romains, les Sumériens ne cultivaient pas ce sentiment de la transcendance radicale des dieux, de l'infranchissable hiatus qui, pour les Sémites, sépare les hommes du monde divin.

La vie de notre personnage, de toute façon, n'avait sans doute pas été ordinaire. Ce qui explique que, dès le lendemain de sa mort, il s'était trouvé plongé dans une atmosphère de légende et de surnaturel dont l'épopée, mise par écrit entre 2300 et 2000, n'avait gardé d'ailleurs que les péripéties essentielles. Selon la règle qui commande l'imaginaire populaire, le point de départ était sans doute quelques événements authentiques ou plus ou moins déformés survenus tout au long de son règne. Comme pour la geste hilalienne, ce cortège de réalités et d'extrapolations plus ou moins fictives n'avait fait que gonfler avec le temps, incluant peut-être même les hauts faits de plusieurs héros successifs. C'est ainsi, par exemple, que le Gilgameš conquérant et glorieux de la première partie de l'Épopée fait penser aux exploits du grand roi akkadien Sargon qui, vers 2300, réussit à réunir autour de sa capitale Akkadé (localisée peut-être sur l'Euphrate, entre Bagdad et Babylone), le plus grand empire jamais centré sur la Mésopotamie ; un empire qui s'étendait des marches de l'Irak jusqu'aux rivages de la Méditerranée. Les hauts faits de Sargon, dans ses expéditions triomphantes vers l'Est comme vers l'Ouest, avaient sans doute influencé le populaire, et fourni probablement la trame de la légende héroïque, propagée d'abord par voie orale, et par la suite grâce à l'Épopée écrite de Gilgameš. Laissons de côté les légendes, qui constituent en quelque sorte la « préhistoire » de l'Épopée. Colportées entre 2300 et 1750, depuis l'époque impériale de Sargon jusqu'au règne du grand Hammourabi, elles furent mises par écrit exclusivement en langue sumérienne. Examinons de plus près, par contre, ce qu'on appelle la version ancienne de l'Épopée. Elle fut rédigée dans une langue sémitique



akkadienne, par un auteur aussi original que vigoureux. Encore inconnu, il s'était sans doute emparé de ces vieilles légendes, pour les remodeler dans une présentation littéraire aussi grandiose que fascinante. Sa reconstitution par les historiens a pu être réalisée à partir des tablettes dispersées entre les universités de Philadelphie, de Yale, de Berlin et de Londres, de Chicago et enfin de Bagdad.

Tout fragmentaires qu'ils sont, ces éléments d'inscriptions, qui datent des XVIII^e et XVII^e siècles avant le Christ, dévoilent une bien

autre représentation de Gilgameš que les historiettes en sumérien de la fin du III^e millénaire. Même s'il s'agit d'un dossier incomplet et en morceaux, on admet à présent qu'on a affaire à une œuvre unique, cohérente, une œuvre de longue haleine et de large horizon. Une véritable épopée d'au moins deux mille vers dont les scènes successives, disparates à l'origine, ont été agencées par l'auteur en une longue et émouvante tragédie. C'est une légende sumérienne, celle de « Gilgameš et Huwawa » qui lui a inspiré toute sa première partie : Gilgameš se lance →

→ dans une expédition qui le mène dans un pays de montagnes et de forêts; une expédition décidée après la mort d'un grand nombre de ses sujets des suites, probablement, d'une épidémie. Eprouvé par la brièveté et la fragilité de l'existence humaine, le roi d'Uruk décide donc de braver les dangers et de s'aventurer dans un pays que la version akkadienne désigne explicitement par son nom, celui de «Liban» ou encore de «Montagne et forêt de cèdres». Son «serviteur» Enkidu -devenu son ami dans la version akkadienne- lui rappelle que la contrée en question est sous la garde d'Utu, le dieu du Soleil-que la version akkadienne appelle Šamaš. Ayant réussi à obtenir du dieu autorisation et assistance, il se lance à la tête de sa troupe et accompagné de son ami dans une longue marche, sur une route scandée d'étapes.

Après avoir traversé sept montagnes, escaladé des cimes et connu des nuits pleines de songes, Gilgameš est réveillé un soir par Enkidu qui le met en garde, en interprétant peut-être un songe de son maître : le pays, lui dit-il, est surveillé par Huwawa, sorte de monstre mi-humain, mi-divin, cuirassé de sept «Fulgurances» terrifiantes. Mais avec l'aide surnaturelle de Lugalbanda, son père divinisé, et aussi de sa mère la déesse Nin.suna -qui signifie en sumérien la «Dame des bovidés sauvages», c'est-à-dire des buffles-, Gilgameš passe outre et commence à abattre et ébrancher les arbres. Après maintes péripéties et nombre d'aventures périlleuses, une ruse fait tomber enfin entre les mains de Gilgameš le monstre, qui évoque en vain Šamaš à son secours. Mais le triomphe du héros est de courte durée car, poignante est la dernière partie de l'Épopée, qui relate la mort d'Enkidu, d'une mort prématurée entre les bras de son ami accablé de douleur et de désespoir. Gilgameš touche du doigt cette mort cruelle, cette mort répugnante et insupportable, et il ne peut se faire à l'idée d'être, un jour, pris par elle à son tour, d'en être la victime réduite à l'état de cadavre, transformé comme Enkidu en ce corps inerte, en cette chose ignoble.

Gilgameš n'arrive plus, alors, à se suffire de ces dérisoires succédanés à l'immortalité, que

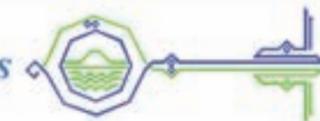


constituent le renom et la gloire, le pouvoir et les honneurs. Il se résout finalement à une toute autre expédition, solitaire cette fois, à la poursuite de la vie - sans - fin, à la quête du moyen d'échapper à la mort, à la recherche de la vie éternelle. Désespéré, il hante le désert, hors des terres habitées et décide d'aller trouver Utanapišti, le héros du Déluge, le «Super sage» -Atrahasis en Akkadien- qui avait accédé à l'immortalité en survivant au Déluge. Il arrive d'abord aux Monts-Jumeaux, dont l'entrée est défendue par les Hommes-Scorpions. Gilgameš les aborde, leur explique qu'il n'a de cesse d'approcher Utanapišti, qui avait réussi à obtenir la Vie - sans - fin, de le questionner sur la Mort et sur la Vie. Malgré les mises en garde des Hommes-Scorpions, qui lui décrivent l'énormité de l'entreprise, il poursuit sa route, emprunte sur cent vingt kilomètres un défilé étroit et ténébreux, puis accède enfin au jardin des Gemmes, couvert de verdure, d'arbres et de pierres précieuses où fleurissent la lazulite et la cornaline, l'agate, la turquoise et

l'obsidienne. Au-delà se trouve la plage où réside Siduri, la Tavernière. Celle-ci s'étonne de le voir angoissé, le visage hâve et émacié, lui, le roi, le héros qui avait occis Huwawa, tué des lions aux passes des montagnes, vaincu et abattu le Taureau-géant descendu du Ciel. Frémissant, Gilgameš lui explique son désespoir et sa peur de mourir:

*Enkidu, mon ami, que tant je chérissais
Et qui avait, avec moi, traversé tant d'épreuves
Le sort commun à tous les hommes
L'a terrassé.
Six jours et sept nuits, je l'ai pleuré,
Et refusé à la tombe
Jusqu'à ce que les vers
Lui soient tombés du nez.
Alors je me suis mis à craindre et redouter la mort
Et à vagabonder dans la steppe.
Comment me taire ?
Comment demeurer coi ?
Mon ami que je chérissais
Est redevenu argile!
Et moi, ne me faudra-t-il pas, comme lui, →*

SOCIÉTÉ DE PROMOTION DU LAC DE TUNIS



AVIS DE VENTE A L'INTENTION DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS

VENTE AU PLUS OFFRANT DE HUIT LOTS DE TERRAIN SIS AU NOUVEAU LOTISSEMENT «LA PERLE DU LAC»/ LES BERGES DU LAC NORD DE TUNIS.

Dans l'optique de l'édification d'un Quartier Financier au niveau de son nouveau lotissement « La Perle du Lac », la Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT) lance un appel d'offres, auprès des établissements financiers, pour la vente, séparément et au plus offrant, de huit lots de terrain, en cours de viabilisation, destinés à l'édification de sièges ou locaux annexes pour leurs activités.

Les références et les caractéristiques techniques desdits lots sont indiquées ci-après:

| N° d'article | Références du Lot | Lotissement | Vocation Selon cahier des charges | Superficie Définitive en m² | C.U.F. (Coefficient d'Utilisation Foncière) | C.O.S. (Coefficient d'occupation du sol) | Hauteur Maximale de la construction en m/ Nombre d'étages |
|--------------|-------------------|-----------------|---------------------------------------|-----------------------------|---|--|---|
| 1 | D 28 - 1 | La Perle du Lac | Immeubles Collectifs Polyfonctionnels | 2434 | 3 | 0,60 | 28 (R+6) |
| 2 | D 28 - 2 | La Perle du Lac | Immeubles Collectifs Polyfonctionnels | 2688 | 3 | 0,60 | 28 (R+6) |
| 3 | D 30 - 3 | La Perle du Lac | Immeubles Collectifs Polyfonctionnels | 1790 | 3 | 0,60 | 28 (R+6) |
| 4 | D 30 - 4 | La Perle du Lac | Immeubles Collectifs Polyfonctionnels | 1600 | 3 | 0,60 | 28 (R+6) |
| 5 | D 30 - 5 | La Perle du Lac | Immeubles Collectifs Polyfonctionnels | 1600 | 3 | 0,60 | 28 (R+6) |
| 6 | D 34 - 1 | La Perle du Lac | Immeubles Collectifs Polyfonctionnels | 2381 | 3 | 0,60 | 28 (R+6) |
| 7 | D 34 - 2 | La Perle du Lac | Immeubles Collectifs Polyfonctionnels | 2424 | 3 | 0,60 | 28 (R+6) |
| 8 | D 33 | La Perle du Lac | Immeubles Collectifs Polyfonctionnels | 1763 | 3,8 | 0,6 | 36 (R+8) |

de 08 lots de terrain destinés pour un Quartier Financier sis au lotissement La Perle du Lac des berges du lac nord de Tunis». Aucune autre mention permettant l'identification du soumissionnaire ne doit figurer sur l'enveloppe.

La date limite de réception des offres au siège de la SPLT, est fixée au Mercredi 26 Juillet 2017 à 13H30, le cachet du Bureau d'Ordre de la SPLT faisant foi. Toute offre parvenue après la date limite et/ ou non conforme aux clauses du cahier des charges sera considérée nulle et ne sera pas prise en compte.

La séance d'ouverture des plis est publique. Elle aura lieu le Jeudi 27 Juillet 2017 à 10H00 au siège de la SPLT.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la Direction Commerciale de la SPLT au numéro d'appel suivant: Tél : 00216 71 861 800 site web : <http://www.splt.com.tn>

Les institutions désirant prendre part à cet appel d'offres sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offres auprès du siège de la SPLT sis à: La Rue du Lac Rodrigo de Freitas, Les Berges du Lac Nord de Tunis - 1053 Tunis, et ce, moyennant le règlement de la somme de 200 dinars (non remboursable).

Les offres doivent parvenir au siège de la SPLT au nom du Directeur Général de la société et ce, par voie postale (recommandée ou par rapid-post) ou par remise directe à son bureau d'ordre central, contre récépissés, sous plis fermés anonymes, ne portant que la mention « Ne pas ouvrir / Appel d'offres portant sur la vente



E-Services QNB. Gardez un œil sur vos comptes.



Appelez le 36 00 40 00 ou visitez qnb.com.tn

→ *Me coucher
Pour ne plus me relever
Jamais, jamais ?*

La Tavernière, sans lui dissimuler le péril qui l'attend, le renvoie à Ur Sanabi, le Nocher d'Utanapišti. Nul n'a jamais traversé la mer que borde cette plage, lui explique-t-elle, seul Šamaš-le preux sort le matin de dessous la terre, par-delà cette mer, pour la traverser d'Est en Ouest. Mais Gilgameš, qui avait bravé tant de dangers, n'en a cure. Il se précipite sur le Nocher, brandit devant lui l'épée et la hache pour le terroriser, le convaincre de sa détermination et le décider à lui assurer la traversée, afin de joindre le refuge d'Utanapišti, séparé de tout et de tous, à l'extrémité du monde. Puis il explique au Nocher son désespoir et sa peur de mourir. Celui-ci lui demande alors d'abattre des arbres, de fabriquer un esquif et ils embarquent de concert, échappent au passage fatal de l'Eau -mortelle et arrivent, enfin, à bon port.

Utanapišti, de même que la Tavernière, lui demande en l'accueillant la raison de l'angoisse qui le déprime, l'étrangle et l'étreint à l'étouffer; et Gilgameš lui explique encore et encore sa peur de mourir. Il le supplie instamment de lui indiquer le secret de la vie-sans-fin. Utanapišti le calme, et pour lui démontrer que les efforts colossaux qu'il avait consentis pour arriver jusqu'à lui sont vains, déplacés et chimériques, il lui fait le récit de son expérience, cas unique qui ne souffre aucune récurrence. Il s'agit du récit fameux du Déluge. La trop grande multiplication des hommes, trop bruyants et empêchant le souverain des dieux de dormir, amena celui-ci à décider leur perte et à provoquer le Déluge. Pour ne pas manquer à son serment de ne révéler à aucun homme l'imminence de la catastrophe, Ea, le dieu protecteur d'Utanapišti fit mine de s'adresser à la barrière de roseaux, qui constituait le mur derrière lequel il reposait. Rempli de frayeur en écoutant son murmure, et néanmoins décidé à survivre au cataclysme avec les autres êtres vivants, Utanapištise hâta de construire un bateau et d'y embarquer un spécimen de tous les animaux mâles et femelles, juste avant que six jours et sept

nuits durant, bourrasques, pluies battantes, ouragans et déluge eurent saccagé la Terre. Le septième jour, Déluge et Hécatombes cessèrent, comme une femme en couches se calme et repose après les douleurs. Tous les hommes avaient été transformés en argile et la plaine liquide ressemblait à un toit en terrasse. Puis la terre émergea de nouveau, le débarquement eut lieu et Utanapišti put accéder enfin à l'immortalité que ni Gilgameš, ni quiconque ne pouvait, ne peut et ne pourra jamais acquérir.

Pour convaincre Gilgameš de cette impossibilité, Utanapišti lui proposa un test décisif : essaye, lui dit-il, de ne pas dormir comme je l'avais fait, six jours et sept nuits d'affilée. Mais vaine fut la tentative ; à peine accroupi, Gilgameš fut enveloppé par le sommeil qui, comme un brouillard, s'abattit sur lui sept jours durant. Désespéré, il se vit alors promis inexorablement à la mort et Utanapišti le prépara à cet échec. Avec un pessimisme poignant, Utanapišti, compatissant, put ainsi évoquer et décrire la condition humaine, décrire la fuite du temps et la vie éphémère :

*Qu'as-tu gagné
A te perturber de la sorte ?
A te bouleverser
Tu t'es seulement épuisé,
Saturant tes muscles
De lassitude
Et rapprochant
Ta fin lointaine!
Comme un roseau de la cannaie
L'humanité doit être brisée.
Le meilleur des jeunes hommes,
La meilleure des jeunes femmes
Sont enlevés
Par la main de la Mort ;
La Mort
Que personne n'a vue,
Dont nul n'a aperçu
Le visage,
Ni entendu
La voix.
La mort cruelle
Qui brise les hommes!
Bâtissons-nous des maisons
Pour toujours ?*

*Scellons-nous des engagements
Pour toujours ?
La haine se maintient-elle ici-bas
Pour toujours ?
Le fleuve monte-t-il en crue
Pour toujours ?
Tels des éphémères,
Emportés au courant,
Des visages qui voyaient le Soleil
Tout à coup, il ne reste plus rien!
Endormi et mort
C'est tout un!
On n'a jamais reproduit
L'image de la mort :
Et pourtant l'homme, depuis ses origines
En est prisonnier.
Depuis que, les Grands-Dieux rassemblés,
Mammitu, la faiseuse du Destin
A arrêté les destinées avec eux,
Ils nous ont imposé
La mort comme la vie,
Nous laissant seulement ignorer
Le moment de la mort.*

Bienveillante, la femme d'Utanapišti lui demande un dernier geste pour que Gilgameš, déprimé et plein d'amertume après ce voyage exténuant et périlleux, ne retourne pas bredouille. Et Utanapišti de révéler alors un secret, celui de l'exemplaire unique d'une plante singulière, « la plante de jouvence ». Gilgameš réalise cependant l'exploit de la découvrir au fond de la mer. Il décide de rentrer à Uruk avec cette plante qui, chaque fois qu'il vieillira, lui redonnera sa jeunesse. Mais il eut, malheureusement, la malencontreuse idée de prendre un bain dans une mare d'eau fraîche. Et alors qu'il se trouvait dans l'eau, un serpent sortit furtivement de son terrier et emporta la plante laissée au bord de la mare. Après l'avoir dévorée, il en recueillit immédiatement les bienfaits et rejeta sa vieille peau remplacée, grâce à la « plante de jouvence », par une nouvelle.

Retrouver cette plante seule et unique était donc devenu impensable et rien, absolument rien, ni la vie-sans-fin, ni l'éternelle jouvence n'étaient et ne seront plus jamais acquis à l'Homme. ■

A.M.

Tahar Melligi Un passionné de la chanson, du cinéma et du football



Entre-temps, Tahar Melligi se construit patiemment : études à l'annexe du Collège Sadiki et passion pour la musique et le cinéma. Malgré son admiration pour le directeur du collège, M. Saheb Ettabaâ, qui a succédé au Français Natali, Tahar Melligi ne

peut aller au-delà de la quatrième année secondaire. Son statut de fils unique le place dans une posture plutôt inconfortable puisque le modèle n'existe pas, étant établi que l'époque est favorable à l'accomplissement de soi à travers l'école. Il se rabat alors sur le monde du spectacle pour assouvir sa passion et se frayer un chemin.

Au moment de la suspension du quotidien *Assabah* en 1954, il se positionne très jeune dans le journalisme au sein du journal *Al Akhbar* de Ezzedine Souissi, père de l'homme de théâtre Moncef Souissi. Il ne quittera plus la presse écrite pour poursuivre sans discontinuer sa production en tant que témoin et historien de la chanson et du cinéma arabes. Il s'initie à la composition de chansons et se découvre une vocation de parolier. Il fréquente très tôt les ténors de la chanson tunisienne, tels Riahi, Triki, Saliha, Journou, etc. A vingt ans, il assiste aux funérailles de deux illustres interprètes : Saliha et Salah Khemissi : soixante ans après, Tahar Melligi se souvient toujours du départ des cortèges funèbres de Halfaouine et du flux populaire marquant les deux événements. Naturellement, son assiduité dans les cercles de la chanson aiguise son inspiration. Il offre ses productions à des

Il est sans doute des personnages du paysage audiovisuel qui ont marqué des générations de téléspectateurs. Non qu'ils aient accaparé l'antenne, mais au vu de l'originalité de leurs émissions ou de la spécificité de leurs productions. Tahar Melligi est parmi ces figures familières du grand public d'autant que son sens de l'humour et de la dérision l'ont rendu très proche des gens, au point que nombreux sont ceux qui lui expriment le désir de revoir ses émissions pour revivre la « belle époque ». Né le 5 janvier 1937 à Tunis, Tahar Melligi, fils unique, a eu une sœur adoptive qui ne lui a pas survécu, décédant peu après son mariage sans laisser de progéniture. Il sait que sa mère, Kmar Matri, qui a été imprégnée de culture française, a choisi d'accoucher à l'hôpital Charles-Nicolle, fait très rare à l'époque pour les Tunisiens ; quant à son père Mokhtar Saïd, il était conducteur de tramway qui terminera sa carrière comme contrôleur hors classe. →



voix illustres : Youssef Temimi, Raoul Journou, Hédi Mokrani et Hassiba Rochdi, pour ne citer que ceux-là.

Tahar Melligi prend de plus en plus de l'épaisseur et explore l'Égypte pour approcher ses monstres sacrés. Progressivement, il parvient à se faire connaître grâce à son entregent et sa production artistique et journalistique. Ainsi, parvient-il à nouer progressivement des relations solides avec Mohamed Abdelwaheb, Youssef Wahbi, Faten Hamama, Mahmoud Melligi, Madiha Kamel, Mahmoud Yacine, Nour Chérif, Leïla Hamada, etc.

Le journalisme le passionne donc grâce à sa vocation artistique. Après *Al Akhbar*,

contraint à disparaître peu avant 1960, il entame un long bail à *La Presse*, grâce à sa bonne maîtrise de la langue française, due à l'apport précoce de sa mère, instruite, elle, chez les Soeurs à La Manouba. Les frères Attia, ses complices «sang et or», le recommandent ensuite au rédacteur en chef d'*Assabah*. Il peut alors produire plus régulièrement et rejoint plus tard l'équipe du *Temps*.

Sa première rencontre avec Mohamed Abdelwaheb, le 24 janvier 1978 chez lui au Caire, est un événement et un choc : il peut désormais se représenter avec précision les qualités et les traits de caractère de l'homme pour les atteler à son immense talent doublé d'érudition.

L'interview sera publiée dans les colonnes d'*Assabah*, en guise de performance rare, tant Mohamed Abdelwaheb paraissait inaccessible. Huit autres rencontres suivront puisque les deux hommes se sont découverts des affinités et des sympathies. Le grand maître de la chanson arabe reconnaîtra à Tahar Melligi le statut de véritable historien de la chanson et du cinéma égyptiens. A son tour, ce dernier lui rend l'éloge, sans la moindre intention complaisante : «*Mohamed Abdelwaheb est un musicien et un chanteur hors pair. Jamais un artiste n'atteindra sa dimension.*» Une quasi-sentence que beaucoup doivent entériner tant le grand Abdelwaheb a été le renovateur de la musique orientale et a marqué à ce titre toute une époque et une multitude de générations. →

→ Mais les prouesses de Tahar Melligi ne s'arrêtent pas là, ayant fait d'autres connaissances au Caire : Marcello Mastroianni et Gina Lollobrigida, les stars italiennes qui ont crevé le grand écran dans les années 50 du siècle dernier.

En 1986, Tahar Melligi passe la vitesse supérieure : il ne se contente plus de s'adresser à ses lecteurs, il est désormais aux prises avec les téléspectateurs à travers une émission originale et novatrice, «*Les chansons des films*». Il excelle dans sa présentation de chaque chanson, de sa genèse et des différentes contingences du film en question. Son style narratif rappelle à bien des égards le label Abdelaziz Laroui, la dérision étant un point commun. Pince-sans-rire, il arrive à accaparer le téléspectateur par des formules très populaires telles kima andi taoua ou bellamara, histoire de créer la familiarité avec le téléspectateur pour nouer le cordon cathodique, seul garant de la fidélisation. Le sourire malicieux sous des lunettes de commissaire de police, il ne

cherche pas à impressionner, mais à instruire son public de quelques pans de la chanson arabe dans son union sacrée avec le cinéma, traduite en allégories d'une très haute tenue. Aussi les Tunisiens peuvent-ils mieux sonder la personnalité des chanteurs et des comédiens, découvrant leurs talents cachés, mais également leurs penchants, leurs caprices, voire leurs faiblesses. Ainsi, parvient-il à rapprocher le public de ses idoles pour qu'il les vénère davantage. Il lui arrive souvent de prôner la drôlerie sans se départir des exigences de la rigueur, un sésame qui garantit la conquête des cœurs et des esprits.

La voix cassée mais combien percutante, Tahar Melligi est parvenu à faire de son émission un rendez-vous incontournable, d'autant que certains tubes promus à la postérité en ont enrichi, voire ennobli, le contenu. Pour romancer le tout, Tahar Melligi a bien entendu capitalisé sur sa mémoire, mais également sur son parcours dans la presse écrite qui a structuré et ordonné ses récits. Au bout de

quelques émissions, Tahar Melligi accède à la notoriété et rejoint le cortège des figures emblématiques de la télévision, de Abdelaziz Laroui à Néjib Khattab en passant par Raouf Ben Ali, Abdelmagid Ben Jeddou, Khaled Tlatli, Ezzedine Mlaoueh, Mohamed Boughnim, etc. Le personnage surclasse rapidement la personnalité comme l'illustrent ses visites synonymes d'ambiance et d'animation dans les locaux de la télé, d'Assabah ; même ses déambulations sur la voie publique s'inscrivent dès lors dans le même registre, notamment à l'avenue Bourguiba, le passage obligé.

Parmi ses amis, Raouf Najar se souvient : «*Tahar arrivait toujours de la gare du TGM flanqué de son couffin, un vide-poche avant la lettre. Il ressassait la même rengaine : j'ai passé ma vie à attendre le train qui arrivait rarement à l'heure. Et quand il m'arrive d'accuser deux ou trois minutes de retard, jamais le train ne m'a fait le plaisir de m'attendre.*» Féru de football par l'influence de son quartier de Bab Lakouas qui a vu s'épanouir un grand joueur, A.



SICAV BHO
SICAV BH OBLIGATAIRE



Immeuble Assurances SALIM, Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tél.: +216 71 948 545
www.bhinvest.com.tn
bh invest

VOTRE PARTENAIRE CAPITAL



Tlemçani, et un arbitre monumental, M. Belakhous, Tahar Melligi ne peut pencher que pour l'Espérance. Il sera un mordu, voire un fanatique de ce club emblématique. De là se construit son image de connaisseur du football ; il se met alors au service de la FTF en tant que membre de la commission de discipline au milieu des années 1960. Il impressionne par sa maîtrise des dossiers, obtenant le titre de Monsieur Règlements qu'on ne décerne que parcimonieusement. Il en récoltera le Breloque d'argent.

La carrière professionnelle de Tahar Melligi est toutefois ailleurs : c'est à la Steg qu'il a trouvé un atterrissage salutaire dès 1958 pour le prémunir contre les aléas de la vie. C'était juste pour s'assurer et éviter la fragilité des organes de presse qui ont vu quelques-uns de ses serviteurs tomber dans la précarité, au même titre que beaucoup de chanteurs tunisiens, ce que Tahar Melligi a eu le déplaisir de découvrir. La retraite anticipée est à cet égard très significative tant la passion de l'homme était ailleurs et complètement à l'écart des préoccupations de cet opérateur stratégique.

A quatre-vingts ans passés, Tahar Melligi se contente aujourd'hui de suivre l'actualité sociale, politique et artistique avec curiosité, scepticisme et quelques frustrations. Il n'aspire qu'à une seule perspective : que la télévision



procède à la rediffusion de ses émissions qui ne manquent ni d'intérêt ni de valeur historique, d'autant que ces derniers temps, plusieurs documentaires, sitcoms et feuilletons ont bénéficié de cette largesse.

Marié deux fois, père de trois filles et un garçon, plutôt trois dames et un gentilhomme, l'aînée ayant 45 ans, il se plaît néanmoins à se perdre dans une autre passion, très originale celle-ci : l'amour des chats. Ce qui requiert de la patience, de l'énergie et beaucoup de sollicitude. Cela finit par engendrer chez lui

un souci récurrent : qui s'occupera de cette faune après son rappel par l'Éternel ? Une interrogation suscitée par une maladie qui l'a affaibli durant quelques mois à l'entame de sa neuvième décennie et qui, immanquablement, le renvoie à une autre perception de l'existence et à se projeter dans le néant. Ce n'est qu'un détail au vu de la taille du personnage qui a conquis le large public par son expertise et l'art de s'adresser à un auditoire disparate pour lui faciliter la lecture de fresques inoubliables. **L**

Mohamed Kilani



Lexique du vocabulaire et des traditions populaires de Sfax L'âme et l'histoire

Comment préserver notre langue et nos dialectes de l'étiollement et remettre au goût de notre temps la signification de nombre de ses vocables ? C'est à cette œuvre que s'est attelé le Pr Ali Zouari dans l'excellent *Lexique du vocabulaire et des traditions populaires de Sfax*, établi en collaboration de Youssef Charfi. La première édition publiée en 1998 (épuisée), une deuxième édition mise à jour et enrichie vient de paraître aux éditions Mohamed Ali Hammi. Un ouvrage de plus de 700 pages, comprenant pas moins de 4 848 expressions et dictons populaires, puisés à la bonne source et richement commentés. Une version sonore avec une intonation typique sfaxienne est également mise à disposition sur le site de l'éditeur www.edition-medali.tn. Plus que l'histoire, c'est l'âme de Sfax qui est restituée.

Le Pr Ali Zouari est un historien reconnu pour ses travaux sur Sfax ainsi que les arts et traditions populaires dans la région. On lui doit notamment la création du musée Dar Jellouli, une thèse de doctorat sur « Les relations commerciales entre Sfax et le Levant aux XVIIIe et XIXe siècles » (publiée) et un ouvrage de référence intitulé *Sfax à travers ses deux siècles d'or : les XVIIIe et XIXe*, paru l'année dernière chez le même éditeur.

Métissage et originalité

A force de consulter les archives de famille, de notaires et de tribunaux et de recueillir le témoignage de vieilles personnes et chefs de corporations, Zouari découvrait des mots, des mentions et des appellations dont on connaît aujourd'hui l'origine et la signification. Son étonnement est encore plus grand quand il réalise, d'une part, la richesse de cette langue pratiquée à Sfax et dans la région au fil des siècles écoulés et, de l'autre, la méconnaissance du sens qu'elle porte aujourd'hui.

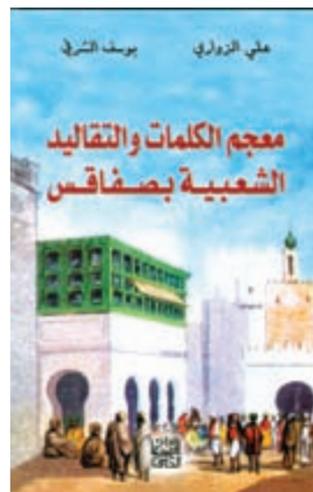
Grande métropole du centre-sud tunisien ouverte sur la mer comme sur le commerce caravanier avec les pays arabes et ceux de l'Afrique subsaharienne, Sfax a été une ville ouverte aux échanges avec l'extérieur. Elle accueillait en outre divers groupes de migrants venus d'Europe,

de Constantinople et autres pays d'Orient, mais aussi des militaires, fonctionnaires, commerçants, pêcheurs et aussi esclaves amenés de ce qu'on appelait jadis le Soudan. Ce métissage ethnique apportait avec lui des vocables et expressions particulières qui vont se pétrir à l'usage et fondre dans la langue courante. D'où un vocabulaire vaste et varié, avec des expressions exclusives et d'autres communes, d'origine arabe, mais aussi italienne, grecque, ottomane, et autres.

La précision de nombre de termes, on la trouve surtout dans les actes notariés, qu'il s'agisse de contrats de mariage, de propriété, d'association, d'agriculture ou de commerce, ou de testaments déposés. Pour éviter toute équivoque, chaque terme ou unité de compte est explicité dans le détail. Ayant procédé au dépouillement de ce fonds précieux d'une rare richesse historique, le Pr Ali Zouari a pu en tirer des indications utiles qui confèrent à son lexique tout son intérêt.

Un voyage à travers les siècles dans l'âme et le mode de vie

De «abanda» (toilettes) à «yehni» (mets de fêtes et mariages à base de viande en sauce), le lecteur voyage à travers un patrimoine linguistique fondateur de notre langue et véhicule de toute une histoire. Les découvertes sont nombreuses. A chaque page, de vieux mots inscrits dans notre mémoire ressurgissent soudainement et nous livrent leurs secrets. Chercheur émérite, Zouari n'est pas dans la collecte, mais l'analyse et la mise en perspective, assorties de citations puisées dans un riche registre de proverbes, de poésie populaire d'époque et de poésie arabe, de bibliographie de linguistes, d'historiens et de voyageurs. L'émerveillement de la découverte de la signification d'un terme se prolonge avec la lecture de toutes ces références qui viennent en illustration. Des photos prises par Housseem Boudaya complète cet agréable ouvrage qui se lit de chapitre en chapitre, par ordre alphabétique ou en dictionnaire. Un hommage mérite d'être rendu à l'éditeur, Nouri Abid, qui fait preuve d'un réel professionnalisme à tous les niveaux, du concept éditorial et graphique à la qualité de l'ensemble; ce qui devient rare. ■



Moojam Alkalimat w Attakalid Alchaabia Bi Sfax
(Lexique du vocabulaire et des traditions populaires de Sfax)
De Ali Zouari et Youssef Charfi
Edition Mohamed Ali Hammi,
2017, 704 pages, 90 DT





أخبط على 3+ ال promo 3

شهور + franchise
3 + سنين ضمان أو 100 000 كم
3 + vidanges الأولين بلاش

Mahindra Rise.

* Sous réserve d'acceptation de dossier par l'institution financière
Franchise de 90j offerte par ETS ZOUARI & Cie

Le Pr Mohamed Talbi nous quitte

Mohamed Talbi a été, sans conteste, un cas, une exception dans la lignée des agrégés d'arabe issus des universités françaises. Par son approche des textes historiques comme par son cheminement. Enseignant d'arabe au Collège Sadiki avant l'indépendance, il choisit l'histoire après sa thèse de doctorat sur l'Emirat aghlabide, et fut l'aîné respecté des historiens et des médiévistes de la faculté des Lettres et des Sciences humaines. Puis il vira de bord, se décida pour l'islamologie. Il y trouva son ancrage, le terrain propice à l'expression d'une pensée franche, catégorique, parfois extrême. Tel qu'en lui-même, enfin, il nous a légué une œuvre hardie, intransigeante, et on se souviendra longtemps de ses charges véhémentes contre la charia, contre la menace d'une poussée islamiste, agressive un moment et devenue depuis cauteleuse et rampante.

Les positions de Mohamed Talbi n'étaient pas, cependant, exemptes de rétractations. Ses collègues du département des études historiques se souviennent des débats animés sur l'arabisation des enseignements au cours des années soixante-dix du siècle dernier. Si Mohamed avait développé une argumentation convaincante, persuasive, pour prévenir les risques d'un changement brutal préconisé par le ministre de l'époque; une arabisation raisonnée, progressive avait alors recueilli un large consensus, afin d'obvier à la rupture entre la langue de la bibliographie et celle des enseignements, et, aussi, pour observer le temps nécessaire à l'élaboration, en arabe, de la terminologie et du jargon historique propres aux différentes questions et aux différentes périodes historiques. Mais Si Mohamed, à la surprise générale, déclara le lendemain qu'il se rangeait à l'avis du ministre. Ainsi, légitimiste proclamé, voire conformiste à l'époque de Bourguiba, il se mua par contre en opposant notoire, en se dressant face au régime de Ben Ali; affirmant son refus de toute sujétion, proclamant que les Tunisiens



étaient réduits à la condition de sujets, soumis à un régime autoritaire inique.

Profondément pieux, rempli de ferveur soufie, il était imprégné de cette notion antique de la *pietas*, de ce sentiment tout autant moral que religieux, qui s'appliquait surtout aux devoirs de l'homme à l'égard des dieux, et impliquait non seulement la foi, mais aussi la pratique. Mais, de toute la tradition religieuse, il n'y avait que le Coran qui l'obligeait. Le Coran était sacré, adjectif qui traduit pour lui le latin *sacer*. Le Coran était *sacer*, c'est-à-dire un domaine interdit et inviolable. Ce qui surprend l'historien ne lui semble pas en conformité avec une lecture « vectorielle » du Coran, que Si Mohamed préconisait pourtant, en inscrivant le texte dans son environnement historique, afin d'en saisir l'intention première. Contradictions qui, peut-être, étaient à l'origine de sa rupture avec ses anciens disciples. Tel qu'en lui-même encore, Si Mohamed, notre aîné, a, dans sa complexité, tracé un vecteur, creusé des sillons nouveaux, audacieux, pour l'Université tunisienne. ■

Ammar Mahjoubi.



ASSURANCE Construction



Promoteurs
immobiliers... et
professionnels
du secteur du
bâtiment

Pour assurer la réalisation de vos
projets en toute sérénité...

des solutions adaptées à chaque
besoin !

Nos ++

- un savoir-faire et une expertise reconnue,
- un accompagnement personnalisé pour vous guider dans vos projets...



Siège Social : Immeuble Assurances SALIM Lot AFH BC 5-
Centre Urbain Nord - Tunis 1003
Tél.: (+216) 71 184 200 - Fax : (+216) 71 184 299
E-mail : commercial@salim-ins.com
Site Web : www.salim-ins.com

جديد

وحدو في البنت



Ali Hedda L'ambassadeur de Bourguiba auprès de quatre présidents américains



« En ce 10 novembre 1973, le président Bourguiba s'acquittait d'une tâche qui lui tenait à cœur : nommer deux « grands ambassadeurs » de Tunisie auprès des deux plus importantes puissances dont il se sentait très proche : la France et les Etats-Unis. Pour Paris, il portera son choix sur Hédi Mabrouk, alors âgé de 52 ans, un fin politique, urbain, doué pour nouer de bonnes relations qu'il enverra auprès de Georges Pompidou. Pour Washington, ce sera Ali Hedda, 43 ans, diplomate de carrière. Le « Combattant suprême » ne pouvait faire meilleurs choix. Mabrouk restera à Paris 13 ans, et servira auprès de trois présidents : Georges Pompidou, Giscard d'Estaing et François Mitterrand. Un record. Hedda sera maintenu à Washington DC durant 8 ans. Il sera alors le doyen du corps diplomatique et travaillera avec quatre présidents américains successifs : Richard Nixon, Gerald Ford (intérim), Jimmy Carter et Ronald Reagan. Tous deux nous quitteront sur des souvenirs indélébiles de diplomates d'exception : Mabrouk en l'an 2000 et Hedda tout récemment, le 30 mai dernier.

« Un champion des relations tuniso-américaines », témoignera l'ambassadeur des Etats-Unis à Tunis, Daniel Rubenstein, dans la lettre de condoléances qu'il adressera au nom de son pays à l'épouse du défunt et aux membres de sa famille. « Il avait gagné la réputation parmi ses pairs d'être l'un des ambassadeurs les plus dynamiques au sein du corps diplomatique à Washington. Il avait réussi à hisser les relations tuniso-américaines aux plus hauts niveaux de l'attention et de la considération méritée. » Bel hommage qui s'ajoute à bien d'autres, émanant de personnalités tunisiennes et étrangères. Le président Caïd Essebsi sera parmi les premiers à saluer en lui un « éminent diplomate » et un « grand patriote ».

Hommage. →

Ali Hedda connaissait déjà bien les Etats-Unis. C'est à notre ambassade à Washington qu'il fera, dès 1957, ses débuts dans la carrière diplomatique. Diplômé de Sciences Po Paris, il effectuera son stage à la Banque de France, puis ira rejoindre Mongi Slim qui finalisait l'ouverture de l'ambassade de Tunisie dans la capitale fédérale américaine. Très proche des jeunes étudiants en France et à la recherche de compétences prometteuses, il avait réuni une équipe réduite de jeunes diplomates qui deviendront par la suite d'excellents ambassadeurs. De retour à Tunis, Ali Hedda sera appelé par Hédi Nouira, alors gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, pour lui





confier la direction du service bancaire étranger. L'ancien stagiaire à la Banque de France et diplomate auprès de la Bird et du FMI participera activement autour de Nouria à l'édification du dispositif approprié de la BCT. Il y restera 4 années, de 1958 à 1962, lorsque l'impératif de sa carrière diplomatique l'appelle à une nouvelle affectation à l'étranger. La chance sera au rendez-vous, comme d'habitude. Le voilà nommé à Rome, aux côtés d'un autre illustre ambassadeur, Hamadi Badra. La rampe de lancement le mettra alors sur orbite.

Une valeur ajoutée assurée

Entre deux affectations à l'étranger, Ali Hedda occupera de hautes fonctions au ministère des Affaires étrangères. Justifiant de toutes les qualités pour devenir chef de poste, il sera nommé ambassadeur à Dakar. Son périmètre

d'accréditation est élargi à un grand nombre de pays de l'Afrique de l'Ouest.

De retour à Tunis, il retrouvera son ancien patron Hédi Nouira, mais pas à la Banque centrale. Nommé Premier ministre en novembre 1970, Nouria le choisira comme directeur de cabinet. Il restera à la Kasbah jusqu'à sa nomination à Washington, en novembre 1973. Il ne partira en fait pour la capitale fédérale que début janvier 1974. D'emblée, il commencera son opération séduction. Sixième ambassadeur de Tunisie auprès de l'administration américaine, il y avait succédé à d'illustres diplomates : Habib Bourguiba Jr (deux fois), Mongi Slim, Rachid Driss et Slaheddine El Goulli. Comment y apporter sa propre valeur ajoutée ?

Une icône à Washington DC

Le 1er février 1974, il était reçu à la Maison-Blanche pour présenter ses lettres de créance au président Richard Nixon. Le protocole américain prévoit une cérémonie collective réunissant plusieurs ambassadeurs. Hedda avait pour ambassadeurs entrants ceux de Corée du Sud, d'Argentine, du Salvador, du Zaïre et d'Oman. Se prêtant aux formalités d'usage, Nixon était cependant plus préoccupé par l'entretien qu'il aura juste après la cérémonie avec le chef de la diplomatie soviétique André Gromyko. Mais, parmi le lot des nouveaux ambassadeurs reçus, celui de la Tunisie lui



tapera dans l'œil. Une amitié respectueuse naîtra. Hedda ne pouvait espérer mieux démarrer sa mission. Une saga commence. La résidence de l'ambassadeur de Tunisie, édifiée dans un style ibérique sur une colline, au fond de la Broad Branch Road, dans la proche banlieue, accueillera, lors de brillantes réceptions et mémorables dîners, le Tout Washington. L'un des grands atouts d'Ali Hedda, c'est son épouse, Nedra Becher. Fille d'un grand avocat de Sousse, Me Mohamed Becher, elle a le sens de l'hospitalité et l'art de recevoir dans les gènes. Mais derrière cette activité sociale et mondaine, l'essentiel était politique. Bien servi par l'actualité internationale, et très actif sur la coopération bilatérale, l'ambassadeur sera plébiscité. Dans →



Sur le terrain, nous faisons LA DIFFERENCE



MAC SA, L'INTERMÉDIAIRE EN BOURSE.

Depuis 20 ans, MAC SA a toujours œuvré pour assurer une relation de confiance solide et une expertise fiable. Aujourd'hui, nous sommes devenus une référence dans les métiers de la bourse. Dès à présent, rejoignez une voie sûre où vos investissements seront valorisés.

Intermédiation en bourse | Gestion d'actifs | Finance d'entreprise | Recherches et analyses

www.macsa.com.tn



→ son livre intitulé *Arab Reach, The Secret War Against Israel*, Haog Levins lui dédiera le tout premier chapitre sous le titre de «Victory on the Hill» (en référence à la résidence de l'ambassadeur en haut d'une colline) racontant dans le détail ce qui devait être la réception d'adieu de l'ambassadeur Hedda, le 28 octobre 1981, coïncidant ce soir-là avec le fameux vote au Sénat dans l'affaire de vente d'avions Awacs. Une grande victoire pour les pays arabes contre Israël, à une seule voix de différence. L'un des exploits attribués à Ali Hedda et ses homologues. De retour à Tunis, l'ambassadeur Hedda ne fera pas valoir ses droits à la retraite. Avec toute l'expérience capitalisée, il est sollicité pour donner un nouvel élan à l'Agence de promotion des investissements (API), ce qu'il ne manquera pas de faire. Viendra alors l'heure du départ du service public, mais pour s'engager dans des activités privées.

Ali Hedda laissera le souvenir d'un grand ambassadeur, icône à Washington DC et fin connaisseur des affaires internationales. **L**
T.H.

Ali Hedda et le sens de l'Etat

En 1978, Ahmed Mestiri effectua une visite aux Etats-Unis, invité par l'Université de Princeton. Un programme fut préparé par cette université (interviews avec la presse, entretiens au département d'Etat, avec quelques sénateurs et représentants). Mestiri a pris l'initiative de prendre contact avec l'ambassadeur de son pays à Washington, estimant qu'il était de son devoir de patriote d'informer en premier lieu le représentant de son pays de toute son activité aux Etats-Unis. En tant qu'ancien ambassadeur, il avait estimé qu'il était anormal que l'ambassade de son pays restât dans l'ignorance totale de l'activité d'un homme politique et ancien responsable au gouvernement tunisien dans ce pays.

Nous avons donc contacté l'ambassade de Tunisie pour solliciter une entrevue avec l'ambassadeur qui était Si Ali Hedda. L'entrevue s'est déroulée dans une atmosphère détendue. Si Ali a confié à Si Ahmed Mestiri qu'il appréciait son initiative qui consacre une bonne tradition à établir en politique, et met à l'aise l'ambassade dans ses relations avec le gouvernement américain ainsi qu'avec la presse et les autres ambassades établies à Washington, et il ajouta : «*L'ambassade de Tunisie est la maison de tous les Tunisiens et l'initiative de Si Ahmed dans ce cadre est la bienvenue.*»

Cette rencontre entre l'opposant et l'ambassadeur a permis à Si Ahmed Mestiri de prendre connaissance des dossiers en suspens entre la Tunisie et les Etats-Unis. Mestiri n'a pas hésité à apporter son appui à ces questions lors de tous ses entretiens avec les représentants de l'administration américaine !

Cette leçon de patriotisme m'a personnellement servi et je l'ai prise comme une règle à suivre lors de beaucoup de missions que j'avais eu à effectuer à l'étranger par la suite. **L**

Mohamed Bennour



TOUJOURS
INDESTRUCTIBLE



LES PROS DU BUREAU

Usine : Z.I Sidi Daoud, 2046 Tunis. Tunisie - Tél : (+216) 71 854 666 - Fax : (+216) 71 854 660

SHOWROOMS

Tunis : Rte de la Soukra, Km 13
2036 Sidi Fraj, Tunis, Tunisie
Tél: (+216) 71 863 611
Fax: (+216) 71 863 592
email : show@interieurs.com.tn

Stax : Croisement route Menzel
Cheker et Hazem Bourguiba
Tél/Fax: (+216) 74 625 467
email : sfax@interieurs.com.tn

Béja : Z.I.2 Béja Nord 900 Béja
Tél: (+216) 78 451 610
Fax: (+216) 78 451 613

Alger - Algérie : Route Nationale
Khrassia - Alger - Algérie
Tél/Fax : (+213) 21 44 45 82
Mob : (+213) 5 58 48 06 16
email : Mohamedali.interieurs@gmail.com

Sousse Sousse Sahloul :
Boulevard 14 Janvier,
Immeubles George Karam, Kantaoul, Sousse.
Tél / Fax : 73 346 146 - GSM : 26 721 000
Mail : dir.sousse@interieurs.com.tn

Sousse Sousse Sahloul :
Avenue de la liberté Sahloul Hammam Sousse
(en face clinique ibn khaldoun)
Tél/Fax: (+216) 73 821 477
email : meublesinterieursplus@topnet.tn

Gabès : GP1-20 Rue Salah
Eddine el Ayoubi 6011 Gabès
Tél: (+216) 75 394 606
Fax: (+216) 75 393 688
email : extrameuble@yahoo.fr

Tripoli-Libye : Hay Damascus
by guest castles Tripoli-Libya
Tél: (+218) 21 361 8646
Fax: (+218) 91 211 0562

Garantie

3 ans

The Creative Life

TCL



Pour une vie pleine d'interaction.

SMART TV IPTV
ANDROID



Android 4.4
Avec un design et des outils de meilleure performance et de nouvelles fonctionnalités, Android 4.4 KitKat vous offre une expérience interactive et intuitive et vous transporte vers le futur.



Android 5.1.1
L'Android 5.1.1 offre une nouvelle interface qui fera de votre navigation une expérience unique qui se fait sur votre téléphone. Découvrez toute la magie d'Android sur le TV.



Dynamic Contrast Ratio
Ajoutez des couleurs plus riches avec des noirs plus sombres et des couleurs plus éclatantes pour une image plus claire et réaliste.



True Color Tech
Une technologie d'analyse avancée des couleurs étend le spectre de couleur de votre télévision et vous offre des images naturelles.



Direct Led
Le positionnement de LED côté dalle permet un éclairage homogène et uniforme, une luminosité améliorée et une faible consommation en énergie.



IPTV Standard / Electro IPTV
Profitez de plus de 2000 chaînes en streaming et une débit vidéo de 3000 fps.



Société • Hommage à...

Mohamed Fadhel Khelil Il était sourire, il était intelligence



« A 73 ans, Mohamed Fadhel Khelil est parti trop tôt. Le gouverneur, le P.D.G., l'ambassadeur, le ministre, l'époux, le père, le parent et l'ami a été furtivement ravi aux siens, ô combien nombreux, ici et là. Dès le premier instant de votre première rencontre, il vous conquiert par un charme naturel, exceptionnel. Démineur de crises, relationniste par excellence et habile négociateur, il savait gagner la confiance de ses interlocuteurs, qu'ils soient d'humbles citoyens au fin fond de la Tunisie, syndicalistes, diplomates ou chefs d'Etat. → »

L'homme des missions délicates

- Né en 1944
- Ingénieur agronome
- Première affectation, en 1968-1969 au Kef
- A 25 ans, chef de cabinet du Dr Dhaoui Hnablia, ministre de l'Agriculture
- Directeur de la Coopération internationale au ministère de l'Agriculture
- Gouverneur :
 - au Kef, 1981-1982
 - à Jendouba, 1987-1988)
 - à Sfax, 1988-1990
- P.D.G. de la Compagnie des phosphates de Gafsa, 1982-1986
- Ministre des Affaires sociales, 1992-1996
- Ambassadeur à :
 - Damas, 1990-1992
 - Vienne, 1996-1998
 - Alger, 1998-2007
- P.D.G. au sein du Groupe Ben Yedder, 2007-2017.

Société • Hommage à...

L'amour a toujours été son moteur : l'amour de ses parents, de ses frères et sœurs, de son épouse, de ses enfants, de ses amis et celui de tous ceux qui l'ont approché. Au sein d'une famille unie et soudée, il apprit les belles valeurs qu'il a transmises par la suite à ses enfants : l'honneur, l'humilité, la rigueur, l'intégrité et la droiture. Sa scolarité fut exemplaire aussi bien du point de vue réussite que du point de vue comportement. Au travail, il a relevé tous les défis, rien ni personne ne pouvait entraver son chemin pour réussir ses missions. Marié en 1967 avec le grand amour de sa vie Zohra, il a vogué de réussite personnelle en bonheur

familial. Malgré les chagrins et malheurs ressentis par le décès de Si Hassen Belkhoja, son mentor, de son compagnon de route Hamed Boughzela, de ses parents et, récemment, son petit-fils Yacine. Fadhel savait cependant en faire le deuil et surmonter ses peines.

Dans toutes les fonctions assumées, il aura été aux postes les plus sensibles, en Tunisie comme à l'étranger ! Mohamed Fadhel Khelil traitait chaque dossier avec perspicacité, se traçait un objectif et s'efforçait de l'atteindre. Et il y réussissait souvent. Laisant le souvenir d'un homme des missions délicates, il s'en était toujours acquitté avec intelligence et compétence. A Damas, sa mission n'était guère de tout repos. A Vienne, où il couvrait

également l'Aiea, l'Onudi et d'autres organisations des Nations unies, il était aussi à l'aise dans la diplomatie bilatérale que multilatérale. A Alger, il était comme un poisson dans l'eau. Le président Bouteflika le tenait en haute considération. A Gafsa, sa ville d'origine, Tunis, Sfax et encore au Kef et à Jendouba, ses villes d'adoption, il avait toujours été l'ami proche de tous. Homme de consensus, son nom avait été cité au lendemain de la révolution pour la Kasbah.

Mohamed Fadhel Khelil aura été surtout des valeurs, une compétence et un grand sourire encore plus égayé par un regard bleu. Allah yerhamou. 



Tél: (+216) 72 570 625 / (+216)72 572 498
Route Menzel Jamil, Menzel Abderrahmane 7035 Bizerte
www.afrikisol.com




Isolation & Calorifugeage

» The Expert for Insulation


Études & Réalisations
Montage tuyauteries
& Équipements industriels

» The Industry Partner


Commerce Articles & Equipements
de calorifugeage



» The Insulators Supplier

Témoignages

Aïssa Baccouche, ancien secrétaire général de l'Uget, ancien maire de l'Ariana : «Fadhel Khelil, le bel homme (d'Etat). Le port altier, le corps agile, le regard bleu, bref un bel homme. Pour nous, ses amis de soixante ans, il en était l'archétype. Fadhel Khelil, qui vient de nous quitter à soixante-treize printemps, le premier jour de l'été agraire 2017, fut mon camarade de classe (promotion d'entrée en 1957) au collège Sadiki. Après une éclipse de quelques années, nous nous retrouvâmes en compagnie d'autres camarades autour d'un dîner, une fois l'an. Nous nous arrangeâmes, des années plus tard, quand Fadhel était en poste à l'étranger, pour nous réunir en fonction de son agenda. Certains d'entre nous sont déjà partis : Hichem Gribaa, Noureddine Ressaïsi, Hédi Grioui. Il avait l'art de nouer rapidement un nombre insaisissable de connaissances qu'il convertissait pour la plupart en solides amitiés.»

Mourad Guellaty, expert-comptable : «C'était un homme d'écoute et d'appréciation des situations sociales et humaines et un homme de décision, qui ne reculait jamais devant l'appel de la tâche et du devoir... Sa vivacité et la rectitude de son raisonnement, empreintes du recul nécessaire, faisaient merveille. "L'homme ordinaire est exigeant avec les autres. L'homme exceptionnel est exigeant avec lui-même", disait Marc Aurèle.»

Ridha Grira, ancien ministre : «J'ai connu en lui la personnification même du grand commis de l'Etat dans les moments les plus difficiles qu'a traversés le pays durant la période où il occupait le portefeuille des Affaires sociales...»

Hédi Ait Khalifa, manager : «Affable, serviable, grand travailleur, Fadhel nous a quittés exactement comme il était dans la vie : rapidement, discrètement et toujours pressé, il avait toujours un service à rendre...»

Rejeb Hajji, universitaire : «Il était un très bon vivant, appréciait les bonnes choses, aimait s'entourer de sa famille et de ses amis, il s'appliquait dans tout ce qu'il entreprenait, il avait la particularité de répandre une ondé de bonheur, de gaieté, de bien-être là où il passait et surtout il faisait l'unanimité autour de lui, aucune personne n'a un jour dit une médisance le concernant...».



LE BON AIR EST SUR CAP Fm

News
#Nabil_ben_Amor #Lazher_Akermi #Taoufik_Ayachi #Nadia_Daoudi

Cappucino
#BCE, RG, HH, YC
#Nabil_ben_Amor #Lazher_Akermi #Taoufik_Ayachi #Nadia_Daoudi

Beach Party
summer, Dance, Tech, Music
#Rami, #Walek, #Walek, #Cura

Cap Weekend
Beach, Music, Jeux
a7ta Weekend m3a Cussama

Sport
ASK, FCH, SM, CDK, GS
#Walek, #Cura, #Walek, #Cura

Adresse : Avenue Abu Dhabi 8050 Hammamet-Tunisie

91.5 fm 105.6 fm 95.2 fm radio cap fm www.caprado.tn 31 363 750

Ali Abdennadher Le chef de cabinet exceptionnel

C'est avec une immense tristesse que j'ai appris le décès de Ali Abdennadher, ancien chef de cabinet du ministre de l'Équipement. Plus qu'un collègue ou un proche collaborateur, je perds avec sa disparition un ami sincère et dévoué dont la fidélité sans faille m'a été plus que précieuse dans l'accomplissement de ma mission à la tête de ce département. Conscient du vide immense qu'il laisse parmi les siens, mes premières pensées vont à son épouse Amel et à ses enfants Tarek et Imène que je voudrais assurer de toute ma compassion et de ma solidarité attristée.

Ali Abdennadher a rempli la fonction de chef de cabinet du ministre de l'Équipement durant dix-neuf ans, de 1992 jusqu'à son départ à la retraite en 2011. Cette tâche, combien contraignante et délicate, il l'a accomplie avec une abnégation, un doigté et un sens du devoir qui lui ont valu l'admiration et l'estime unanime de tous ceux qui l'ont côtoyé. Il l'a accomplie, parfois aussi, au détriment de sa santé et de sa vie familiale ; l'un de mes plus grands regrets a été de n'avoir pas pu obtenir sa nomination à la tête de l'une des deux grandes entreprises sous tutelle – AFH ou Snit – malgré plusieurs propositions faites dans ce sens au président de la République. Son parcours universitaire et professionnel le préparait parfaitement à ce genre de poste qui lui aurait épargné le stress inhérent à la fonction de chef de cabinet. Alors que sa formation de gestionnaire pouvait lui ouvrir de larges perspectives de carrière dans le privé, Ali Abdennadher choisit de rejoindre le secteur public, d'abord au sein de la Caisse nationale d'épargne logement (Cnel) puis à la Cimenterie de Gabès où il occupe le poste de directeur administratif et financier. Sa rencontre avec Charfeddine Guellouz, alors responsable du département

technique dans la même entreprise, va conditionner la suite de sa carrière. Ainsi, lorsque Charfeddine Guellouz est nommé P.D.G. de la Société des ciments de Bizerte, Ali Abdennadher le rejoint en tant que directeur administratif et financier. Il le suivra en 1992 au ministère de l'Équipement et de l'Habitat pour être son chef de cabinet.

Habitué à faire équipe avec des ingénieurs de haut niveau, Ali Abdennadher gagne très rapidement la confiance des principaux responsables techniques du ministère tant au niveau central que régional. Cet acquis très précieux dans un département technique comme l'Équipement va lui permettre de consacrer l'essentiel de son énergie et de son savoir-faire au traitement des autres aspects de sa mission, à savoir le relationnel, le social et le contrôle de gestion. Doté d'un tempérament calme et d'un naturel courtois, Ali Abdennadher savait mettre à l'aise tous ses interlocuteurs, depuis le simple ouvrier jusqu'aux plus hauts responsables à qui il avait affaire.

Avec les représentants du personnel, il privilégiait toujours le dialogue constructif et la recherche de solutions consensuelles aux prises de position rigides et improductives, contribuant ainsi grandement au maintien de la paix sociale au sein du département. En matière de gestion, enfin, il était d'une rigueur exemplaire. Sans jamais chercher à s'ingérer dans les aspects techniques des projets, il veillait scrupuleusement au respect des règles



de transparence dans la gestion des marchés publics et à la régularité de toutes les opérations. Le 30 mai dernier, la grande famille de l'Équipement a perdu l'un de ses enfants les plus éminents. C'est au nom de tout le personnel du ministère que je rends aujourd'hui ce modeste hommage à notre cher ami Ali Abdennadher. Puisse Allah lui accorder Son infinie miséricorde.

«Nous appartenons à Dieu et nous retournerons à Lui.»

Slaheddine Belaid
Ancien ministre de l'Équipement
et de l'Habitat



شمس FM

تونس الكبرى
101.7 FM

بنزرت
95.7 FM

صفاقس
96.2 FM

القيروان
107.0 FM

سوسة
93.7 FM

مفصة
88.7 FM

الوطن القبلي
106.5 FM

المنستير
90.6 FM



→ avant l'élaboration d'une stratégie de restructuration et de développement et la mise en place des procédures appropriées.

Après plus de trente-cinq années au service de l'Etat, à la tête d'importantes entreprises, Béchir Yaïche était tenté de créer son propre projet. Il y était d'autant plus encouragé qu'il était en effet éligible aux facilités du Foprodui et sollicité par nombre d'investisseurs amis. C'est ainsi qu'il lancera en 1988, avec un groupe d'armateurs de pêche au port de Sfax, la Société de valorisation des produits de la

pêche (Svpp). Spécialisée dans le traitement des produits de la mer, destinés totalement à l'export, elle a été rapidement admise sur plusieurs marchés européens.

L'année 1997 sonnera pour lui l'heure du départ à la retraite. Béchir Yaïche savourera alors cette relâche, au grand bonheur de sa petite famille. Lui, le bosseur infatigable, le gestionnaire inflexible et le grand commis de l'Etat pouvait alors se contenter du statut qui a toujours forgé son âme, celui de patriote. **L**



Redoutable gestionnaire public

Il vous aborde avec un sourire amical, teinté de bonté et de timidité, puis rentre directement dans le vif du sujet, expose les faits, les problématiques et les solutions qu'il propose. Méthodique, ordonné, sobre et concentré, Béchir Yaïche s'était forgé sa personnalité à partir de ses origines et de ses études secondaires et supérieures qui ont coïncidé avec l'apogée du mouvement national et l'émergence de l'actif mouvement étudiant. Aux côtés des Sayeh Abdelhedi, Kallel et Moalla, il contribua activement à l'organe de l'étudiant tunisien. Au cours de sa carrière politique et administrative, Béchir Yaïche s'est distingué par ses réflexions profondes, son franc-parler et son honnêteté intellectuelle.

Il s'est révélé un redoutable gestionnaire public là où il est passé, veillant au bon choix des ressources humaines et à l'utilisation des moyens les plus efficaces pour atteindre les objectifs des entreprises qu'il avait eu à diriger. Ces qualités lui assuraient l'estime et la considération de beaucoup, mais aussi des ennuis de la part de certains qui n'étaient pas sans influence et capacité de nuire. D'ailleurs, c'est son ambition pour transformer la Stumétal en entreprise autonome dans ses approvisionnements et pionnière dans la qualité de ses produits qui lui a coûté son poste de président-directeur général. Après un bref passage au ministère de l'Agriculture, où il prodiguait de très bons conseils en matière sociale, Béchir Yaïche décida de se lancer dans l'entreprise privée dans le secteur des produits de la mer. En peu de temps, son entreprise était unanimement reconnue comme une des meilleures sur la place pour la qualité et la fiabilité de ses produits destinés à l'exportation. **L**

Adel Kammoun

FM

Jawhara

الدنيا و ما فيها

102.5 | 104.4 | 89.4 | 91.6 | 107.3

Sousse, Hammamet
Nabeul
Zaghouan

Kairouan, Sidi Bouzid
Sud de Sellana
Ouest de Sfax

Menastir
Mahdia
Nord de Sfax

Mahdia
Nord de Sfax

Sousse

www.jawharafm.net

www.facebook.com/Radio.JawharaFM



GAMMARTH IMMOBILIERE
SA au capital social de 1 000 000 DT
Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
Immeuble AL KARAMA HOLDING
Les berges du lac Tunis 1053
MF: 425194L/P/M/000
TEL: + 216 71 962 218 - +216 71 960 100
GSM: +216 98 910 000 - Fax: +216 71 962 175
www.gammarth-immobiliere.tn
Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant A.O.I N° 17 /2017

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres international de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien d'un bien immobilier sis à El Kantaoui - Sousse.

Palais « La Baie des Angès » sis à El Kantaoui - Sousse



Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

- Titre Foncier : 100538 Sousse
- Nom du Titre : « La Baie des Angès »
- Emplacement :
 - El Kantaoui « La Baie des Angès » mitoyen avec le terrain de Golf El Kantaoui.
 - Perché sur le haut de la falaise d'El Kantaoui à 60 m d'altitude dominant directement le port de Plaisance El Kantaoui.
 - À 30 minutes des deux Aéroports Internationaux « Enfidha-Hammamet » et « Habib Bourguiba - Monastir ».
- Superficie du terrain: 13 844 m².
- Superficie couverte: 3 487 m²
- Superficie du jardin aménagé : 12 271 m²
- Clôture extérieure : 527 ml / Hauteur 2,50 m
- Accès : Entrée Principale depuis le lotissement «La Baie des Angès».
- Le confort, la richesse de choix du revêtement et des équipements les plus modernes qui ont été associés/combinés avec les éléments de décoration typiquement Tunisienne (des arcades, des pergolas, des colonnes, des balustrades ...).
- L'implantation du Palais, son aménagement paysager et la répartition des ouvertures lui offrent des vues panoramiques dans toutes les directions: sur la plage, le terrain du golf, la zone touristique de Sousse et le port de plaisance El Kantaoui.
- Nombre de Niveaux : 03
 - Le Rez-de-chaussée : 1 256 m²
 - Le 1er étage : 859 m²

- Le Sous-sol : 824 m²
- Les locaux en annexes : 548 m²
- Nombre des pièces : 59
- Deux Piscines chauffées découvertes (239 m²) au jardin bénéficiant d'une vue panoramique sur la plage d'El Kantaoui dont une en cascade et avec débordement.

Le Palais objet de la cession relève de la propriété privée de l'Etat tunisien et il est libre de tous droits ou hypothèques. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens objets de la cession sont invitées à s'assurer, le cas échéant, de leur vocation et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

Le Palais sera vendu meublé. La liste exhaustive des biens mobiliers et équipements est joints au présent cahier des charges. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter le bien mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 29 Mai au 17 Juillet 2017 Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de quatre cent dinars (400 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 17 /2017

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement à quatre cent mille dinars (400 000 DT) pour les résidents et à cent soixante dix mille dollars (170 000 \$) ou cent soixante dix mille euros (170 000 €) pour les non-résidents.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 18 Juillet 2017 à 10H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **10H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent quatre vingt (180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100, +216 73 369 037, + 216 98 910 000)

La guerre contre la corruption, enfin !

Billet

“

Chahed est incapable de mettre une chèvre en prison». Pour avoir titillé l'amour-propre de Youssef Chahed, la fanfaronnade de Chafik Jerraya lui a été fatale. Elle sera l'élément déclencheur de la deuxième

révolution tunisienne. Ses cibles seront les corrompus et leurs corrupteurs, les contrebandiers, le crime organisé, autrement dit, tout ce qu'on désigne en arabe sous le vocable générique de *«fassad»*. Un fléau dont la Tunisie n'a pas le monopole, puisque le monde entier baigne aujourd'hui dans la corruption. Telle l'hydre de la mythologie, elle a étendu ses tentacules sur toute la planète, touchant indifféremment les pays riches comme les pays pauvres, les dictatures comme les démocraties. Depuis 20 ans, le phénomène a pris dans notre pays une ampleur telle que son éradication semble relever désormais de la quadrature du cercle. Par pusillanimité excessive, par incompétence, peut-être aussi parce qu'ils ont été intimidés par les forfanteries de Jerraya, les gouvernements qui se sont succédé de 2011 à 2014 ont préféré pratiquer la procrastination, se contentant de se refiler la patate chaude.

Lors de son investiture, Youssef Chahed avait promis de s'attaquer aux vrais problèmes, à commencer par la corruption qui avait pris depuis la révolution des proportions inquiétantes. La tâche n'était pas de tout repos. Il fallait un temps de latence pour maximiser ses chances de réussite. Le 23 mai, dix mois après ce discours, les Tunisiens, incrédules, apprennent l'arrestation de quelques gros bonnets de la corruption et notamment Chafik Jerraya.

Le coup d'envoi de la guerre contre la corruption est donné, enfin. Il fallait oser. On les disait plus puissants que l'Etat. Ils se sont révélés des tigres en papier. Du coup, c'est le mur de la peur qui avait fait reculer les gouvernements précédents qui s'écroule.

Et l'opposition (de gauche, s'entend parce qu'elle est la plus bruyante, les autres comptent si peu) dans tout cela? Elle semble se complaire dans son rôle de *«tribun de la plèbe»* et veiller à sa pureté révolutionnaire. Par les temps qui courent, il est plus confortable de rêver que de se frotter aux dures réalités. Incapable de proposer une alternative crédible, si ce n'est un hypothétique *«autre développement»* ou des élections anticipées, attachée à ses vieilles lunes, elle est en train de rater une fois de plus le train de l'Histoire. La précédente étant le refus de la main tendue de BCE pour rejoindre le gouvernement au lendemain des dernières élections. Elle a certes soutenu (du bout des lèvres) la lutte contre la corruption, mais au fond elle aurait préféré qu'il ne la fasse pas. C'était son fonds de commerce. *«Que nous restera-t-il?»*, a avoué un militant de la gauche radicale. L'avenir de la Tunisie se fera sans elle.

Il reste que l'initiative de Chahed a révélé aux Tunisiens un homme au caractère bien trempé. Ces arrestations ne sont pas une simple bravade, sans lendemain, mais le fait d'un homme qui a toutes les qualités d'un homme d'Etat. Le saut générationnel opéré par Béji Caïd Essebsi s'est révélé judicieux. Dommage qu'il n'ait pas eu la main aussi heureuse s'agissant de son parti. On a besoin de jeunes qui ne reculent pas devant les obstacles, qui sachent faire bouger les lignes. Sans tomber dans l'hagiographie, notre espoir, aujourd'hui, s'appelle Youssef Chahed. Son âge, son volontarisme, son charisme, et les quelques initiatives qu'il a prises depuis sa nomination, dont la moins importante n'est pas la relance de la lutte contre la corruption, plaident pour lui.

Avec cette guerre contre la corruption, Chahed fait œuvre de salubrité publique. Une entreprise de longue haleine, parsemée d'embûches. Mais en tout état de cause, il faut garder espoir. Quand même. ▣

H.B.

• Par Hédi Béhi

”

